

DANS LA "CITÉ DES LIVRES" LA SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE

Sous cette rubrique nous lisons dans "La Presse" l'article suivant au sujet de l'activité de l'honorable M. T. D. Bouchard, comme président du Comité de la Bibliothèque.

L'hon. M. T.-D. Bouchard, président de l'Assemblée législative, nous a annoncé, l'autre jour, que le premier volume du nouveau catalogue de la bibliothèque de l'Assemblée législative était présentement sous presse et qu'il allait paraître bientôt. Ce sera le premier volume de cet inventaire qu'entreprendait voilà un an M. Bouchard. Ce premier volume comprendra la nomenclature des ouvrages canadiens que contient notre bibliothèque provinciale. On ne pourrait pas dire cependant encore qu'un inventaire complet sera publié.

Quoi qu'il en soit, quand l'ouvrage sera terminé, l'hon. M. Bouchard aura accompli une œuvre fort méritoire. Il nous aura donné l'occasion, d'abord, d'apprécier les richesses intellectuelles nombreuses qui sont accumulées dans cette bibliothèque et il rendra d'inappréciables services à ceux qui veulent avoir des facilités de faire des recherches dans notre "cité des livres" québécoise. Car l'hon. M. Bouchard veut appliquer à la classification du contenu de la bibliothèque de l'Assemblée législative les méthodes les plus simples et en même temps les plus modernes. Aussi a-t-il voulu suivre le mode de classification décimale universelle de l'Institut International de Bibliographie fondé en 1895, dont le siège principal est à Bruxelles et dont le but est de rendre facile la documentation universelle.

L'ouvrage complet de l'Institut comprend trente mille divisions systématiques. Naturellement, le nouveau catalogue de la bibliothèque du Parlement ne comprendra pas toutes ces divisions, mais la simple classification décimale que M. Bouchard a voulu adopter sera d'une incontestable utilité, non seulement aux chercheurs, mais à tous ceux qui veulent en peu de temps, sur simple demande, se procurer un ouvrage sur tel ou tel sujet.

Les volumes de l'inventaire de la bibliothèque provinciale seront croyons-nous, reçus avec d'autant plus de plaisir qu'il n'a pas été publié de catalogue de cette bibliothèque depuis 1906, et encore ce catalogue, incomplet, était-il peu pratique, même à peu près incompréhensible, manquant tout à fait de méthode. Il n'y a ici, cependant, à porter aucune plainte contre les anciens conservateurs de cette bibliothèque, qui ont été victimes de circonstances, de déménagements surtout, qui ont à maintes reprises bouleversé de fond en comble leur "cité des livres". Avant 1906, un seul système par cartes avait été en usage. Mais ce système était peu utile au public, pas plus que le fut le catalogue qui suivit peu après.

Espérons que des jours paisibles attendent maintenant notre bibliothèque provinciale, qui a une histoire assez mouvementée et assez longue, puisque sa fondation remonte aussi loin que l'introduction du régime parlementaire dans notre province — 1791. Rappelons seulement que ses débuts furent plus que modestes et que même l'Assemblée législative ne voulut pas, à ses débuts, reconnaître le principe de sa fondation. Le greffier de la Chambre fut chargé de la besogne de garder dans son bureau les livres dont pourraient avoir besoin les ministres et les députés. Et il en fut ainsi pendant quarante ans.

SAINT-FOY

L'ÉMISSION DES ACTIONS DE LA SOUTHERN CANADA CRÉE UN AUTRE RECORD

LA SEPTIÈME CAMPAGNE DE LA COMPAGNIE OBTIENT UN GRAND SUCCÈS — L'ÉMISSION D'ACTIONS PRIVILÉGIÉES PLUS QUE SOUSCRITE — L'AUGMENTATION CONTINUE DES RECETTES CREE DE LA CONFIANCE DANS L'INDUSTRIE.

La Southern Canada Power Company, Limited vient de terminer heureusement sa septième campagne d'abonnés-actionnaires. Réalisé dans des circonstances spéciales, le succès obtenu est encore plus digne de mention.

L'ouverture officielle de la campagne avait été fixée au lundi matin, 12 octobre. Il a fallu fermer les livres à minuit le samedi 10 octobre parce que les demandes, à cette date, dépassaient déjà de beaucoup le nombre d'actions dont on disposait. A cette heure on avait reçu des demandes pour plus de 5000 actions ou plus de 2000 actions du montant dont on disposait.

L'émission de 3,000 actions privilégiées participantes six pour cent cumulatif est la plus petite faite depuis 1923. Toutefois le fait de faire une émission, à l'époque actuelle, établit clairement toute la confiance que la compagnie possède dans la communauté qu'elle dessert et aussi la solidité de la compagnie et l'assurance de la continuation de ses succès.

Cette campagne a été un événement annuel au cours des trois dernières années. Quatre années durant, soit jusqu'en 1925, on fit des émissions mais pendant quatre autres années, soit jusqu'en 1929, il ne s'en fit pas. L'an dernier était considéré comme une mauvaise période mais rien de comparable à cette année. Le fait que cette dernière campagne a été un succès prouve hautement en faveur de la campagne.

Le record du passé a été

dépassé par beaucoup de succès de cette année. Chacun a mis l'épaule à la roue pour prouver ce qu'on peut faire dans une mauvaise année.

Avant l'émission de cette année la compagnie avait 6,500 abonnés - actionnaires. Il est clair que plusieurs anciens actionnaires ont acheté de nouveaux titres cette année mais on croit aussi que plusieurs nouveaux vont s'ajouter à la liste. La restriction de cinq actions par client a dû contribuer à l'augmentation du nombre des actionnaires. On estime maintenant que la proportion des abonnés possédant des actions est d'à peu près un pour quatre.

Une des caractéristiques encourageantes de la Southern Canada Power est que les recettes ont continué d'augmenter en dépit de la baisse des affaires un peu partout au Canada.

Cela prouve que l'entreprise a été construite sur des bases solides. Elle a contribué à amener de nombreuses industries pour s'ajouter à celles qui existaient déjà. Ces industries ont été attirées dans le district par l'excellence du service offert par cette compagnie d'utilité publique. Bien qu'il y ait une certaine diminution d'activité dans quelques manufactures on avait pourvu cela en diversifiant le genre d'industries. Comme résultat la diminution dans certains quartiers est compensée par l'augmentation dans d'autres. La compagnie, grâce à cette politique, a vu ses recettes s'accroître régulièrement. Les

CONFÉRENCE AU PATRONAGE

M. l'abbé Jean Bergeron, missionnaire - colonisateur, de Montréal, set venu à St-Hyacinthe mardi soir dernier pour y prononcer une conférence sur la présente crise économique. La soirée eut lieu au Patronage Saint-Vincent de Paul sous les auspices du Conseil 960 des Chevaliers de Colomb de cette ville. Elle était sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr Fabien-Zoel Decelles, évêques de St-Hyacinthe.

Parmi les principaux personnalités qui y assistaient on remarquait: S. E. Mgr J. L. A. Desmarais, évêque auxiliaire, MM. les chanoines F. A. Larocque, procureur de l'évêché, P. N. Desmarais, curé de la cathédrale, et E. St-Pierre, le R. P. Antonin Bissonnette, O. P., du Convent des Dominicains de cette ville; M. T. A. Fontaine, C. R. M. P., François Jetté, Paul Lussier, E. O. Picard, etc. L'assistance était très nombreuse et le conférencier fut vivement applaudi.

C'est S. E. Mgr Decelles qui présenta à l'auditoire M. l'abbé Jean Bergeron et le remercia.

Au cours de la soirée la chorale du Christ-Roi, sous la direction de M. Armand Caron, exécuta un programme de chant. Mlle Fernande Bissonnette, de Montréal, fut également applaudie par ses déclarations.

Lire "LE CLAIRON" est une bonne habitude !!!

actionnaires seront en mesure de juger de cet état de choses par le rapport annuel qui leur sera adressé plus tard dans l'année.

Les entreprises hydro-électriques d'ordinaire continuent à progresser lorsqu'il y a diminution d'activité ailleurs. C'est pour cette raison que la clientèle du placement recherche tellement les titres de ces entreprises. Dans ce domaine, la Southern Canada Power n'occupe pas une position secondaire.

Les fonds provenant de la vente des actions aux abonnés vont dans le trésor et servent à faire les agrandissements nécessaires afin d'être en mesure de répondre à la demande. Les demandes viennent d'un peu partout. Il y a d'abord les nombreuses industries qui ont été installées dans le district grâce à la compagnie et qui consomment beaucoup d'énergie. Ensuite les besoins domestiques constituent aussi une autre forte demande. Notons aussi l'éclairage des villes et des villages.

Rien n'a autant que l'électricité ajouté au confort de la vie, soit pour le foyer soit aussi pour la communauté toute entière. Grâce à l'électricité les populations ont augmenté et elle a créé de nombreuses sources de travail. Les avantages provenant de l'électricité ont fait bouillir de neige avec ce résultat que toute la communauté en profite.

Les abonnés, en plaçant leurs épargnes sur les actions de la compagnie, font un double emploi car les recettes de la compagnie sont distribuées dans le district d'où elles proviennent. La population des services ne manque pas d'apprécier tout cela car elle ne serait pas prête, d'une année à l'autre, à acheter les actions que la compagnie offre.

On aura une idée de la solidité des actions privilégiées quand on saura que l'an dernier les recettes ont égalé trois fois la somme requise au paiement des dividendes. En plus de son grand nombre d'abonnés actionnaires la compagnie est fière de dire que plus de quatre-vingt pour cent de ses employés sont aussi des actionnaires.

LA CINQUANTIÈME CONVENTION DE CETTE SOCIÉTÉ REJET UN CACHET DE SPLENDEUR INACCOUTUMÉ. — DE HAUTS DIGNITAIRES ECCLÉSIASTIQUES ET CIVILS Y ONT PRIS PART. — NOMBREUSE ASSISTANCE A CHACUNE DES SEANCES. — CAUSERIES INSTRUCTIVES DONNÉES PAR DES SPECIALISTES EN MATIÈRES AGRICOLES. — L'HON. ADELARD GODBOUT, MINISTRE DE L'AGRICULTURE, EXPOSE LES DEVOIRS DU CULTIVATEUR.

Les assises de la convention annuelle de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec se sont ouvertes en notre ville mercredi matin pour se terminer hier soir.

La tenue de la convention de 1931 coïncidait avec la célébration des noces d'Or de la Société qui a rendu des services si inappréciables à la cause de l'industrie laitière et à l'agriculture dans notre province.

Ce jubilé d'or a remporté un succès sans précédent. Les plus hauts dignitaires ecclésiastiques et civils y ont pris part en outre des officiers et des inspecteurs de beurrierie et de fromageries. Nombreux étaient aussi les cultivateurs, fabricants de beurre et de fromage, venus de toutes les paroisses de la région, pour y puiser les enseignements qui leur ont été donnés par des spécialistes en matières agricoles au cours des deux jours que dura le congrès.

Selon l'habitude de la Société le congrès s'est ouvert par une messe qui a été dite en l'église de la cathédrale par M. le Chanoine P. N. Desmarais, curé. Un éloquent sermon a été prononcé par M. l'abbé G. Spérand, aumônier diocésain de l'Union Catholique des Cultivateurs et le chant fut fourni par la chorale de la cathédrale.

L'ouverture officielle de la convention fut faite par le président de la Société d'Industrie Laitière, M. J. H. Crépeau, dans la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu où se sont tenues toutes les séances du congrès.

M. Crépeau, dans une brève allocution, souhaita la plus cordiale bienvenue à tous les délégués et les invités de marque qui assistaient à l'ouverture de la cinquantième convention de cette Société. Il invita les cultivateurs et les fabricants de beurre et de fromage à assister nombreux aux séances de la convention. Le directeur de l'Ecole de Laiterie à St-Hyacinthe, M. Elie Bourbeau, fut ensuite invité à dire quelques mots et l'on procéda à l'appel des délégués.

Ce travail terminé l'on commença aussitôt la série des travaux. Le premier conférencier fut M. Pierre L'Abbé, classificateur officiel, qui traita de la classification du beurre. L'année 1931 a été bonne, dit-il, car nous avons classifié 555,663 boîtes de beurre de plus que l'an dernier, au 10 octobre, pour tout le Canada, dont 164,812 boîtes de plus pour la province de Québec.

Voici maintenant les défauts qu'on peut reprocher au beurre de Québec, la mauvaise saveur est le défaut dominant, le sel varie trop dans le beurre.

Les quatre points faibles de notre beurre sont la moisissure, la couleur, la texture et le sel. La moisissure provient de ce que les barattes sont mal entretenues ou trop vieilles, la couleur est trop variable, celle que le commercant préfère est la couleur "paille". Quant à la texture, notre beurre n'est pas assez compact. Ceci est dû à ce que la crème n'est pas tenue assez longtemps à une basse température. Enfin, on sale trop le beurre et pas assez uniformément.

Ed. Charbonneau

M. Charbonneau, classificateur officiel, traita de la classification du fromage.

"Quand fut établie la classification du beurre et du fromage en 1923, je fus l'un des inspecteurs de cette province, appointé comme classificateur. Au cours de la première année de classification, nous avons classé 533.151 boîtes de froma-

ge fabriqué dans cette province et il n'y eut que seulement 69.2% de spécial et numéro un. Laissez-moi vous dire tout de suite que cette année le pourcentage de numéro un a atteint 88.7%. L'année 1931 établit un nouveau record en ce qui regarde la qualité du fromage de Québec. Je puis même ajouter de plus que la qualité même du numéro un est meilleure car le pointage moyen est sensiblement plus élevé qu'en aucune autre année depuis le commencement de la classification.

Vous réalisez que c'est ce numéro un avec un pointage élevé qui représente le produit de qualité durable et qui donne satisfaction sur tous les marchés où le fromage est expédié. C'est ce genre de produit que tous les fabricants devraient s'efforcer d'obtenir, car il est inutile d'espérer réaliser de plus grands succès à moins que notre fromage n'ait cette bonne qualité de permanence et attire la satisfaction du consommateur qui en définitive est le juge final.

Il y a une augmentation de 6.1 dans le pourcentage de No. un cette année dans Québec, et c'est une considérable amélioration dans la texture et la saveur de notre fromage.

Dans les années passées le fromage du Québec avait une tendance à offrir une texture faible ou trop humide. Cette année cependant nous remarquons que le fromage de Québec a plus de consistance. Comme résultat la saveur est meilleure et le fromage donne plus de satisfaction sous tous rapports.

Nous fabriquons cependant encore un peu plus de 11% de No. 2 et No. 3 et je veux vous parler un peu des défauts qui causent ces qualités inférieures. Les défauts les plus communs sont dans la saveur.

La saveur de fruit est la plus prononcée et si l'on pouvait prendre les moyens nécessaires pour l'écarter le pourcentage de numéro un serait beaucoup plus élevé. La saveur nette ressemble souvent à celle qui se dégage d'un réservoir à petit-lait et lorsqu'elle est très prononcée se rapproche de la saveur de fruit. La saveur rance plutôt sensible au commencement de l'été ou tard à l'automne quand les fabriques ouvrent ou ne sont en opération que trois ou quatre jours par semaine. Cette année il n'y eut pas autant de saveur rance car plusieurs fabriques n'ont opéré qu'à partir de la mi-juin ou au commencement de juillet.

Un autre défaut particulier au commencement de la saison ou tard à l'automne est ce qu'on désigne: surfaces craquées ou grasseuses. Il y a eu du progrès dans l'élimination de ce défaut durant l'année dernière.

Nous avons eu aussi des fromages marbrés qui furent placés en seconde et troisième classe selon que ce défaut était plus ou moins prononcé.

Un autre point que je désire mentionner, c'est l'expédition du fromage vert ou pas suffisamment mûri durant les mois d'automne. Ces fromages sont toujours très peu satisfaisants, car ils ne présentent pas les caractéristiques distinctives de notre fromage d'été. La croute dans plusieurs cas devient molle et la texture soit pateuse et collante ou dure et coriace. Si la chambre de maturation est convenablement chauffée, il n'y a aucune excuse pour ne pas faire un fromage aussi bon à ce temps-ci qu'en aucun temps de l'été, et je tiens à vous déclarer que les classifi-

CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

Lundi soir dernier, le 19 octobre courant, a eu lieu dans les salles des Chevaliers de Colomb de cette ville, rue DuPailais, la réunion générale des Grands Chevaliers, Secrétaires-financiers, Intendants, etc, des Conseils du district Numéro Cinq. Cette assemblée était sous la présidence de M. T. A. Fontaine, C. R. M. P., Député de District. Elle était tenue pour les conseils de St-Hyacinthe, Granby, Farnham, Waterloo, Bedford, Sorel, Pierreville et Drummondville.

Au nombre des distingués visiteurs qui assistaient à la réunion outre les officiers des différents conseils ci-dessus mentionnés, on remarquait: le R. P. Antonin Bissonnette, O. P., aumônier de District, MM. Francis Fauteux, C. R., Directeur Suprême de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, Charles-Auguste Bertrand, C. R., Député d'Etat, tous deux de Montréal, J. A. Lussier, Secrétaire d'Etat et Député de district, de St-Jean, etc.

cateurs ont reçu des instructions bien précises qu'on ne devait pas classer un fromage vert ou pas suffisamment mûri.

Il peut être nécessaire de retenir certains lots assez longtemps avant que le fromage soit mûri, cependant vous pouvez être certains que les classificateurs suivront les instructions qui leur sont données, même si le fromage doit être retenu plusieurs semaines. Le meilleur moyen de réussir avec le fromage d'automne, c'est de chauffer la chambre de maturation à 60 degrés et mûrir le fromage avant de l'expédier.

D'une manière générale le fini du fromage de Québec est bon, mais il y a encore place pour l'amélioration dans le marquage du Numéro d'Enregistrement et des numéros de bassin sur les boîtes. Dans certains cas les numéros de bassins sont marqués de chiffres trop petits, dans d'autres cas illisibles.

Il est aussi à l'encontre des règlements de classer le fromage comme numéro un quand le marquage sur les boîtes n'est pas net et clair. Les classificateurs ont toujours été portés à être indulgents sur ce point, mais le temps est venu que les fabricants y mettent plus de soin et voient à ce que le marquage soit conforme aux règlements, autrement le fromage sera classé numéro deux.

Il y a aussi des fabricants qui n'emploient pas des boîtes de grandeur conforme à leurs fromages. Ce manque de précaution est quelquefois la cause de dommage au fromage dans la manutention ou le transport. Cet état de chose ne devrait pas exister car cela démontre le manque d'intérêt et la négligence seulement.

M. E.-G. Hood

M. E. G. Hood, Ph. D., chef du Service des recherches laitières à Ottawa, prononça une intéressante conférence sur le sujet suivant: "Causes des moisissures dans le beurre canadien pasteurisé et moyens de les prévenir".

Le conférencier dit qu'un des plus grands ennemis du fabricant de beurre canadien est l'apparition de moisissures sur le beurre pasteurisé ou sur les parchemins qui servent à l'envelopper.

"Pendant la dernière saison", dit-il, "plusieurs cas graves de moisissures dans le beurre de Québec ont été rapportés par le Représentant des produits agricoles au Royaume-Uni et environ 150 beurrierie de la province ont eu du beurre classé "sans catégorie" à Montréal à cause des moisissures qu'il contenait. Si tous ces cas de moisissures n'avaient pas été découverts par les classifica-

Suite à la page 5

NOUVELLES D'AUTREFOIS

On lisait dans L'UNION en

1873

20 novembre. — MM. Paul Payan et Silas Duclos viennent d'acheter de M. Dessaulles un terrain situé à l'extrémité nord-est de la rivière Yamaska. Ils vont commencer ces jours-ci l'établissement d'une tannerie. L'on verra s'élever une bâtisse principale longue de 75 pieds et large de 32, à part des petites constructions nécessaires à cette industrie. La nouvelle tannerie commencera ses opérations vers le 1er avril. Elle emploiera 15 ou 20 hommes. On n'y tannera que du cuir.

— Un vol sacrilège a été commis en plein jour à la cathédrale. Le tronc placé au-dessus du bénitier a été défoncé et on en a enlevé le contenu.

— La Corporation de St-Hyacinthe offre un subside pécuniaire à toute personne ou compagnie qui se chargera de construire un aqueduc pour l'usage de cette ville. Nous avons lieu d'espérer que la chose se fera, et que les citoyens seront heureux de contribuer au succès de cette belle entreprise.

— Les voitures d'hiver ont fait leur apparition en cette ville mercredi dernier.

27 novembre. — Jeudi, le 13, S. G. Mgr C. Larocque a béni un orgue à Saint-Denis. La cérémonie a été brillante. Le sermon a été prêché par le R. P. Bourgeois, prieur des Dominicains. L'orgue sort de la fabrique de notre industrieux concitoyen M. le conseiller Brodeur.

4 décembre. — Le conseil de Ville de Joliette a décidé d'envoyer une délégation à St-Hyacinthe, afin de visiter notre marché et de s'en procurer les plans et la photographie. Notre artiste, M. A. Denis serait, dit-on, chargé de fournir les vues photographiques de l'édifice.

— Un petit journal bi-mensuel vient de paraître ici. Il est publié par les élèves du Collège. Il se nomme le COLLEGIEN.

18 décembre. — M. Joseph Nault, notaire, est entré lundi dernier à la Banque de St-Hyacinthe, comme premier commis en remplacement de M. Edmond Brais. Il a offert sa résignation comme secrétaire-trésorier de la Corporation de St-Hyacinthe.

24 décembre. — A la dernière séance du Conseil de Ville M. J. O. Guertin, notaire, a été nommé secrétaire-trésorier de la Corporation.

— Le R. P. H. A. Coulanges, dominicain, arrive ici pour prêter main forte à ses confrères dans le travail incessant que ces bons religieux s'imposent depuis leur arrivée en ce pays, pour répondre aux nombreuses demandes des missions et de retraites qui leur viennent de plusieurs diocèses de la province.

— Mlle Emma Chabot, institutrice à St-Hyacinthe, vient de subir un brillant examen devant le bureau des examinateurs de Montréal, et a obtenu un diplôme de première classe.

31 décembre. — A l'Assemblée annuelle de la Société d'Agriculture du Comté de Rouville les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année courante: Solime Bertrand, Président; Dr Bédard, vice-président; J. M. Messier, secrétaire-trésorier; Directeur pour Ste-Marie, le Dr Poulin, Ste-Angèle, Frs Ostiguy; St-Césaire, Thomas Gadbois; St-Jean-Baptiste, J. B. Jourdan; St-Hilaire, Moïse Bessette; Richelieu, Richard Dagneau; St-Mathias, Philippe Johnson; L'Ange-Gardien, Charles Gauvin; St-Paul Abbotsford, Osias Crossfield.

— Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe a conféré, samedi dernier, le diaconat à M. F. X. R. Bouvier.

1874

8 janvier. — Les élections municipales de cette ville ont eu lieu lundi dernier, le cinq janvier. M. G. C. Dessaulles, a été élu maire par acclamation. MM. E. Brodeur, conseiller pour le quartier Un; J. B. Bourgeois, conseiller pour le quartier Deux; H. J. Doherty, conseiller pour le quartier Trois; R. St-Jacques, pour le quartier Quatre. Ces messieurs ont tous été élus par acclamation.

— MM. Bénoni Loisel et François Loisel, de Ste-Angèle, viennent d'être nommés juges de paix pour le comté de Rouville.

22 janvier. — MM. Louis Delorme et Jules Benoit ont été élus à l'unanimité conseillers pour la municipalité de la paroisse de St-Hyacinthe. M. Delorme, sortant de charge, a été réélu et M. J. Benoit a remplacé M. Alfred Benoit.

29 janvier. — M. Louis Delorme est élu par acclamation député du comté de St-Hyacinthe aux Communes.

5 février. — La banque de St-Hyacinthe est en opération depuis le vingt-sept janvier dernier, les élections des directeurs permanents ayant eu lieu le 26 du même mois. Le président est P. Bachand, M. P. P. pour St-Hyacinthe. R. St-Jacques a été nommé caissier. Les directeurs sont MM. G. C. Dessaulles, W. H. Chaffers, F. Cadoret, C. S. St-Jacques, N. Côté, F. X. Cadieux, M. Raymond et J. Barsalou.

12 février. — Quelques citoyens de cette ville ont avancé les fonds nécessaires pour faire construire un métier sous la direction de M. Pichot. Ce métier est en opération depuis une quinzaine de jours et fonctionne très bien, tissant le galon aussi facilement que ceux qui peuvent être achetés en France.

26 février. — Le bazar fait par les Dames de Charité de St-Hyacinthe, le lundi et mardi gras, a réalisé, en y comprenant la collecte préalable pour préparer les objets, une somme totale de \$1,236.42 de laquelle il faut déduire \$96.00 pour les dépenses.

12 mars. — Les directeurs de la Banque de St-Hyacinthe ont loué la maison de M. R. St-Jacques, pour trois ans, et les bureaux seront ouverts dans la partie de la maison maintenant occupée par le magasin de M. St-Jacques.

26 mars. — La construction de la nouvelle bâtisse de MM. Fréchette et Frère, de cette ville, destinée à une manufacture de chaussures, est bien avancée et il y a lieu de croire que ce nouvel établissement sera prêt à employer des ouvriers vers la fin du mois de mai prochain. C'est une bâtisse en bois, à 3 étages, de 100 pieds de longueur sur 40 de largeur. Le mouvement sera communiqué par une roue à l'eau et dans les temps de sécheresse au moyen d'une machine à vapeur.

— Nous apprenons avec plaisir que la Compagnie manufacturière de St-Hyacinthe a fait de bonnes affaires pendant l'année qui vient de s'écouler. Malgré les dépenses considérables occasionnées par la construction de la grande bâtisse en brique, sur la rue Cascades de cette ville et qui ont augmenté le capital dans une forte proportion, les actionnaires de la Compagnie ont touché, en septembre dernier, un dividende de quatre pour cent pour les six mois expirés en août, et un nouveau dividende de 4% pour les 6 derniers mois vient aussi d'être déclaré. Les actions ont rapporté 8% pour l'année, laissant encore un joli fonds de réserve.

LE PLUS GRAND DIRIGEABLE DU MONDE

La marine de guerre des États-Unis s'est enrichie, depuis peu, d'une nouvelle unité: l'"Akron", le plus grand et le plus puissant dirigeable du monde. Cubant 185.000 mètres cubes, soit près du double du dirigeable allemand Graf-Zeppelin, lequel renferme 105.000 mètres cubes de gaz, son pouvoir ascensionnel total sera de 183 tonnes contre 117 pour ce dernier.

Cette différence de volume provient non de la longueur de ce nouvel aéronef qui n'a que 2 m 75 de plus que de Graf-Zeppelin, soit 239 mètres de long, mais de sa forme générale. Tandis que le dirigeable allemand diffère relativement peu des Zeppelins de la guerre de 1914, très allongés en forme de crayon (ce qui facilitait la production en série), l'"Akron" possède un profil beaucoup plus courbé, rappelant celui des poissons. Son coefficient d'allongement (rapport de sa longueur totale à sa largeur au maître couple) est de 5,9, contre 7,7 pour le Graf-Zeppelin.

Pour le reste, le principe de la construction est le même. D'ailleurs, la "Goodyear-Zeppelin Corporation" exploite, en Amérique, les brevets allemands, et son vice-président est l'ancien ingénieur en chef de la maison Zeppelin.

Une charpente métallique rigide, entièrement en duralumin, supporte les efforts dus aux charges transportées, aux forces ascensionnelles et aux forces aérodynamiques. Dans la charpente sont encastrés les ballonnets contenant le gaz, l'hélium dont l'Amérique a possédé longtemps le monopole de la production. Autour de la carcasse est tendue une étoffe métallisée imperméable, protégeant le dirigeable contre les agents atmosphériques et réfléchissant en grande partie la chaleur et la lumière.

La charpente se compose d'un certain nombre d'anneaux constitués par des polygones métalliques, ayant 36 côtés sur la majeure partie du bâtiment et 24 côtés au voisinage de la queue. La section de ces anneaux est triangulaire, ce qui leur donne une grande résistance et permet de supprimer les câbles d'acier qui relient habituellement tous les sommets des polygones pour leur donner de la rigidité.

Entre deux anneaux se trouve un ballonnet. Le compartimentage ainsi obtenu (ces ballonnets sont au nombre de douze) donne à l'ensemble une grande sécurité. L'équipage, paraît-il ne serait pas mis sérieusement en danger, même en cas d'accident intéressant simultanément deux ballonnets. D'ailleurs, l'accès est facile dans la section de ces anneaux, de sorte qu'il est possible, en vol, d'entreprendre des réparations.

Les poutres longitudinales courent d'une extrémité de l'aéronef à l'autre. Alors que sur le Graf-Zeppelin, un seul couloir permet d'aller d'une extrémité du dirigeable à l'autre, il en existe trois sur l'"Akron": un disposé à la partie supérieure, et les deux autres placés latéralement à 45° de la verticale. Ils donnent accès aux salles des passagers, de l'équipage, aux chambres des moteurs, etc.

Le couloir supérieur permet d'inspecter les soupapes des ballonnets, qui doivent entrer automatiquement en fonctionnement dès que le gaz qui y est contenu, l'hélium en l'espèce, se dilate par l'effet de la diminution de pression avec l'altitude, et les remplit entièrement. D'autres soupapes permettent naturellement de lâcher du gaz à volonté si la situation l'exige.

Le poste de commandement est placé à l'avant et fait corps avec l'enveloppe. Le poste de radio-télégraphie et la cabine du commandant sont placés au-dessus de ce poste de commandement, à l'intérieur de l'enveloppe.

L'emploi de l'hélium pour le gonflement des ballonnets a rendu possible un certain nombre de perfectionnements. En effet, avec l'hydrogène, gaz inflammable et pouvant même faire explosion dans certaines conditions, les moteurs du dirigeable devaient obligatoirement être placés dans des nacelles extérieures, de manière à assurer une bonne ventilation et à éviter qu'une étincelle ne jaillisse sur l'hydrogène. Même en réduisant considérablement les dimensions de ces nacelles, la résistance à l'avancement qu'elles occasionnent demeure appréciable et entraîne une diminution de la vitesse du dirigeable. Grâce à l'hélium,

il est possible de loger ces moteurs à l'intérieur même de l'enveloppe, seule l'hélice demeurant à l'extrémité. Sur l'"Akron", ces moteurs sont au nombre de huit, contre cinq pour le Graf-Zeppelin.

Un autre perfectionnement intéressant à bord de l'"Akron" est le dispositif permettant de faire pivoter les hélices. Celles-ci, en effet, sont montées sur un axe horizontale, indépendant de l'arbre du moteur. Si on le désire, on peut donc faire tourner les hélices pour les amener dans un plan horizontal et les faire agir comme appareils de sustentation. D'autre part, un embrayage et un changement de marche permettent à volonté la marche avant ou la marche arrière, et également, après pivotage, la montée ou la descente.

Grâce à cette disposition, on espère faciliter grandement les opérations d'atterrissage et de décollage. On pourra également augmenter la charge utile ou atterrir sans avoir à perdre de gaz dans l'atmosphère, lorsque le poids de l'aéronef est inférieur au pouvoir ascensionnel du gaz qu'il contient.

L'hélium, en effet, coûte fort cher, et ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'on peut en envisager la perte. Même à bord du Graf-Zeppelin, dont le gonflement à l'hydrogène revient bien meilleur marché que l'hélium on a dû trouver un procédé dans le but de compenser la perte de poids mort du dirigeable correspondant au poids du combustible brûlé au cours du vol, et d'éviter d'actionner les soupapes pour libérer une quantité correspondante d'hydrogène. Pour cela, on alimente les moteurs avec un combustible gazeux, le "gaz bleu", qui a sensiblement le même poids que l'air.

En Amérique, on récupère la vapeur d'eau des gaz d'échappement des moteurs, et on en conserve une quantité correspondant au poids du combustible brûlé. En effet, la vapeur d'eau existe en très grande quantité dans les gaz d'échappement, en raison de la forte proportion d'oxygène de l'air fixe par l'essence, et il est possible d'en mettre également en réserve pour servir éventuellement de l'est.

Une des caractéristiques les plus curieuses de ces gigantesques dirigeables militaires est une chambre de 23 mètres de long et 18 m 50 de large, placée à la partie inférieure, à peu près au tiers de la longueur à portée de l'avant et destinée à abriter cinq avions. Le plancher de la chambre est mobile et peut découvrir une ouverture en forme de T par laquelle un trapèze descend les avions. Ceux-ci peuvent, à volonté, se détacher pour prendre leur vol et se rattachent au trapèze sans grande difficulté. Au point de vue armement, 36 mitrailleuses, réparties tant à la partie supérieure qu'à la partie inférieure, à l'avant qu'à l'arrière, assurant sa défense contre les attaques d'avions ennemis. Son cloisonnement intérieur le rend d'ailleurs très peu vulnérable.

Grâce à l'ingénieux dispositif qui lui permet de libérer rapidement les avions qu'il transporte, l'"Akron" est merveilleusement adapté au rôle d'éclairage qui lui sera dévolu en cas de guerre. En effet, il possède sur les croiseurs l'avantage de la vitesse, puisqu'il peut atteindre 73 nœuds, soit 121 kilomètres à l'heure contre 34 nœuds (63 kilomètres à l'heure) pour les croiseurs. L'avion d'autre part, ne dispose que de quelques heures de vol et est évidemment limité dans ses opérations. Il ne peut s'élever beaucoup de sa base terrestre ou flottante.

Au contraire, l'"Akron" pourra effectuer des croisières de plusieurs jours et couvrir jusqu'à 17.000 kilomètres à la vitesse de 50 nœuds (92 kilomètres à l'heure).

Grâce à la possibilité nouvelle qui lui est offerte de lancer des avions, tant pour sa défense personnelle pour l'attaque des bases ou des navires ennemis, et de les abriter à nouveau pendant le vol, l'"Akron" est tout à fait comparable aux bâtiments porte-avions des escadres modernes ("Levin-ton" et "Saratoga", aux États-Unis, "Béarn" en France). Si le nombre des appareils qu'il transporte est considérablement plus réduit, il n'en est pas moins vrai qu'il possède sur ce type de bâtiments l'énorme avantage de la vitesse.

J. B.
(Science et Monde).

On nomme "coup de foudre" le oui mutuel de deux regards qui s'affrontent pour la première fois.

STE-MADELEINE

M. et Mme Ernest Cordeau font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph, Gilbert, Daniel. Le parrain et la marraine ont été M. Gérard et Mlle Georgiana Plante, de St-Hyacinthe. La porteuze était Mme Rosalphe Bachand. Nos félicitations.

ST-DENIS

M. Armand Roy, cultivateur de cette paroisse est en voyage de pèlerinage à Ste-Anne de Beauré, pour faveurs obtenues.

M. Hervé Perreault de St-Albans, Vermont, était en promenade chez ses parents dimanche.

Vendredi dernier à 1h½ de l'après-midi, a eu lieu la conférence des institutrices de cette paroisse au couvent de la Congrégation de Notre-Dame. Elle fut présidée par M. l'inspecteur Girard; M. Dr Choquette profita de cette occasion pour faire quelques remarques sur l'hygiène dans les écoles.

Judi dernier étaient de passage à St-Denis, MM. Wilfrid Malo, et Gérard Dupré.

M. et Mme Oswald Fontaine de St-Ours, étaient à visiter leurs parents, MM. Henri Bonin et Roch Dragon, mardi dernier, ainsi que leur beau-frère Armand Dragon.

M. Théodore Lachambre, et sa sœur M. Louise sont les invités de M. et Mme Emile Ménard, de St-Ours, mercredi, à une réception en l'honneur des mariés leur fille, à Oscar Dupré.

Mme Ignace Gendron passa une journée chez sa sœur, la semaine dernière, Mme Eugène Malo, de St-Bernard.

Le 3 de ce mois, M. Georges Lachambre, et son épouse ainsi que sa sœur Marie Louise et son ami, M. Gérard Champigny de St-Bernard, étaient en voyage. Lors du dîner pris à Sorel ils continuèrent à Nicolet, rendre visite à Révérend Sœur Champigny, à la Maison Mère des Soeurs Grises, de là à St-David chez M. R. Champigny boulanger. Ils ont été les bienvenus, et très enchantés de leur voyage.

M. Grégoire, curé de la paroisse annonça dimanche dernier que les Quarante-Heures, auront lieu les 15, 16 et 17.

Vendredi dernier étaient en voyage de commerce à St-Denis MM. Arthur, et Sylva Turcotte de La Présentation.

M. Jos. et Albert Lavallée, de Ste-Victoire, étaient en visite chez M. Georges Guertin mercredi dernier avec leur épouse, ainsi que Mme Eugène Ménard.

Mlle Irène Petit institutrice à l'école du village de la Conception, comté de Labelle, vient de recevoir une prime du département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'inspecteur J. Bédard, de Mont-Laurier, pour ses succès dans l'enseignement.

Mme Osias Lussier, de Worcester, Mass., est en visite chez M. Napoléon Lussier.

M. et Mme E. Cadorette, de St-Hyacinthe, ont rendu visite à M. Emile Chevalier dimanche dernier. Dimanche dernier ont eu lieu des prières publiques à l'église et une procession au cimetière paroissial. Mgr Sénécal, curé, a prononcé une touchante allocution.

M. Alfred Leblanc s'est portée acquiesceur de la propriété de M. Herculom Lussier ainsi que du magasin, pour la somme de \$5.200.

Lundi dernier eurent lieu les funérailles de Mme E. Bonin née Imelda Beauré, décédée à Montréal après une courte maladie. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Loiseleur et le service funèbre fut chanté par Mgr Sénécal, curé. Il était assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Loiseleur et Guertin. La chorale de la paroisse a fourni le chant. Les membres de nos institutions religieuses y assistaient avec leurs élèves, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis. Nos sympathies à la famille.

STE-BARNABE

Le Club de Base-Ball de St-Barnabé ayant de terminer sa saison vient de rencontrer des clubs tels que Roxton Falls, St-Roch de Richelieu, St-Eugène, Ste-Madeleine et plusieurs autres. Il a 10 victoires à son crédit contre 4 défaites.

Le St-Barnabé remercie tous les généreux donateurs qui ont bien voulu prêter main forte au club pour la saison qui vient de se terminer.

ST-DOMINIQUE

Les Quarante-Heures commencées lundi dernier, se sont terminées mercredi. A cette occasion plusieurs prêtres étrangers sont venus prêter leur concours à notre curé et à notre vicaire.

Dans la nuit du 12 au 13 octobre, le feu détruisait la grange et le hangar de Mr. Léonard Courtémarche alors que celui-ci était absent. On ignore encore les causes de l'incendie.

Ces jours derniers, Mlle Marie-Anne Dupont de St-Antoine sur Richelieu était en promenade chez Mr. Rémi Côté. Elle a aussi visité d'autres amies à St-Dominique.

Au cours d'un voyage fait au Canada, Mlle Adeline Bourget de Ustur Maine des États-Unis, est venue rendre visite à une ancienne amie, Mlle Laurette Dubreuil de St-Dominique. La visiteuse était accompagnée de son père.

Le 12 octobre dernier a été baptisée Marie, Jeannine, Huguette, fille de Girard Dubreuil, cultivateur, et de Marguerite Beaugrand. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Beaugrand, grande parents de l'enfant. La porteuze était Mlle Rachelle Beaugrand de St-Pie.

M. Gérard Gauthier, fils de Charles-Léon Gauthier de St-Dominique, a été conduit dernièrement à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe où il a subi une grave opération. Le malade est en bonne voie de guérison.

ST-JEAN-BAPTISTE

M. l'abbé J. O. Gadbois, M. l'abbé Roger Préfontaine, M. Albert Morier, Mme Pierre Sanger, Mmes Marthe Desautels, Christine Roy, Berthe Bellemare, Adrienne Lacaille, Anna-Berthe Sansoucy, MM. Ernest Ladouceur et Lorenzo Lacaille ont assisté au concert des Petits Chanteurs à la Croix de Bois, de Paris, au Séminaire de Saint-Hyacinthe, vendredi dernier.

On annonce pour lundi, le 19 octobre, le mariage de Mlle Bibiane Tétrault, fille de M. et Mme Henri Tétrault de cette paroisse avec M. Honoré Roireau de Saint-Césaire, fils de M. Roireau, décédé et de Mme Roireau.

Des chemins en asphalte sont faits dans notre village: les travaux commencés chez M. Philippe Roy se terminent chez M. Adolphe Sénécal.

ST-DAMASE

Les amis de Mlle Alice Lussier lui ont donné un shower d'ustensiles de cuisine en l'honneur de son prochain mariage. Mlles Gilberte Foisy et Laurette Jodoin servaient les rafraichissements.

Les invités étaient Mmes Lamarche de St-Hyacinthe, Marchessault, N. Gauthier, A. Jodoin, P. Jodoin, R. Bruno, N. Lussier, Léo Jodoin, Mme A. Blanchard, Mlles Gilberte Foisy Lucille Morier Laurette Jodoin Yvonne Boutin, A. Lussier, MM. A. Lussier, A. Jodoin, Alf. Jodoin, P. Jodoin, Hector Chartier, Victor Choquette, Louis Lussier Rolland Lemonde, Alcide Blanchard, Mme Lamarche était en visite chez Mme Z. Marchessault et Mme A. Gauthier.

BELOEIL

La semaine dernière furent célébrés en l'église paroissiale de Beloeil les funérailles de M. Elzéar Burelle.

La levée du corps a été faite par l'abbé J.-A. St-Amour, curé de la paroisse et le service a été chanté par l'abbé Loiseleur curé de Macmasterville. On remarquait au choeur M. St-Amour, curé et M. Chaput, vicaire de la paroisse. La chorale de Beloeil était sous la direction du notaire Cormier.

Les porteurs étaient MM. Joseph Beauchemin, Raoul Laporte, Victor Provost, L.-P. Charron, Emery Provost, Emery Laporte.

Conduisaient le deuil: son fils André, ses filles Marie-Jeanne et Rolande, ses frères Eustache, Joseph et Henri Burelle; ses sœurs Mmes: Adèle Blain, Napoléon Burelle, Dollard Trudeau, Lucien Trudeau, et Candide Trudeau. Les personnages remarquables de l'assistance étaient M. et Mme Euclide Hébert, M. et Mme Napoléon Larivée St-Hilaire M. et Mme Léo Blain de Montréal, M. et Mme Henri Cardinal, M. Rosario Blain de Ste-Julie, M. et Mme Uldéric Loiseleur, M. Horace Lambert,

T'a pas ?



tout cela pour rebondir à un "mauvais numéro"



dites simplement -
"Bière Black Horse Dawes s.v.p."!

M. Louis Carron et plusieurs autres.

M. Elzéar Burelle, cultivateur de notre paroisse est décédé le 4 octobre à Beloeil à l'âge de 53 ans. Il laisse dans le deuil outre sa mère, un fils André, 2 filles Marie-Jeanne et Rolande, 3 frères Eustache et Henri de Beloeil, Joseph de Montréal, 5 sœurs Mmes Adèle Blain, Napoléon Burelle, Dollard Trudeau, de Beloeil, Mmes Lucien et Candide Trudeau de St-Basile-le-Grand. Autres parents M. et Mme Napoléon Blain St-Basile M. et Mme Henri Cardinal de Montréal Mme Ulric St-Georges de St-Mathias, M. Omer Blain de St-Bruno.

M. et Mme Charles Fontaine de St-Marc étaient en visite chez M. Elphège Deslauriers.

Marie Jeannine, fille de M. et Mme Omer Provost née Irène Lambert, a été baptisée samedi le 10 octobre. Parrain M. Horace Lambert, marraine M. veuve Lambert oncle et grand-mère de l'enfant.

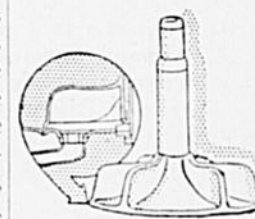
ST-CESAIRE

Dimanche dernier, à l'issue de la messe paroissiale, M. Aurélien Bélanger, avocat, d'Ottawa adressait la parole à la porte de l'église. Malgré la température un peu froide un bon nombre d'auditeurs étaient groupés pour entendre le conférencier qui parlait de la situation des canadiens en Ontario. M. Martel, représentant de la Sauvegarde, de St-Hyacinthe, accompagnait M. Bélanger.

M. et Mme Lucien Jumeau sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Yves-Gilles. M. et Mme Emile Jumeau, grands-parents de l'enfant sont ses parrain et marraine. La porteuze au baptême était Mme Henri Jumeau, tante du bébé.

Judi dernier dans l'après-midi, un incendie origina à la demeure de M. Sylva; la brigade des pompiers a pu mettre heureusement sous contrôle assez tôt. Les dégâts causés par l'eau et la fumée sont tout de même assez considérables, ils atteignent tant le mobilier que l'immeuble, mais ils sont en partie couverts par les assurances.

Mardi, le 29 septembre, Adèle Tremblay, veuf de Arsélie Bernard s'éteignait paisiblement à la demeure de son gendre M. Wenceslas Gauvin, à l'âge de 70 ans. Une foule nombreuse et sympathique assistait au service funèbre qui fut chanté vendredi, le 2 octobre en l'église paroissiale, par M. le curé Darce assisté comme diacre te sous-diacre de MM. le vicaire Morin et le Rév. Père Tessier C. S. C. A l'orgue, la messe de Perrault fut exécutée par la chorale. Un grand nombre d'offrandes de sympathies fut reçu par la



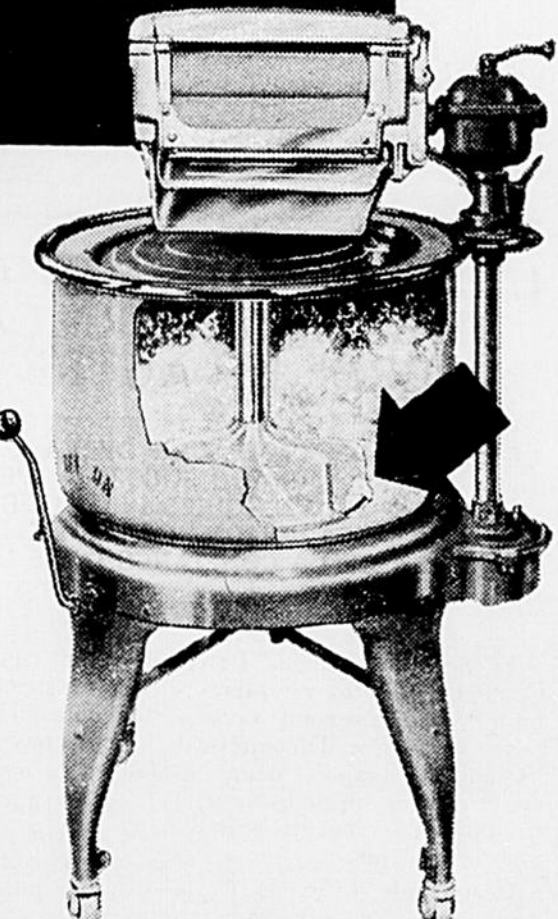
cest là qu'elle lave mieux

VOUS pouvez voir par vous-même pourquoi la machine à laver ABC NORTHERN ELECTRIC fait votre blanchissage plus vite et mieux que tout autre appareil de même capacité.

L'agitateur, qui bat le linge, a six grandes ailettes... plus que toute autre machine. Chacune d'elles donne une poussée énergique... six cents poussées en tout par minute... ce qui fait passer l'eau savonneuse au travers des tissus, avec une force considérable.

Ces ailettes sont si parfaitement arrondies et polies qu'elles ne peuvent aucunement user les vêtements. Même le bord de l'agitateur... enfoncé sous le niveau de la cuve et assujéti par deux paliers fixes... ne peut retenir ou endommager les tissus.

Il y a aussi bien d'autres raisons qui expliquent l'efficacité de l'ABC. La Northern Electric a soumis aux épreuves les plus rigoureuses toutes les parties de cette machine à laver (fabriquée au Canada) avant d'y apposer son "SCEAU D'APPROBATION" qui en garantit les mérites.



Northern Electric

Southern Canada Power Co. Ltd

(A TOUTES LES SUCCURSALES)

famille; nous y joignons nos vives condoléances.

M. le curé fait actuellement sa visite paroissiale annuelle; profitant des derniers beaux jours, il se rend d'abord chez les familles qui demeurent aux extrémités de la paroisse. Cette coutume a quelque chose de paternel et de touchant, et le père spirituel est partout reçu avec le respect et la joie qui doivent accueillir un tel hôte.

Heureusement que les fêtes ne viennent qu'une fois par année. — Pourquoi? — Ça nous donne le temps de payer les dettes qu'elles nous ont obligé à contracter.

LISEZ LE CLAIRO

\$88,500,000

Payés aux Assurés et aux Bénéficiaires Depuis la Fondation

\$56,000,000 Payés aux Assurés Vivants \$32,500,000 Aux Bénéficiaires Nommés

Les polices de la Confederation Life Association sont capables de pourvoir à tous les besoins spéciaux en fait d'assurance-vie.

Confederation Life Association

W. CHAPDELAINE, Agent, St-Hyacinthe

Écrivez-nous; nous vous enverrons notre représentant le plus rapproché.

Annoncez dans le "CLAIRON" le journal populaire

COLONNES FÉMININES

A UNE JEUNE FILLE

Le charme de vos yeux est chose si fragile,
Qu'un regard, s'attardant à fixer leur douceur,
Pourrait en profaner l'intimité tranquille
Et flétrir d'un désir leur exquise candeur;

Vos yeux ignorent tout... Les éveils de la brise
N'ont jamais allongé l'or léger de vos cils:
Dans leur rayonnement, jamais ne s'imprécise
Le nostalgique émoi des jours troublants d'avril;

Vos yeux ne cherchent pas les tiédeurs amoureuses
Dont s'élève l'air bleu des jardins de printemps;
Le soir, le sommeil de vos prunelles songeuses
Ne sait que la blancheur des blancs rêves d'enfant.

Oh ! conservez longtemps vos paupières baissées
Aux sourires menteurs, à la vie, aux passants;
D'avoir levé les yeux, bientôt l'âme est lassée.
Ignorez, de savoir on souffre, on souffre tant...

Emile LENTE

UNE GARÇONNE D'IL Y A 300 ANS

La reine Christine de Suède

Litteratura, Budapest;

La presse d'Europe centrale a longuement commenté, ces dernières semaines, le cas de Mme Rosner, dame bien connue de la société viennoise, qui vécut en femme pendant 40 ans, mais qui devait pour ce faire, se livrer à des combats héroïques contre elle-même et la société. En effet, malgré son physique féminin, elle se sentait homme dans son âme et voulait vivre comme tel. Enfin, les chirurgiens eurent pitié d'elle et lui firent les glandes d'un bœuf, afin de donner un caractère masculin à son caractère féminin de plus en plus accentué. A la suite de cette opération, Mme Rosner obtint des autorités de la ville un état civil masculin et cette créature, hantée auparavant par de continuelles idées de suicide redevint un membre utile de la société.

Femme ou homme ?

Aujourd'hui, un tel cas est du ressort de la science. Il y a 300 ans, lorsque Gustave-Adolphe, le grand roi de Suède, eut une fille d'apparence très masculine, s'il ne se fût pas agi de cette même Christine, qui, pendant son règne, devait rayer de la procédure criminelle l'accusation de sorcellerie, nul doute qu'elle n'eût été elle-même victime de ces préjugés moyenâgeux. Les contemporains de Christine de Suède ne savaient que penser de cette curieuse créature. Descartes qui pour son malheur, avait accepté l'initiation de cette reine bizarre et qui dut, tel un bouffon, exécuter un pas de danse devant la cour réunie, affirmait pourtant que Christine avait été créée plus que quiconque à l'image de Dieu.

Néanmoins, d'autres ne manquaient pas de l'accuser de pratiques immorales et de penchants morbides. D'aucuns la vénéraient comme "héros de l'esprit", tandis que quelques-uns la considéraient comme une folle. Mais comment les opinions n'auraient-elles pas été partagées au sujet d'une femme qui, jeune encore, renonçait à sa couronne pour n'être pas contrainte de se marier, en dépit des pressantes instances de la noblesse, qui la suppliait de ne pas laisser s'éteindre la dynastie ? Que dire de cette femme qui, fille du plus grand protecteur du protestantisme, allait se convertir au catholicisme, se rendre à Rome, où le pape lui donnerait un cardinal pour tuteur et qu'on enterrerait finalement à la basilique de St-Pierre, où, hormis les papes, on n'humble presque personne, et surtout pas de femmes ? On classer cette reine libérale et démocrate par excellence qui se montrait parfois si jalouse de son autorité qu'elle n'hésitait pas à faire assassiner son maître des cérémonies et expliquait son acte en disant que, reine absolue, elle n'avait à répondre de ses actes qu'à Dieu seul ! Elle abandonnait en tout les attributs de son sexe, portait des vêtements masculins, des cheveux courts, allait à la chasse et montait à cheval, ce qui n'empêchait pas, à chaque pas, sa nature de femme de se heurter à des obstacles, ce qui lui faisait dire que le plus grand malheur qui puisse frapper une créature humaine, est de naître femme.

Christine de Suède
ancêtre de la "Garçonne"

On comprend que les contemporains de la reine de Suède aient été complètement désemparés par les allures de celle-ci. Mlle de Montpensier écrivait d'elle, non sans une certaine ironie: "Un joli petit garçon". Cependant, le pape excommunié d'un geste bienveillant toutes les excentricités de l'ex-reine de Suède par ces mots:

"E'donna !" (Elle est femme!) Quant à Christine, elle gardait jalousement les privilèges masculins que lui conférait son titre royal en signant ainsi ses édits: "Christina Rex".

Il n'y a rien d'étonnant à ce que, aujourd'hui, au siècle des garçons, l'intérêt des écrivains se soit tourné vers cette curieuse figure du passé et qu'à très peu de temps d'intervalle deux livres, l'un allemand, de Hannah Szasz, l'autre français de la princesse Lucien Murat, aient paru sur la vie de cette reine "androgène". Aucun de ces livres n'apporte de révélations inédites, mais leurs auteurs, deux femmes, ont réussi à trouver des explications psychologiques fort intéressantes à l'antimie de leur héroïne. C'est en effet, sa bisexualité qui conduisit tour à tour dans les bras de la comtesse Elba Sparre et dans ceux de l'ambassadeur d'Espagne, Antonio Pimentelli, cette princesse toujours inquiète et avide de satisfactions.

Une fillette de génie

Si la personnalité de Christine de Suède est passionnante à cause des complexes psychologiques dus à sa bisexualité, elle est non moins attachante par son esprit vraiment génial. La fille de Gustave-Adolphe avait à peine dix ans quand elle suivait déjà avec profit les enseignements politico-diplomatiques d'Axel Oxenstiern, le "chancelier de fer". Dans les lettres qu'elle écrivait alors à son oncle, la fillette parlait de politique comme d'autres enfants d'incidents scolaires. Elle avait d'ailleurs pris l'engagement écrit, dès l'âge de 13 ans, de n'utiliser que la langue latine pendant ses leçons. Naturellement, "il n'y avait pas moyen de lui faire apprendre les ouvrages de dame", écrivait une de ses gouvernantes. La société féminine l'ennuyait, à l'exception de celle d'Elba Sparre et de quelques-unes de ses favorites. A l'âge de 18 ans, lorsqu'elle monta sur le trône, la jeune reine adressa cet autoritaire message à un monarque voisin: "Je peux vous assurer que, parmi mes serviteurs et mes ministres, il n'y en a aucun et il n'y aura jamais pour oser faire un pas à mon insu ou sans mon ordre".

Réfractaire au mariage

L'aspect physique de Christine était très masculin. Elle avait hérité du nez aquilin de son père, une de ses épaules était sensiblement plus haute que l'autre depuis une chute de cheval malheureusement survenue pendant son enfance. Elle avait de très jolies mains blanches, mais d'une structure très masculine. Par contre, elle avait les hanches cambrées et la croupe large, suivant l'expression d'un de ses admirateurs, le duc de Guise.

La grande passion de la princesse était sa collection de tableaux et de livres. "Les livres me pénètrent de force vitale", avait-elle l'habitude de dire lorsqu'un des savants de sa cour, le rabbin portugais Israël Manasse, venait enrichir sa bibliothèque de quelque vieux

codex hébraïque. Mais si elle avait beaucoup de goût pour les sciences, elle en avait bien moins pour l'économie et, après son départ du trône, elle eut, 35 ans durant, malgré sa pension élevée, de continuelles embarras d'argent. Elle empruntait où elle pouvait et elle aurait même accepté le trône de Pologne pour se renflouer, à condition qu'on ne lui imposât pas le mariage. Car, pour rien au monde, elle n'eût accepté ce "jong terrible", comme elle disait. Toute sa vie elle fut en proie aux passions les plus violentes et refusa de se soumettre à toute formalité légale. Elle se moquait complètement du qu'en-dira-t-on qui régit la vie de bien des femmes. La première, elle raillait son "je m'enfichisme" et, lorsqu'elle, dans sa vieillesse, sa vaine se renversa, aux environs de Rome, elle appela sa suite et, riant: "Venez vite, mes amis, et constatez de visu si votre reine est bien hermaphrodite ou non !"

L'histoire connaît peu d'hermaphrodites qui aient supporté à la fois avec tant de dignité, de sagesse et d'humour ce cadeau à 2 tranchants de Dame Nature.

LA FEMME LA PLUS ENVIEE DE LA TERRE

The Manchester Guardian; par Frau Hettie Dyhrenfurth

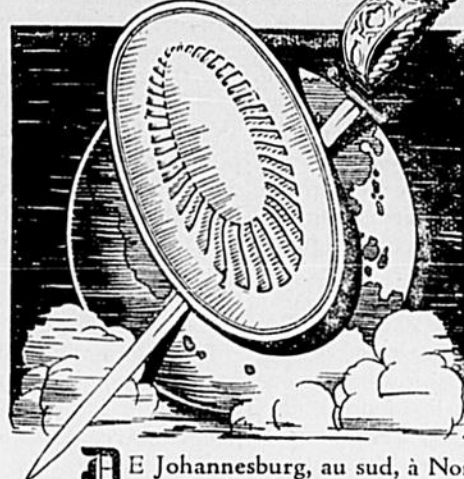
Femme du Chef de l'expédition internationale de l'Himalaya en 1930

"La femme la plus enviée du monde". C'est avec cette légende que les journaux de Bombay publièrent ma photographie, le jour de notre arrivée là-bas en mars 1930. Combien de fois mes camarades ne m'ont-ils pas taquinée, en me citant cette phrase, lorsque j'étais de mauvaise humeur pendant l'expédition ! Car j'avoue que je n'ai pas trouvé cela tellement agréable, et vraiment je conseille à toutes les femmes qui m'ont enviée à cause de mes aventures (et parce que j'étais seule femme au milieu de 200 hommes remarquables) de rester en Angleterre. C'est sûrement beaucoup plus amusant et beaucoup moins fatigant.

Je savais parfaitement bien à quoi il fallait m'attendre, et tout ce que j'aurais à supporter. Mais mon mari allait courir au danger et moi je voulais absolument être près de lui et pouvoir l'aider.

Mon travail le plus dur commençait à Denjeeling, la dernière station de chemin de fer, où je dus emballer tous nos bagages. Quelquefois on grogne lorsqu'on a deux ou trois malles à faire. Mais il m'a fallu faire 350 caisses ! Pendant dix jours je travaillai du matin au soir, car il fallait aussi que je fasse des listes du contenu de chaque caisse afin de pouvoir retrouver chaque chose aisément. Le 7 avril nous partîmes. Il y avait 10 hommes, 350 porteurs, et moi-même.

L'épée et le bouclier du monde



De Johannesburg, au sud, à Nome, au nord, de Vancouver, à l'ouest, à Shanghai, à l'est, le besoin urgent de tous les foyers est un moyen de défense contre l'adversité et une protection contre la pauvreté. Or dans les deux hémisphères, une organisation canadienne fait sa part pour satisfaire à ce besoin. Des milliers de familles, dans plus de 30 pays, vivent en toute sécurité grâce au rachat protecteur d'une police d'assurance à vie dans la Manufacturiers.

Fondée en 1887

THE
MANUFACTURERS LIFE
INSURANCE COMPANY
SIEGE SOCIAL TORONTO, CANADA

J. A. BELANGER

Représentant, St-Hyacinthe,

me. Mon mari m'avait toujours dit que le voyage jusqu'au camp de base de Pangpema était très court et que j'aurais là de très agréables vacances. Le voyage dura sept jours. Chaque matin nous descendions de 4.000 pieds dans les vallées du Sikkim, puis l'après-midi, sous une chaleur torride, nous remontions la pente opposée, car les bungalows sont toujours sur les crêtes. Une fois, dans une seule après-midi nous avons passé d'une altitude de 5.400 pieds, à une altitude de 13.000 pieds. Le changement de climat fut d'une terrible rapidité. En bas c'était la jungle, en haut ce fut un véritable hiver, avec tempêtes de neige. J'avais le mal des montagnes, et de toute la nuit je pus me coucher de peur de suffoquer. Ensuite, il nous fallut traverser cinq grandes passes, dans la neige. J'avais toujours le mal des montagnes, je perdais le souffle, j'étais comme un poisson hors de l'eau. Aucun des hommes ne s'en aperçut. Quant à mon retour, je pus lire les dépêches de M. Smythe au "Manchester Guardian" cela m'amusa beaucoup. On y lisait: "Mme Dyhrenfurth est dans une forme remarquable, elle est toujours au premier rang". M. Smyth n'avait pas voulu altérer la vérité, mais lui, ni aucun de ses compagnons n'ont jamais vu à quel point j'étais faible. Une fois, après une partie de tennis, "Big Bill", Tildent me déclara: "Je ne comprends pas pourquoi vous êtes si fatiguée. Notre petit chat ne m'a pas même réchauffé". Et je pense que comparés à moi tous mes camarades étaient des Tildent de la montagne !

La tâche la plus dure, ce fut de traverser en un jour trois grandes passes de 14.000 à 15.000 pieds, et de descendre dans le Nepal. Après une journée de montées et de descentes successives sur des pentes escarpées, nous fûmes très heureux d'entendre "Bara Sahib" dire: "Bientôt nous serons arrivés à notre nouveau camp, dans le Nepal. ("Bara Sahib" est le nom que les coolies ont donné à mon mari. Cela signifie le maître, le chef). Mais quelle déception ! Après trois pas, nous avions de la neige jusqu'aux épaules. Nous essayons d'avancer mais nous enfonçons de plus en plus dans la neige molle. Et cela dura des heures et des heures après une journée d'escalades fatigantes ! Au moment où j'étais à bout de nerfs, le sirdar (chef des coolies) déclara qu'il n'avait jamais vu de Mem Sahib aussi forte. J'étais la première femme qui ait traversé les hauts défilés. Cet aimable encouragement m'aida beaucoup et c'est avec une énergie renouvelée que j'atteignis le camp.

Finalement après 20 jours seulement (!) nous arrivâmes à notre camp de base, à Pangpema, à 16.370 pieds. Mais la gentille villégiature d'été que mon mari m'avait promise, me parut assez hostile et assez froide. Nous eûmes des tempêtes de neige chaque jour pendant tout le mois de mai. Avec beaucoup de travail, notre camp devint à peu près confortable. Nous avons bâti deux huttes pour les porteurs et une cuisine. Naturellement, en partant j'avais l'intention de faire la cuisine, ou, tout au moins,

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indienne, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles; aussi Cottonnades de toutes sortes.

TAPIS ET PRELARTS.

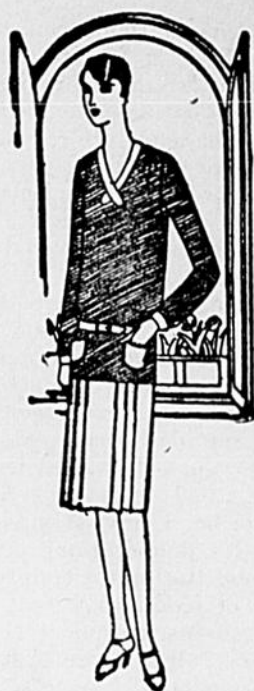
Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "Maple Leaf" supérieurs à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE
SAINT-HYACINTHE



d'aider à la faire. Mais je vis bientôt que c'était tout à fait impossible. Mes yeux se remplissaient de larmes, et la fumée du bois vert me suffoquait. Je ne pouvais pas rester plus de deux minutes de suite dans notre gentille petite cuisine. Il fallait en avoir l'habitude, comme notre cher cuisinier Tenchodar. Chaque Européen avait sa tente juste assez large pour le sac de couchage et un "ruck-sack" contenant les choses les plus nécessaires. Naturellement, les tentes n'étaient pas assez grandes pour qu'on puisse s'y tenir debout. Souvent j'ai pensé que ce serait bien beau de pouvoir mettre mes culottes sans avoir à me coucher sur le dos. Grâce au club alpin, nous avions pu emporter la grande tente de l'Everest qui avait déjà fait les trois expéditions dans l'Himalaya. C'est dans cette tente que nous prenions nos repas. Malgré le froid, nous étions toujours d'excellente humeur.

A 16.570 pieds d'altitude, il faut renoncer à une propreté parfaite, car l'eau chaude devient rare. Mais mon teint ne fut jamais plus beau que pendant l'expédition. La crème et le soleil: voilà les meilleurs soins de beauté. Il m'est même arrivé de prendre des bains dans une des tentes. Naturellement, il y régnait une obscurité parfaite, et je ne pouvais pas m'y enlever. Mon boy devait se poster près de l'entrée. Je lui jetais mes vêtements, l'un après l'autre, par-dessus le rideau, comme dans un sketch de music-hall à changements de costumes.

Il m'était très difficile de soigner mes cheveux. Je ne pouvais penser à les laver, bien entendu, le temps était trop froid; mais après deux mois, ils avaient grand besoin des soins du coiffeur. Alors Erwin Schneider, l'excellent alpiniste autrichien, eut pitié de moi, et un jour il passa près d'une heure à me couper les cheveux. Après cette opération, j'avais l'air assez étrange. Pendant plusieurs mois après l'expédition je ne pus me présenter chez un coiffeur sans susciter un étonnement terrifié: "Quel est le coiffeur qui vous a fait cette coupe ?" me demandait-on chaque fois. Ce n'est pas gentil à moi de raconter cela maintenant, car, à Pangpema j'avais montré beaucoup de reconnaissance à Erwin. Mais il faut avouer qu'il a plus de valeur comme alpiniste que comme coiffeur. Le 1er mai, on commença l'attaque sur Kanchenjunga. Tous mes camarades allèrent dans les plus hauts camps, et je restai seule avec quelques porteurs. Mon travail était de préparer les provisions, et de les envoyer. Chaque soir j'emballais des caisses, et chaque matin le sirdar me réveillait à 6 heures pour surveiller les coolies, et les envoyer dans la montagne. On m'a souvent demandé si jamais je n'avais eu peur toute seule au milieu de soixante hommes à demi sauvages. Il faut que j'avoue que les premiers jours je me sentais mal à mon aise. Mais au bout de très peu de temps je sus que je pouvais avoir en eux une confiance absolue. La

Suite à la page 7

Feuilleton du "Clairon"

COEUR DE FORCAT

Par MAURICE BOUE et EDOUARD AUJAY

No. 13 (Suite)

III

Il se passa deux jours avant que Fernand Gouraud en trouvât l'occasion de continuer son récit. Les deux forcats usaient de prudence, car on le leur avait bien recommandé: défense absolue de parler entre co-détenus. Ceux qui étaient surpris à échanger le moindre mot étaient punis sévèrement, et toute punition entraînait le retrait des faveurs.

Or, Lefranc et son compagnon appréciaient comme il convient la faveur de pouvoir être isolés dans le bureau du comptable pendant que, par tous les temps, soleil torride ou pluie diluvienne, les bagnards travaillaient à la pelle, à la pioche, ou à la hache.

Enfin, durant une nouvelle absence du gardien, Fernand Gouraud put compléter la relation de ses aventures.

— Les bandits, continua-t-il, m'emmenèrent, ainsi réduit à l'impuissance, dans une forte automobile qui stationnait non loin de l'entrée du domaine. A peine fus-je dans la voiture que l'on retira le bâillon que j'avais sur la bouche et, aussitôt, on me remplaça par un masque d'anesthésie. Naturellement, je ne

pus résister à cette attaque du chloroforme et, en quelques secondes, je me rendis tout à fait inoffensif.

— Quand vous connaîtrez mon odyssey... souffla Lefranc, vous retrouverez...

— Laissez-moi achever, mon ami, interrompit Gouraud, et vous verrez quel raffinement de cruauté... Ce que firent les bandits alors, je n'en ai su que le lendemain. Pour moi, je m'éveillai, au petit jour, au milieu d'une prairie. Vous jugez de ma surprise ! Je ne me souvenais pas des événements de la nuit. J'assemblai mes impressions désordonnées et, faisant appel à tout mon courage, je me levai et tentai de marcher. Le chloroforme m'avait tout à fait abruti, et c'est avec de grandes difficultés que je gagnai la route...

— On vous avait remis vos vêtements ? demanda Lefranc.

— J'étais habillé tel que l'avait été au soir en quittant le comte... L'aurore rosissait les toits des maisons d'une grosse agglomération. Le premier passant que je rencontrai me renseigna: j'étais Brest ! Mon premier soin fut naturellement de me faire indiquer le commissariat de police et j'y entrai bientôt, tibiement encore. D'abord, on me prit pour un i-

vrogne en bordée. Puis, comme j'insistais, on se décida à m'introduire auprès du commissaire.

La surprise de ce fonctionnaire était grande en entendant mon récit, et déjà, il se disposait, à faire opérer quelques vérifications à Pont-Saint-Père, lorsque la sonnerie du téléphone retentit. Aux premiers mots de son interlocuteur invisible, le commissaire parut plus surpris encore, et il coupa court à l'entretien en disant:

— Laissez-moi un quart d'heure, et je vais vous donner des tuyaux intéressants... Ouf, justement...

Puis, revenant à moi:

— Je vais vous demander, dit-il, de me renouveler vos déclarations.

— J'étais loin de me douter, mon pauvre compagnon, de ce qui m'attendait !...

— Je le devine ! dit Jacques Lefranc.

— En bref, on venait d'avertir le commissaire que le comte de Clermont avait été assassiné pendant la nuit, et que le coupable ne pouvait être que l'intendant Fernand Gouraud, qui avait disparu.

J'abrégé, car le reste de l'histoire ne vous apprendra rien de plus. Tout se tourna contre moi, les chiens empoisonnés les deux billets de mille qu'on retrouva dans mon gilet et qui, selon l'accusation, n'étaient qu'une faible partie du produit de mon butin; on retrouva entre les doigts crispés de M. de Clermont ma propre

chaîne de montre que, selon le juge d'instruction, la victime avait dû m'arracher dans la lutte; l'arme du crime, je dus reconnaître moi-même qu'elle m'appartenait; enfin, on releva sur mes vêtements des traces de sang que les experts qualifièrent de "giclures" et l'on montra même au jury la position que j'occupais quand elles me fouillèrent !

Personne ne voulut croire à mon histoire de bandits masqués, sinon pour dire que des complices m'avaient aidé à machiner une mise en scène ! Je ne pouvais apporter aucune preuve de mon innocence, alors que l'accusation "démontait" le contraire... Vous avez passé par ce calvaire-là et vous le connaissez aussi bien que moi: les assises, la condamnation aux travaux forcés, et le bagne. Je vous jure, mon ami, que je suis innocent et que je ne mérite pas le châtiment que je subis.

— "Je suis innocent..." Ah ! l'horrible torture que de n'avoir pas pu faire admettre cette certitude par les douze juges impossibles ! "Je suis innocent..." C'est le cri de conscience révoltée et de la chair qui souffre ! Jacques Lefranc, devenu le 3260, et Fernand Gouraud, qui n'est plus que le 2948, ont ce même accent désespéré: je suis innocent !

A son tour, profitant des absences du gardien, Jacques Lefranc fit à son compagnon le récit de son odyssey. Etrange paradoxe: de se sentir tous

les deux victimes d'un sort, injuste, ils souffraient moins. L'homme est ainsi fait — fût-il le meilleur entre les meilleurs — que la souffrance d'autrui apaise la sienne propre.

Pour les deux bagnards un point était certain: ils étaient les victimes de la même bande. Les procédés étaient les mêmes, le soin apporté à créer des preuves de culpabilité ne différaient pas. Enfin, les deux hommes étaient tous deux marqués au front du même sceau: "le cercle rouge".

Cela seul restait obscur dans cet amoncellement d'indices si clair.

Souvent, Lefranc et Gouraud épiloguaient sur ce signe mystérieux et ne parvenaient pas à en définir le sens caché.

— Pourquoi, demandait Lefranc, nous avoir ainsi marqués ? Le crime qu'il l'un et à l'autre on nous imputait, le luxe de précautions dont s'entouraient les vrais coupables pour que nous fussions condamnés avec certitude, nous retire à jamais l'espoir de devenir libres... Et, cela, les bandits le savaient bien. Alors...

Pourquoi ce cercle qui, jamais, ne pourra nous distinguer parmi les hommes libres ?

— Jamais ? demanda Gouraud. Qui sait ?...

Jacques Lefranc ne releva pas le mot d'espérance. A quoi bon se leurrer ? On ne revient pas du bagne, quand on est condamné à perpétuité. Espérer une révision du procès ? Non ! En se refermant sur les

malheureux, la porte de Cayenne les avait enclos comme en un tombeau.

Les jours, alors, passèrent, moroses, désespérants. Chaque matin, s'était le même réveil dans le dortoir nu et froid, un réveil de prisonnier qui se demande ce que sera sa journée, quelle infortune nouvelle elle lui apportera.

De loin en loin, on conduisait Lefranc chez le directeur qui disait:

— J'ai reçu une lettre de votre femme... Par faveur spéciale, je vous en informe... Elle dit que vos enfants se portent bien et que tous trois pensent à vous...

De ces courtes audiences le forcat 3260 sortait plus abattu qu'en y entrant. Apprendre ainsi de sèches nouvelles de ceux qui étaient toute sa vie... alors qu'il eût voulu les presser dans ses bras, les étendre de toutes ses forces.

Un jour, pourtant, un événement changea le cours des réflexions des deux compagnons. Ce fut après une de ses disparitions que le gardien-comptable annonça à ses aides:

— Je viens d'être chargé de faire le tour des postes de la brousse, dit-il. Nous allons dresser l'inventaire du matériel... Je dis "nous" car je vous emmène... J'ai confiance en vous... Vous êtes de bons gars... Nous ferons ça en douceur... ça vous distraira.

— Quand partons-nous ? demanda Lefranc.

— La semaine prochaine, je crois, répondit le surveillant.

Simultanément, une idée avait germé dans l'esprit des deux compagnons. Dès qu'ils furent seuls, ils se la communiquèrent.

— Lefranc ?...

— Gouraud ?...

— Vous avez deviné ce que je voulais vous dire ?

— Oui, car j'ai en le même idée que vous.

— Vous êtes bien décidé ?

— Autant que vous l'êtes.

— J'ai des renseignements.

— J'en ai aussi.

— Dites-les.

Plus prudemment que jamais, les deux hommes se communiquèrent leur plan qui était, on l'aura deviné, de profiter de cette tournée dans la brousse pour s'évader.

— Dans mon dortoir, disait Lefranc, j'ai pour voisin de "taulard" un évadé qui s'est fait reprendre à Bordeaux, et qui m'a conté son évasion... J'ai retenu soigneusement ses renseignements... Ce sera dur, Gouraud !...

— Je le sais, j'ai recueilli, moi aussi, les confidences d'un ancien. Deux fois, il a essayé, deux fois, il a échoué, oh ! il faut le dire, bien près du but...

Mais il était seul et je suis certain qu'à deux on s'en tire mieux.

Ce projet remplit les nuits et les jours de Jacques Lefranc. Il ne songeait plus à tout ce que sa situation avait de triste et de terrible à la fois. Il ne vivait que pour la réussite de son plan.

Fuir ! Réussir à mettre la distance entre lui et ce bagne

immonde ! Qu'importaient les luttes et les souffrances nouvelles qui l'attendaient ! Il les surmonterait toutes, il vaincrait, parce qu'au bout de ce long martyre il y avait la France, Paris, et sa femme Yvonne... et ses deux petits Pierre et Hélène...

Ah ! venir les surprendre, en cachette, un matin... Frapper doucement à la porte. Entendre la voix chérie: "Qui est là ?..." et répondre dans un souffle: "Chut ! c'est moi... Jacques"...

Les rêves du forcat étaient peuplés de scènes épouvantables où se mêlaient les requins du terrible Maroni, l'avocat-général, qui avait requis aux assises et le gardien-comptable armé d'un immense porte-plume... D'être d'une âme tourmentée de souffrance et d'angoisse.

Enfin vint le jour du départ. Dans cette longue randonnée à travers la brousse désertique et brûlante, les deux forcats devenaient les égaux de leur gardien, sinon que celui-ci, par une prudence tout administrative, portait en bandoulière un énorme revolver d'ordonnance d'un modèle déshéant et quasi inutile. Mais on avait une confiance si absolue dans le "3260" et le "2948" qu'on jugea inutile de s'entourer de plus de précautions.

A suivre

Il arrive souvent qu'on est aimée comme on voudrait être aimée, par l'homme qu'on aime pas.

NOTES LOCALES

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

La cinquantième convention annuelle de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec s'est terminée hier soir par un banquet offert par la cité de St-Hyacinthe, aux officiers, directeurs et principaux invités de la Société. Plus d'une soixantaine de convives y assistaient.

Le congrès qui vient de se terminer fut sans contredit l'un de ceux qui ont obtenu le meilleur succès. Une foule nombreuse de cultivateurs et des fabricants de beurre et de fromages, venus de toutes les paroisses de la région de Saint-Hyacinthe, a suivi très assidûment les délibérations de ce congrès. Les autorités provinciales et fédérales y ont été représentées, ce qui est une preuve palpable de l'intérêt qu'elles portent à cette si intéressante industrie agricole.

Les conférences données au cours des deux jours qui ont duré le congrès ont été par des experts et des professeurs en matières agricoles. Elles ont été très bien écoutées et trouvées intéressantes si on en juge par les discussions qui les ont suivies. Il est à espérer que cultivateurs et fabricants en ont retiré des enseignements qu'ils sauront mettre en pratique pour leur plus grand bénéfice.

A l'ouverture de la première séance, hier matin, les délégués ont fait les élections des officiers et des directeurs de leur Société pour l'année 1932, avec le résultat suivant :

Patrons : L'Hon. Robert Weir, ministre Fédéral de l'Agriculture, et L'Hon. Adélard Godbout, ministre Provincial. M. J.-H. Crépère, de Saint-Camille, comté de Wolfe, a été réélu président actif de la Société pour un septième terme; Vice-président, L'Hon. J. C. E. Ouellette, de Lac Etchemin, Dorchester; Directeurs ex-officio, L'Hon. Adélard Godbout, ministre provincial de l'Agriculture et M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre.

Les directeurs élus sont : MM. Zénon Bérubé, de St-Denis; R. Mouski, de St-Jean; M. P.P. de Rivière Ouellette, de St-Val-de-Bellechasse; Évangéliste Grégoire, de St-Malachie; Dorchester; Alph. Lapierre, de St-Sébastien de Frontenac; Eugène Turcotte, de St-Bonaventure, Yamaska; Frédéric Gélinais, de Sherbrooke; Samuel Gobeil, de LaPartie; Compton, Elie Bourbeau, de St-Hyacinthe; Alf. Mercure, de l'Ange Gardien de Rouville; Nap. Dufresne, de Roxton Falls; J. L. Poupart, de St-Isidore de Laprairie; J. H. Philie, de Valleyfield; L'Hon. Emile Moreau, de Roberval, Lac St-Jean; M. Ed. de Sales LaTerrière, N. P., des Eboulements, Charlevoix; Chas. Laganière, de Grondines, Portneuf; M. Arsène Denis, de St-Norbert, Berthier; M. J. O. Mandeville, Vaucluse, L'Assomption; M. F. X. O. Trudel, de Montréal; M. Jos. Dumoulin, de St-Scholastique; M. J. E. Poirier, de Ferme-Neuve, Labelle; M. L. A. Charlevoix, de St-Télésphore, Soulanges; Représentant le Commerce, M. J. F. Desmarais, de Montréal; Secrétaire-trésorier, M. Alexandre Dion.

Aux séances de la deuxième et dernière journée des rapports ont été soumis par les conférenciers suivants : M. E. Bourbeau, directeur de l'École de Laiterie de St-Hyacinthe, sur "Evolution dans l'Enseignement à l'École de Laiterie"; — "Statistiques de l'Industrie Laitière", par M. G. E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques de la province de Québec; — "La fertilisation des pâturages", par M. Henri C. Bois, B. A., B. S. A., chef du Service de l'Economie rurale; "Souvenirs inédits sur l'origine de la Société" par l'Hon. Juge Louis Tellier, de St-Hyacinthe.

Dr J. A. Ruddick

Le Dr J. A. Ruddick, Commissaire fédéral de l'Industrie Laitière à Ottawa, prononça une conférence sur "Un demi-siècle d'Industrie Laitière". Voici un résumé de sa conférence :

"Le Jubilé de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec est un événement d'un très grand intérêt pour moi, car il coïncide exactement avec mon entrée dans l'industrie laitière, de cette

province. C'est en effet au printemps de 1882 que j'arrivai du comté d'Oxford, Ontario, pour travailler à titre de fromager dans une fabrique depuis longtemps disparue du comté d'Huntingdon. Deux ans plus tard, en 1884, j'assistai pour la première fois à la convention annuelle de cette société.

"Bien des changements se sont produits dans l'industrie elle-même au cours de ce demi-siècle. Avant 1882 la fromagerie était le centre presque unique de l'intérêt. C'est dans le comté d'Huntingdon, en 1873, que la première beurrierie du Canada fut établie, mais comme les systèmes de séparation de la crème qui étaient alors en vogue manquaient d'efficacité et qu'ils n'enlevaient qu'une partie de la matière grasse du lait, la beurrierie eut beaucoup de peine à soutenir la concurrence de la fromagerie. Ce ne fut que lorsque l'écrémuseuse centrifuge fut introduite qu'elle prit la place qui lui appartenait. C'est en cette année mémorable de 1882 que la première écrémuseuse centrifuge fut installée par le Lt-Col. Duchesnay, dans une beurrierie de Ste-Marie de Beauce. C'est donc à la province de Québec que revient l'honneur d'avoir eu la première écrémuseuse centrifuge au Canada, sinon en Amérique, ainsi que la première beurrierie. Avec l'apparition de l'écrémuseuse centrifuge le rapport financier de la beurrierie se rapprocha de celui de la fromagerie et à partir de cette époque la beurrierie se trouva sur une base plus ferme, mais ce n'est cependant qu'après l'introduction de l'écrémuseuse à bras ou petit séparateur qu'elle prit son plus grand développement dans le pays en général. L'industrie beurrière commença à se développer vers la fin de la décennie de 1880, et elle fut mise sur une base solide lorsque la réfrigération fut installée dans les entrepôts et à bord des paquebots en 1895-96 et que le surplus de beurre pour l'exportation devint un facteur dans le marché du monde.

Le conférencier parle ensuite longuement du Congrès International d'Industrie Laitière tenu en juillet dernier à Copenhague, Danemark, et auquel il a assisté à titre de représentant du gouvernement canadien. Il parle des fermes, des fromageries et des beurrieres de ce pays qu'il a visitées au cours de son voyage ainsi que des écoles d'agriculture et de laiterie. Parlant de ces dernières institutions il dit qu'elles sont un exemple de l'esprit remarquable de confiance en soi-même qui est caractéristique de l'agriculture canadienne. Le cours d'industrie laitière dure 8 mois et l'étudiant doit avoir 3 ou 4 années d'expérience pratique dans une fabrique avant de suivre le cours.

Le conférencier fait ensuite un rapport des opinions qu'il a recueillies des importateurs et des commerçants du Royaume-Uni en ce qui concerne les qualités et les défauts des produits laitiers importés du Canada. "J'ai entendu, dit-il, des commentaires très favorables, spécialement en ce qui concerne l'apparence du beurre, grâce au marquage uniforme. On s'est plaint de l'irrégularité de la saveur et de couleur entre le beurre venant d'une même beurrierie et avant mon départ de l'Angleterre, on commençait à se plaindre des moisissures que portait le beurre venant du Québec. Depuis que je suis revenu au Canada, j'ai été stupéfié d'apprendre que le beurre de plus de 150 fabriques de Québec avait été classé "sans catégorie" à cause de la moisissure. C'est là une situation extrêmement grave et je désire appeler ici l'attention de tous les intéressés sur le fait que ce défaut, si on ne parvient pas à y remédier, portera un coup fatal à l'industrie laitière dans cette province.

En ce qui concerne la fromagerie l'emploi de fils de fer autour des boîtes a été une très grande amélioration et l'on ne se plaint plus des boîtes cassées. On se plaint que les fromages, fabriqués pendant les temps froids, sont pâteux, non mûrs et qu'ils ont un pauvre goût. Fabriqués vers la fin de la saison ils devraient être mis dans les chambres à maturation qui sont chauffées à une température d'au moins 60 de-

A WASHINGTON

M. Gérard Cournoyer, élève du Séminaire de notre ville, a quitté Montréal dimanche soir dans le "Washingtonian" du Canadien National, à destination de la capitale américaine. M. Cournoyer, comme on le sait, représentera le Canada à Washington au Concours International d'Eloquence, qui aura lieu demain, le 24 courant.

M. et Mme Elzéar Cournoyer, de Sorel, accompagnent leur fils dans son voyage.

Le jeune orateur s'est classé premier dans les concours d'élimination qui avait été tenu à Québec. A Washington il concourra contre les jeunes orateurs de France, d'Allemagne, d'Angleterre, du Mexique et d'autres pays.

Tous nos meilleurs souhaits à ce jeune orateur.

EN PROMENADE

M. et Mme Alcide Chevalier, ainsi que leur fils Raymond, de Worcester, Mass., étaient en promenade à St-Hyacinthe la dernière fin de semaine. Au cours de leur séjour ici ils ont rendu visite à la famille de M. Albert Chevalier, rue Girouard.

POPULATION DU CHRIST-ROI

M. l'abbé C.-H. Lafontaine, curé de la paroisse du Christ-Roi, a terminé sa visite paroissiale au cours de la semaine dernière. Après le recensement qu'il a fait lors de cette visite il apprend que la population de cette paroisse est de 643 familles formant 3,117 âmes. L'augmentation de la population sur l'année dernière est de 287 âmes et de 3 familles.

Le recensement scolaire fait en même temps démontre que 665 élèves fréquentent les écoles de la paroisse. Sur ce nombre 515 élèves fréquentent les classes de l'Académie Prince et 150 les classes annexes de cette institution situées dans le sous-sol de l'église du Christ-Roi.

grés et conservés dans ces chambres assez longtemps pour qu'il se forme une croûte d'une épaisseur raisonnable. Le commerce ne veut à aucun prix de ces fromages froids et verts.

Les autres défauts se rapportent à l'emballage du fromage en boîtes. Il y a des fromages qui sont trop hauts pour les boîtes. La boîte devrait bien s'ajuster. Lorsqu'elle est de la bonne hauteur il y a un petit espace d'air au-dessus ce qui permet à l'extrémité supérieure du fromage de sécher et de former une croûte; on évite deux extrémités du fromage viennent en contact intime avec le dessus et le fond de la boîte, les extrémités deviennent molles et se noircissent, et dans ce cas on condamne immédiatement le fromage, quelle que soit sa qualité. Ceci s'applique plus spécialement au fromage fabriqué pendant les temps froids. Les boîtes doivent être aussi bien sèches avant d'être employées.

On est très bien disposé au Royaume-Uni envers les producteurs canadiens et ce serait bien regrettable si les défauts que je viens de mentionner devraient faire disparaître cette bonne disposition. L'industrie laitière est d'une très grande valeur pour cette province. Si vous perdez le marché anglais nous n'aurons plus de commerce d'exportation.

Je regrette d'avoir à vous porter ces plaintes, mais je manquerais à mon devoir si je ne vous disais pas toute la vérité. Nous ne pouvons pas ignorer cette situation, elle présente trop de danger. Je compte que les laitiers de cette province, avec leur intelligence et leur esprit d'initiative, sauront corriger ces défauts.

Les nombreuses résolutions qui ont été adoptées à l'unanimité à la fin du congrès, après étude et discussion, démontrent que la Société d'Industrie Laitière, toujours à la hauteur de sa tâche, s'intéresse à toutes les questions qui sont de nature à servir les meilleurs intérêts de la classe agricole en général et de l'industrie laitière de la province en particulier.

Une conférence sur LE LAIT fut aussi prononcée, à une séance le soir, par Mlle Eveline Leblanc, conférencière démonstratrice du Service de l'Industrie Laitière à Ottawa. Des vues animées des plus intéressantes sur le lait et son emploi sous différentes formes dans la famille, ont illustré le sujet traité.

INCENDIE RUE DESPRES

Un incendie assez considérable s'est déclaré lundi dernier dans la propriété de M. Philias Dion, rue Despres. Le feu origina dans un logement de cette propriété habité par M. Napoléon Tanguay.

Sous la direction du chef de Police Adjudant Bourgeois les pompiers ont dû travailler près d'une heure pour combattre cet incendie et empêcher les flammes de se communiquer aux autres logements de la propriété de M. Pion et des bâtisses environnantes.

Les logements qui ont été sérieusement endommagés par l'eau et la fumée sont ceux du propriétaire, M. Philias Pion, et de ses locataires, MM. Prosper Brien, Napoléon Tanguay et Edmond Picard.

La cause de l'incendie est inconnue.

DECES DE Mme Ls.-G. SAURETTE

C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme Louis-Gédéon Saurette, née Blanche Girouard. Mme Saurette est décédée subitement mercredi matin à sa résidence, rue Ste-Anne, à l'âge de 52 ans.

Outre son époux elle laisse dans le deuil son père, M. Alfred Girouard; sa belle-mère, Mme Alfred Girouard, une fille, Pauline; une belle-soeur, la R. S. Marie de l'Enfant Jésus, de la Communauté des RR. SS. de la Présentation de Marie à Farnham. Elle laisse également trois frères, Jéhova, Adrien et Gaétan, tous du Rang St-François à St-Hyacinthe.

Les funérailles auront lieu en l'église de la cathédrale, samedi matin à 9.30 heures.

S. E. Mgr DESMARAIS AU "SACRE-COEUR"

Dimanche dernier, la Maison provinciale des Frères du Sacré-Coeur avait l'immense plaisir de recevoir Son Excellence Mgr Jos. Aldé Desmarais, Evêque-Auxiliaire de St-Hyacinthe.

A 6 h. 1/4, le matin, il célébrait la messe basse, assisté de M. l'abbé Quintal, cérémoniaire. A la fin de cette messe, Son Excellence présida une cérémonie de profession pendant laquelle le F. Jean-de-Brébeuf, dans le monde Georges Bertrand, prononça ses premiers vœux de religion.

A 8 h. 1/2 M. l'abbé Eugène Goulet, aumônier de la Communauté, célébra la grand-messe, pendant que son Excellence assistait au chœur. A l'issue de la messe, Mgr Desmarais prononça le sermon prenant comme thème le souhait de Notre-Seigneur à chacune de ses apparitions à ses apôtres après sa résurrection: "Pax vobis!" Il sut tirer de ces simples mots des paroles éloquentes et pleines de consolation.

Au sortir de la chapelle, Son Excellence se rendit dans la salle où la Communauté tout entière s'était assemblée pour lui souhaiter la plus cordiale bienvenue. La Chorale de la Maison lui chanta une cantate de circonstance. Et dans une adresse lui ensuite, les Frères exprimèrent à Son Excellence et leur admiration et leurs vœux.

Monseigneur répondit on ne peut plus aimablement et avec tout l'apais qu'on lui connaît; adressant des félicitations aux Anciens pour l'oeuvre accomplie au Canada et donnant des avis bienveillants aux plus jeunes.

Avant de quitter la salle, Son Excellence, à l'occasion de sa première visite à l'établissement, accorda un grand congé.

FEU M. JOSEPH HEBERT

Les funérailles de M. Joseph Hébert, père de notre concitoyen M. B. J. Hébert, photographe, ont eu lieu la semaine dernière en l'église paroissiale de St-Jean d'Iberville.

Le défunt était âgé de 68 ans et avait toujours résidé à St-Jean d'Iberville où il fut échoué pendant plusieurs années. Il était aussi un membre fondateur de la Société des Artistes Canadiens-Français, succursale Saint-Jean No 5.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Marie-Louise Lamoureux; 3 fils, M. B. J. Hébert photographe de cette ville, Joseph-Arthur, de Woonsocket, R. I., Victor-Moise, de St-Jean; 4 frères, Louis, de St-Jean, Arthur de Montréal, Drédem, de Trenton, N. J., et Jean-Baptiste, de Columbia, Ohio; 4 soeurs, Mmes J. C. Marsan, Cyrille Grenier, de Montréal, Joseph Daigneault et Emile Bourguignon.

ASSURANCES SOCIALES

La commission des Assurances Sociales de Québec tiendra une séance à Saint-Hyacinthe mardi prochain, le 27 octobre courant. Elle aura lieu à l'Hôtel de Ville à 9 heures de l'avant-midi et sera présidée par M. Edouard Montpetit, de Montréal. Au cours de cette séance les commissaires entendront les suggestions de tous ceux qui s'occupent de l'assistance publique, protection de l'enfance, vocations familiales et d'assurances sociales proprement dit.

Les membres de cette commission qui seront à St-Hyacinthe pour la circonstance sont: M. Edouard Montpetit, Mgr Georges Courchesne, MM. F. G. Scott, Geog. Savoy, Dr Alphonse Lessard, directeur du Service Provincial d'Hygiène de Québec, MM. J. T. Foster, Gérard Tremblay et Emile Doucet.

Le public est cordialement invité à cette séance au cours de laquelle il pourra adresser ses suggestions aux membres qui seront présents.

JOYEUSE REUNION

Dimanche soir dernier M. et Mme Philippe Trudeau, de la rue Viger, ont été l'objet d'une belle réunion à l'occasion du dixième anniversaire de leur mariage. La soirée, organisée par un groupe de parents et d'amis, s'est passée au milieu d'une franche gaieté. Il y eut souhaits de circonstance, chants, musique, etc.

Parmi ceux présents on remarquait: M. et Mme R. A. Trudeau, MM. Armand et Raoul Trudeau, Mlle Yvonne Trudeau, M. Jérémie Lussier, Mlle Blanche, Adeline et Yvette Lussier, M. Frégar, M. et Mme E. Desrochers, M. et Mme Lucien Tétrault, M. et Mme Lucien Gladu, tous de St-Hyacinthe; M. et Mme Jos. Lussier, M. et Mme Lionel Lussier, M. et Mme Georges Trudeau, M. et Mme Raoul Guilbert, M. et Mme Léo Masson, M. et Mme Albert Valois, M. et Mme Jules Marchand, M. et Mme Albert Arpin, M. et Mme Alfred Girardeau, M. et Mme Hervé Desrosiers, de Montréal, M. et Mme Hervé Robichaud, de Granby, etc.

VINGT-CINQ ANS DE PRETRISE

Dimanche prochain les paroissiens du Christ-Roi fêteront leur curé, M. l'abbé C.-H. Lafontaine, à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire d'ordination sacerdotale. Cette manifestation coïncidera avec la célébration de la fête du Christ-Roi, fête patronale de la paroisse.

Le programme de la fête sera le suivant: grand-messe chantée par M. l'abbé Lafontaine; sermon de circonstance par M. l'abbé Vézina, professeur au Séminaire de cette ville; lecture d'une adresse des citoyens et présentation d'un cadeau.

Pour la circonstance un programme spécial préparé par la chorale de la paroisse qui sera dirigée par M. Armand Caron, M. le professeur J. E. Paquin, de l'Ecole Normale, touchera l'orgue.

DANS LES MISSIONS

Voici la liste des missionnaires de la province canadienne des Franciscains pour le diocèse de Saint-Hyacinthe. Sur une cinquantaine de missionnaires qui exercent leur champ d'apostolat en Chine, au Japon, au Tibet, au Maroc et en Terre Sainte, on remarquera que notre diocèse en a fourni une dizaine. A côté du nom de chaque religieux on peut lire son lieu d'origine, l'année de son départ pour les missions et son champ d'apostolat.

Voici cette liste: Beauregard, Fr. Benjamin, Saint-Pie, 1923 Terre-Sainte. Ce religieux est le fils de Mme F.-X. Beauregard, de cette ville. Il est revenu en Canada au commencement du mois d'octobre courant pour y demeurer définitivement. — Benoit, R. P. Séraphin, St-Hyacinthe, 1925, Japon. — Boulay, R. P. Hilarion, LaPrésentation, 1923, Japon. — Chicoine, R. P. Fidèle, Saint-Charles, 1930, Chine. — Comtois, R. P. Raynald, Saint-Aimé sur Richelieu, 1931, Japon. — Denis, R. P. Thomas-Marie, St-Hyacinthe, 1924, Maroc. — Duphily, R. P. Alexandre, LaPrésentation, 1928, Japon. — Handfield, R. P. Denis, Saint-Marc sur Richelieu, 1931, Japon. — Pélouquin, R. P. Bonaventure, Sorel, 1912, Chine. — Tétrault, R. P. Emilien, Saint-Damase, 1928, Japon.

LE CONCOURS TAVANES.

Le concours des montres TAVANES, auquel ont participé un nombre considérable de citoyens de cette ville et de la région, a pris fin vendredi dernier et le résultat a été rendu public mercredi de cette semaine. Il s'agissait de dire combien de montres TAVANES avaient été fabriquées dans le monde entier depuis 1981, date de l'établissement de la compagnie, jusqu'au 31 octobre 1930.

Le nombre exact de montres fabriquées par la compagnie TAVANES au cours de cette période de 40 années nous a été communiqué, ainsi que les noms des gagnants, par MM. L. A. Breton & Fils, représentants de la compagnie à St-Hyacinthe. Ce nombre atteint le chiffre fabuleux de 21,217,886.

Le gagnant de la montre pour homme est M. Guy Rousseau, du village de LaProvidence, qui est arrivé au chiffre de 21,581,480; la montre pour dame a été gagnée par Mlle Cécile Pénelle, également de LaProvidence, avec le chiffre de 20,992,572.

Nos félicitations à M. Rousseau ainsi qu'à Mlle Pénelle.

CHARBONNEAU vs BRODEUR

Le magistrat du District Emile Marin a entendu la cause de Emile Charbonneau, cultivateur de la paroisse de St-Césaire, vs Alphonse Brodeur, également cultivateur de cette paroisse. Il s'agissait d'une action pénale au montant de \$25.00, basée sur la loi concernant la protection des animaux pur sang, loi qui oblige le propriétaire d'un boeuf à le tenir enfermé soit dans son étable ou dans un enclos spécial entouré d'une clôture ou autre obstacle suffisant pour l'empêcher de s'échapper, et cela sous une pénalité n'excédant pas \$25, pour chaque infraction.

Le demandeur qui demeure voisin du défendeur a prétendu que ce dernier ne s'était pas conformé aux prescriptions de la présente loi puisque depuis le printemps dernier le boeuf du défendeur a été laissé dans un enclos ordinaire. De son côté le défendeur a prétendu que son boeuf ne s'était jamais échappé de l'enclos dans lequel il se trouvait et que sa clôture était en très bonne condition.

Après enquête et audition des parties le Magistrat Emile Marin a maintenu les prétentions du demandeur considérant que cette loi était faite et passée dans le but de prévenir les dommages. Il a en conséquence condamné le défendeur à payer au demandeur, à titre de pénalité, la somme de \$20.00 avec intérêts et les dépens.

FUNERAILLES D'UNE RELIGIEUSE

Les funérailles de la R. S. Geneviève, née Rose-Anna Tremblay, des RR. SS. de l'Hôtel-Dieu de cette ville, ont eu lieu en la chapelle de la Communauté. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé H. Gendron, chapelain de l'Institut.

Au chœur l'on remarquait: M. le chanoine P. A. St-Pierre, MM. les abbés H. Bélsis, V. Chabot et A. Lalime. Dans la nef on distinguait le R. F. Edige, des Frères du Sacré-Coeur de cette ville, neveu de la défunte.

La défunte était âgée de 47 ans et comptait 26 ans de vie religieuse. Elle était née à St-Fidèle, comté de Charlevoix, d'Auguste Tremblay, cultivateur, et de Aurèle Gagnon. Elle laisse dans le deuil sa mère, Mme Anais Tremblay, de Manchester; 3 soeurs, Mmes Albert Girard, de Manchester, Adélard Michaud, de St-Jean d'Iberville, et James Tremblay, de St-Joseph d'Alma. Elle laisse également trois frères, MM. R. H. Tremblay, de Manchester, Alfred et Wilbrod Tremblay, de Notre-Dame de Lourdes, Mégantic.

L'HALLOWE'EN

C'est samedi soir prochain, le 31 octobre courant, qu'aura lieu au Club de Golf la grande soirée masquée organisée à l'occasion de l'Hallowe'en. Les billets pour cette soirée sont actuellement en vente et l'on peut s'en procurer en s'adressant à Mme Ulédéric Hébert ou à Mlle Cécile Bouchard.

Un programme spécial a été préparé pour la circonstance et l'on peut être assuré de passer une agréable soirée.

Lire "LE CLAIRON" est une bonne habitude !!!

A NOS LECTEURS

Pour le bénéfice de tous ses lecteurs "LE CLAIRON" offrira à l'avenir, chaque semaine, 25 billets de faveur leur donnant droit à un fauteuil d'orchestre au théâtre Corona.

Nous publions aujourd'hui le premier coupon du tirage que notre journal organise et nous invitons nos lecteurs à le conserver jusqu'à l'édition de vendredi prochain alors que paraîtra, dans cette même colonne, les numéros des vingt-cinq gagnants de la série A.

Lorsque les numéros gagnants auront été publiés les personnes qui en seront porteurs n'auront qu'à signer le coupon et le présenter à nos bureaux, 173 boulevard Girouard, où il leur sera fait remise d'un billet les admettant, sur paiement de la taxe de cinq cents seulement, à une des soirées ou soirées de la semaine indiquée sur le coupon. Ce coupon n'aura cependant aucune valeur pour toutes soirées autres que celles de représentations cinématographiques.

Conservez le coupon ci-dessous. Le numéro qu'il porte sera peut-être parmi les vingt-cinq gagnants dans notre édition du 30 octobre prochain.

CONSERVEZ CE COUPON

SERIE A Si le numéro qu'il porte est publié dans "LE CLAIRON", vendredi prochain, il vous donnera droit à UN BILLET DE FAVEUR, (non compris la taxe de 5 cents) pour un fauteuil d'orchestre au Théâtre CORONA.

Nom Adresse

(Coupon valable seulement du 31 octobre au 7 novembre Inc.)

A L'HOTEL-DIEU

La retraite annuelle de la communauté des RR. SS. Grises à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe s'est terminée par une profession de vœux perpétuels. Son Excellence Mgr J. A. Desmarais, évêque auxiliaire de St-Hyacinthe, a présidé la cérémonie assisté de MM. les abbés Gaston Martel, vicaire de la cathédrale, et H. Gendron, aumônier de la communauté. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Paul Mailloux, professeur au séminaire de Sherbrooke et frère de l'une des élèves.

Ont prononcé leurs vœux perpétuels: les RR. SS. Dolores Blanchette, dite Ste-Hedwidge, de Trois-Rivières; Adrien Landry, dite Marie-Adrienne, de Concord, N. H.; Antoinette Trudeau, de Sherbrooke; Marie-Anne Dubreuil, dite St-Olivier, de Stoke Centre; Isabelle Carpentier, de Sorel; Marie-Jeanne Laplante, dite St-Barthélemy, de St-Simon; Rose-Hélène Labossière, de St-Pie; Blanche Rodier, dite Sr Herménégilde, de St-Barnabé; Rosalie Lemoine, de St-Robert; Eliane Marc-Aurèle, de Eastman; Gabrielle Mailloux, de Magog; Alberte Mongeau, dite St-Paul de la Croix, de Sorel; Yvonne Loignon, de Providence, R. I.; Eugénie Boucher, dite St-Jacques, de Sherbrooke; Léa Beaulac, de St-Hugues; Georgette Couture, dite Sr Grégoire, de Wotton; Laurette Lemire, dite St-Pie; Lisette Pélouquin, dite Ste-Catherine, de Blackstone; Blanche Langevin, dite Sr Georgine, de LePas, Manitoba; et Jeanne d'Arc Houle, dite Sr Jeanne d'Arc, de Sorel.

DE RETOUR

Le docteur Ovila Desmarais, directeur-médical des Dispensaires Municipaux à St-Hyacinthe, et madame Desmarais, sont revenus de leur voyage de noces au cours duquel ils ont visité New-York et quelques autres villes des Etats-Unis. M. et Mme Desmarais habiteront St-Hyacinthe, sur la rue Girouard.

EN BONNE VOIE DE GUERISON

L'on nous apprend que M. Jos. Godbout, qui a subi une opération assez grave à l'Hôpital Ste-Jean d'Arc de Montréal, est en bonne voie de guérison. Il est revenu à St-Hyacinthe la semaine dernière et après un repos de quelques jours il pourra reprendre son travail.

REMERCIEMENTS

La famille Ovila St-Germain remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie, soit par offrandes de fleurs ou de messes, bouquets spirituels, visites à domicile, assistance aux funérailles, ou de toute autre manière que ce soit, à l'occasion du décès de Mme Vve Alexandre Sasseville, née Arthémise Bourgeois.

COURSE DE 20 MILLES

Un second marathon est en voie d'organisation à St-Hyacinthe. Il aura lieu dimanche prochain au rond Laframboise, dans Bourg-Joli, et une dizaine d'équipes y prendront part.

La course consistera à faire 40 fois le tour de la piste du parc Laframboise, soit une distance d'environ vingt milles. Plusieurs des coureurs qui ont participé au marathon de Ste-Madeleine à St-Hyacinthe, il y a déjà quelque temps, y seront présents. Le signal du départ, qui aura lieu vers deux heures de l'après-midi, sera donné par le Dr J. L. H. Pagé, maire de cette ville.

L'entrée sur le terrain est absolument gratuite et le public y est cordialement invité.

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Naissances. — Oct. 18 : Joseph Arthur, Henri, fils de Arthur Gaudreau et de Annette Labonté. Par. et Mar.: Joseph McDermott et Georgiana Monfret. — Oct. 19 : Marie, Thérèse, fille de Gérard Légaré et de Aurèle Beaurivage. Par. et Mar. Omer Laramée et Malvina Laramée.

Mariages. — Oct. 17 : Entre Joseph Omer Jacques, fils de Joseph Jacques et de Marie-Louise Desrosiers; et Marie-Anne Lamoureux, fille de feu Joseph Lamoureux et de Delphine Blanchard. — Oct. 19 : Entre Joseph, Wilfrid Roy, de Victoriaville, fils de feu Joseph Roy et de Coraline Pomerleau; et Gilberte Lemay, fille de Téphesphore Lemay et de Armande Gauthier. — Oct. 21 : Entre Aimé Bazinet, de la Présentation, fils de feu Joseph Bazinet et de Philomène Ledoux; et Rose-Aimée Garand, fille de Joseph Garand et de feu Aurèle Casavant.

Sépulture. — Oct. 18 : Rose-Anna Tremblay, dite Sr Geneviève, fille de feu Auguste Tremblay et de feu Aurèle Gagnon, décédée à l'Hôpital St-Charles à l'âge de 47 ans.

PAROISSE NOTRE-DAME

Naissances. — Oct. 18 : Joseph, Ronald, Henri, fils de Adélard Boucher et de Dorilla Hobile. Par. et Mar.: Henri Morency et Rose-Alma Lamarche. — Oct. 20 : Marie-Annette, Thérèse, fille de Antoine Benoit et de Léona Barré. Par. et Mar.: Hormidas Barré et O. Guilmare. Oct. 20 : Marie-Jeanne, Carmen, fille de Esdras Tétrault et de Aurèle Deschênes. Parr. et Marr.: Joseph Robitaille et Delphine Desmarais. — Oct. 11 : Joseph, Alphonse, René, fils de Wilfrid Beauregard et de Bertha Blanchard. Parr. et marr.: M. Alphonse Palardy et Eva Beauregard.

Sépulture. — Oct. 22 : Arthémise Bourgeois, 64 ans, épouse de feu Alexandre Sasseville.

POPULATION DE ST-JOSEPH

Arrêtez la Toux
Rapidement de cette façon

Frictionnez Vicks sur la poitrine et la gorge; appliquez librement.

VICKS
VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

CHRONIQUE MUNICIPALE

Le conseil municipal de St-Hyacinthe a eu, mercredi soir, sa deuxième assemblée régulière du mois d'octobre. Elle était présidée par le pro-maire, M. l'échevin J. L. Guillet, en l'absence du Dr J. L. H. Pagé qui avait été invité à souhaiter la bienvenue dans la ville de St-Hyacinthe aux délégués de la cinquantième convention de la Société d'Industrie Laitière. Les échevins Payan, Richer, Picard, Barceloux, St-Germain, Sylvestre, Mongeau et Létourneau étaient à leurs sièges.

Les procès-verbaux des séances des 7, 14 et 15 octobre courant sont lus par le greffier, M. M.-O. David, et adoptés à l'unanimité tels que rédigés. Lecture des comptes est faite par le trésorier et le paiement en est ordonné à l'unanimité.

Les rapports mensuels des mois de juillet, août et septembre sur les activités du dispensaire municipal sont produits et déposés aux archives.

Sur la proposition de l'échevin Payan, secondé par l'échevin St-Germain, le trésorier de la cité est autorisé à faire au rôle de perception de la taxe d'eau les corrections qu'il a demandées selon une liste déposée devant le conseil.

Selon un avis de motion l'échevin Sylvestre propose, secondé par l'échevin Payan, qu'une somme n'excédant pas \$125.00 soit votée pour défrayer les dépenses du banquet offert par la Cité aux officiers et directeurs de la Société d'Industrie Laitière à l'occasion de la célébration de son cinquantième anniversaire de fondation.

Une demande d'emploi faite par M. Philippe Parent est produite devant le conseil. La cité n'ayant aucune place vacante dans le moment cette lettre est renvoyée au dossier des demandes de cette nature pour références ultérieures. Une requête demandant le gravage de l'extrémité nord-ouest de la rue Du Séminaire, dans le quartier Cinq, est renvoyée au Comité de la Voirie pour estimés et rapport à la prochaine séance.

Sur la proposition de l'échevin St-Germain, secondé par l'échevin Létourneau, il est résolu que les appropriations budgétaires de \$250. pour la Conférence St-Vincent de Paul de la Cathédrale et de \$100.00 pour celle de la paroisse Notre-Dame, soient payées telles que votées au dit budget. Selon un avis de motion l'échevin Mongeau propose, secondé par l'échevin Richer, qu'un montant de \$372.00 soit mis à la disposition du département de l'Incendie et de la Police pour la confection de pardessus d'hiver pour les constables. Une somme additionnelle de \$31.00 est aussi votée aux mêmes fins. Selon un avis de motion l'échevin Payan propose, secondé par l'échevin Sylvestre, le conseil approuve une appropriation de \$1,250 pour l'installation d'une conduite d'eau sur la rue Bourassa et de \$500.00 pour diverses réparations devant être faites au nouvel aqueduc.

Selon des avis de motion donnés à la dernière séance régulière de ce conseil les règlements suivants sont adoptés:

1o Le règlement No. 407 concernant le maire, les échevins, les employés du Bureau, les assemblées du Conseil, et abrogeant les règlements Nos 1, 283 et 391;

2o Le règlement No. 408 concernant les affiches-panneaux-réclames, les enseignes lumineuses électriques, et abrogeant les règlements Nos 22, 289, 32 et 315, ainsi que le premier paragraphe du règlement No. 383;

3o Le règlement No. 411 ordonnant la confection de canaux d'égout, de trottoirs et de gravelage.

Le conseil autorise l'avocat de la Cité, Mre Victor Chabot de s'adresser à la Législature Provinciale afin d'obtenir des amendements à la Charte à l'effet de:

a) De donner aux femmes veuves et célibataires propriétaires le droit de vote sur tous règlements d'emprunt, de com-

mutation de taxes et autres règlements devant avoir l'approbation des propriétaires. Les échevins Picard et Richer se prononcent contre cette demande.

b) Pour faire ratifier le règlement municipal accordant un escompte sur le paiement de la taxe de l'eau.

c) Pour obtenir un escompte sur le paiement des taxes municipales dans un délai déterminé;

d) Pour nommer un agent industriel avec rémunération. L'échevin Richer s'est prononcé contre cette demande.

e) Pour changer la date de la nomination des auditeurs de la Cité;

f) Pour modifier le mode de perception des arrérages de taxes;

g) Pour percevoir les taxes scolaires moyennant rémunération.

Avant de clore l'assemblée le conseil autorise le trésorier, à la suggestion de l'échevin Richer, à préparer une liste des taxes devenant prescrites d'ici au 1er janvier prochain pour la soumettre à la prochaine réunion du Conseil.

L'assemblée est ensuite levée.

THEATRE CORONA

Dimanche et Lundi, 25 et 26 octobre. — LA MAISON DE LA FLECHE.

L'histoire se passe à Dijon où un maître-chanteur, à l'aide de lettres anonymes occasionne de nombreux drames et suicides. Au moment où l'action commence, une riche Anglaise est menacée de voir son honneur sombrer dans la honte si elle ne dépose une somme considérable sur son secrétaire le soir même. Elle ne se laisse pas intimider et confie à sa filleule Betty, les soupçons qu'elle a envers quelqu'un de son entourage, Waberski. Le soir, la filleule sort avec son fiancé et le lendemain matin on trouve le cadavre inanimé de Mme Marlowe (c'est le nom de la riche Anglaise). La mort semble naturelle et on l'attribue à une affection cardiaque.

Plus tard, le personnage soupçonné, aigri d'avoir été déshérité accuse la jeune fille d'avoir empoisonné sa tante, on enquête et l'on découvre qu'une flèche empoisonnée est en possession de Simon Harlowe, Waberski, auteur présumé des lettres de chantage affirme que, au moment du meurtre il était en voyage de pêche, mais personne ne peut corroborer son témoignage.

Anne Upcott, déclare avoir entendu des voix dans la chambre de la victime à 10 h 1-2 heures, mais croyant à une nouvelle piquette contre l'alcoolisme que se faisait donner Mme Harlowe par sa femme de chambre, elle n'y fit pas autrement attention, s'étant déjà évanouie deux fois à ce spectacle.

L'alibi de Betty est indiscutable. Seul Waberski continue ses affirmations contre Betty et donne même l'adresse d'un chimiste qui aurait préparé le poison, mais au moment où les enquêteurs se dirigent de ce côté, le chimiste vient d'être assassiné. Les soupçons tombent alors sur Ann Upcott et Waberski. Ann craignant d'être arrêtée prie Betty de l'aider à s'enfuir et celle-ci y consent.

L'inspecteur de police les laisse partir, les piste et parvient enfin à découvrir le véritable criminel, ainsi que de nombreuses pièces à conviction.

Mardi et Mercredi, 27 et 28 octobre. — DRACULA.

Dracula est un comte du 15e siècle devenu vampire, exerçant ses méfaits la nuit et se reposant tout le jour dans son cercueil. Il attire dans un château ruiné, situé au sommet d'une falaise, dans un décor de rochers déserts et de brumes, d'horreur dont il faut féliciter le metteur en scène pour son originalité, un jeune courtier d'immuable anglais; les scènes du voyage en carrosse, le cocher qui disparaît en route préparent bien les scènes étonnantes du château.

Transporté en Angleterre, grâce à la complicité du jeune homme, devenu vampire à son tour, le comte Dracula cause toutes sortes de troubles à la famille d'un médecin anglais: ses victimes vont au sanatorium de ce médecin mais il rencontre un ennemi imprévu, le savant qui possède son secret et les moyens de le combattre. Toutefois, la lutte est longue et dangereuse; il semble que Dracula va réussir malgré tout dans ses mauvais desseins. Mais la force du crucifix est supérieure à la puissance des folies démoniaques.

Jeu, Vendredi et Samedi, 29, 30 et 31 octobre. MAIRONS-NOUS.

La trame évolue autour d'un couple sur l'identité duquel on se méprend. Le maire d'un village moldoslovaque devait marier deux individus, et deux autres se présentent se croyant dans un hôtel et demandant des informations. Mais le maire, qui ne comprend pas le français, les marie gravement en moldoslovaque. L'amusant de l'affaire, c'est que le nouveau mari voyage sous un nom d'emprunt et, sans son consentement, la même jeune fille se trouve à épouser un homme et à prendre le nom d'un autre sans le consentement ni de l'un ni de l'autre du reste. Heureusement, au moment précis où les affaires vont se gâter et où tout semble vouloir tourner au tragique, tout s'arrange et tout le monde est satisfait. C'est un film français.

NOMINATION

L'on nous apprend que M. J. B. Gervais, de cette ville, vient d'être nommé garde-chasse et garde-pêche pour le district de Saint-Hyacinthe. Cette nomination a été faite par l'Hon. Hector Laferté, ministre de la Colonisation et des Pêcheries. Nos félicitations.

POUR LA COUPE

La Ligue de Baseball de la cité de Saint-Hyacinthe terminera sa saison dimanche prochain, alors que le Goodyear et le Maskoutain se rencontreront dans la troisième partie de leur série. Ces deux clubs ont chacun une victoire à leur crédit et la joute de dimanche décidera du championnat. Elle aura lieu sur les terrains du Patronage St-Vincent de Paul.

REMERCIEMENTS

La famille B. J. Hébert remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, assistance aux funérailles, ou de toute autre manière que ce soit à l'occasion du décès de M. Joseph Hébert, ancien échevin, décédé à St-Jean-d'Iberville.

AU PATRONAGE

Le R. F. A. Boivin, directeur de la Maison de Famille au Patronage St-Vincent de Paul de cette ville, vient d'être assigné à un autre poste au Patronage de Québec. Il a quitté St-Hyacinthe ces jours derniers pour entrer dans ses nouvelles fonctions. Il est remplacé ici par le R. F. Charles-Émile Julien, de Québec.

FUNERAILLES DE Mme Vve A. SASSEVILLE

Les funérailles de Mme Vve Alexandre Sasseville, née Armande Bourgeois, ont eu lieu en l'église de la cathédrale au milieu d'une nombreuse assistance. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Emilien Chagnon, vicaire, qui chanta également le service funèbre assisté de diacre et de sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Oscar Brouillé, Rémi Daigle, Michel Daigle, Aimé Gaumont, Pierre Leclerc et A. Cyr.

Le deuil était conduit par MM. Pierre Bourgeois, Cléophas Ménard, Ovide St-Germain, L. Moreau et Albany Deschamps. Dans le cortège l'on remarquait: MM. A. St-Germain, A. Gadbois, A. Vincelle, H. Laplante, X. Gaumont, E. Senécal, L. Avard, E. Bonet, M. Michon, J. C. Bolduc, N. Tétrault, P. Beaudoin, J. L. Guillet, Noël Desmarais, T. Desmarais, Ovide Desmarais, Wilfrid St-Germain et plusieurs autres.

La défunte était âgée de 63 ans. De son premier mariage elle laisse dans le deuil un fils, Cléophas Ménard, de St-Hyacinthe; une fille, Mme Ovide St-Germain, née Eva Ménard, de St-Hyacinthe; un frère, M. Pierre Bourgeois, de St-Barnabé; une sœur, Mme Vve Clara Desmarais, également de cette ville. Elle laisse aussi son beau-frère, M. Louis Moreau, de St-Barnabé; une belle-sœur, Mme Napoléon Deschamps, de St-Hyacinthe.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathie, bouquets spirituels, offrandes de fleurs et de messes, etc.

Rien n'est meilleur pour former un caractère que d'entendre des vérités difficiles.

LA SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE

Suite de la page 1

teurs et si ce beurre avait été expédié au Royaume-Uni, la chose aurait eu un effet désastreux sur le commerce d'exportation de beurre canadien.

Des enquêtes entreprises pour déterminer les sources de moisissures dans le beurre canadien pasteurisé et pour découvrir des moyens sûrs pour les prévenir ont prouvé que la solution du problème dépend entièrement du fabricant. Les moisissures dans le beurre peuvent être attribuées au fait que la crème pasteurisée se contamine à nouveau en venant en contact avec un matériel insalubre: cuves de réception, tuyaux conducteurs, pompes, valves d'échappement et barattes. On trouve d'autres sources de moisissures dans les papiers parcheminés mal préparés, dans l'eau impure, les chambres froides mal entretenues ou autres marques de mesures sanitaires dans l'établissement.

Les tuyaux et les pompes sont une source de recontamination; ce fait est démontré par le comptage des moisissures et des levures de la crème pasteurisée après que cette crème a passé par ce matériel en se rendant à la baratte. La baratte est sans contredit la source la plus dangereuse de recontamination, à cause de la difficulté qu'il y a de tenir le bois parfaitement propre et en bon état.

Le papier parchemin qui n'est pas soumis à un traitement spécial peut porter les germes de l'infection. Lui seul peut être également une source de recontamination lorsqu'il n'a pas été bien conservé. Ce qu'il importe de savoir et ce dont les beurriers doivent bien se pénétrer, c'est que si l'on empêche les germes de moisissures de pénétrer dans le beurre pendant la fabrication après la pasteurisation, il ne se produira pas de moisissures dans le beurre au cours de la conservation au froid ni pendant le transport.

Pour aider les fabricants à contrôler les moisissures dans le beurre, des services réguliers de laboratoires constituent un des moyens les plus efficaces. Plusieurs provinces ont déjà adopté ce système. Ces laboratoires font le comptage des moisissures et des levures dans le beurre des différentes beurrieres régulièrement. Nul autre moyen n'a rendu autant de services ni a fourni autant de renseignements que le comptage des moisissures et levures, car il constitue un moyen de vérification certaine sur l'efficacité de la pasteurisation et de la stérilisation de l'outillage. C'est pourquoi ces comptages systématiques de moisissures et de levures devraient former partie des opérations du Service d'Industrie Laitière de la province de Québec. Lorsque la fabrication est bien conduite, que la propreté nécessaire est observée et que le travail est bien fait, le beurre pasteurisé ne devrait pas contenir plus de 50 moisissures et levures par gramme de beurre et dans ces conditions il ne se produit pas de moisissures dans le beurre.

Le matériel sale, mal nettoyé, est l'une des causes qui contribuent le plus à répandre les moisissures et les levures dans le beurre. Il faut que le matériel nécessaire soit propre au point de vue bactériologique et aussi stérile qu'il est possible de l'avoir. On peut y arriver facilement au moyen de l'emploi intelligent et généreux d'eau bouillante ou de vapeur.

Le conférencier fait ensuite quelques recommandations pour l'emploi quotidien de la baratte et donne des conseils fort appréciables pour prévenir les moisissures dans le beurre. Il termine en disant que le beurrier doit bien comprendre qu'il ne réussira à prévenir les moisissures du beurre qu'en empêchant les germes des moisissures de pénétrer dans ce produit pendant la fabrication, après une bonne pasteurisation de la crème. Il ne pourra y arriver qu'en stérilisant parfaitement le matériel tous les jours et qu'en maintenant la beurrierie et ses alentours dans un état de grande propreté.

M. Georges Cayer

Le conférencier suivant fut M. Georges Cayer, inspecteur général des beurrieres et fromageries, qui traita de "L'Industrie Laitière de la Province." Pendant les 35 années qu'il a été membre de cette société le conférencier dit qu'il a pu se rendre compte des grands ser-

vices qu'elle a rendus à l'industrie laitière et qu'elle a toujours été la pionnière, quand il s'est agi d'étudier les problèmes nouveaux qui s'offraient, et de demander les réformes nécessaires à l'expansion et au progrès de l'industrie laitière en cette province. C'est sur ces demandes répétées que l'on a obtenu, en grande partie, les améliorations et les résultats dont nous bénéficions jusqu'à date.

Les conditions générales de l'industrie laitière en 1897, date de mon entrée en apprentissage, étaient loin d'être ce qu'elles sont aujourd'hui. Rien d'étonnant que notre fromage dans ce temps, n'ait pas été un concurrent sérieux au fromage de la province d'Ontario où cette industrie s'était développée plus rapidement. De cette mauvaise réputation il ne reste aujourd'hui que le préjugé.

Nous pouvons dire que c'est depuis 1910 que les plus grands pas dans la voie du progrès ont été faits. La loi de 1910, exigeant qu'après le 1er janvier 1912, toutes les fabriques soient enregistrées et qu'un permis d'exploiter soit accordé par le Ministère de l'Agriculture, eut pour effet de faire disparaître 754 fabriques et de faire tomber le nombre total de 2142 qu'il était en 1911, à 1388 qu'il était, au 30 juin dernier. Pratiquement tous nos fabricants de beurre et de fromage sont porteurs d'un diplôme de l'Ecole de Laiterie de St-Hyacinthe. Ils sont aussi porteurs d'un certificat d'expert-essaveur de lait que la loi de 1924, du paiement du lait, d'après sa richesse, les contraint de posséder.

Autrefois la classification du beurre et du fromage variait avec l'état des marchés. Quand ces derniers étaient favorables, la qualité des produits était acceptable; le cas contraire ils étaient toujours mauvais. Avec la classification faite à la Coopérative des Fromages de Québec, en 1910, la qualité du beurre et du fromage s'améliora sensiblement d'année en année. Aussi, lors de la dernière année de la classification faite à la Coopérative, sur 252,818 boîtes de fromage, 89,43% étaient de qualité spéciale et No. 1. Sur 116,211 boîtes de beurre, dont 29,454 étaient pasteurisées, 80,1% étaient de qualité spéciale et No. 1. L'on peut présumer que les résultats si satisfaisants obtenus ont contribué à décider le gouvernement fédéral à faire de cette classification une loi générale pour tout le pays qui fut appliquée en 1923. Les résultats de la première année n'ont donné que 68% de qualité No. 1, sur un total de 533,551 boîtes de fromage. Les résultats pour le beurre ont été de 90,7% pour le beurre pasteurisé, sur un total de 91,572 boîtes, et de 64% seulement pour le beurre non pasteurisé, sur un total de 263,786 boîtes.

Cette classification obligatoire avant en pour effet de rendre le travail des inspecteurs plus effectif, il s'ensuivit que la qualité s'améliora rapidement et en 1930 nous avons 83,20% de fromage No. 1, sur 367,220 boîtes, et 84,7% de spécial et No. 1 sur 375,520 boîtes de beurre pasteurisé. Les résultats de cette année nous font anticiper un gain sur l'année dernière.

Depuis plusieurs années la qualité du fromage de Québec est équivalente à celle de tout fromage fabriqué au Canada. Une expérience se poursuit actuellement, celle d'offrir directement aux commerçants anglais le fromage de Québec portant la marque LAKE SAINT JOHN. Des consignations de quelques centaines de boîtes se font à toutes les semaines par l'entremise de la Coop. Fédérée de Québec. Les rapports sont excellents. La qualité donne entière satisfaction et déjà, les demandes pour ce fromage se sont multipliées. Le suis d'opinion que cette marque devrait être contrôlée par la Coop. Féd. de Québec, afin d'assurer la nouvelle clientèle qu'elle aura toujours du fromage de qualité type sous cette marque.

Après une absence de plusieurs années sur le marché de beurre anglais, nous en avons exporté, jusqu'à date, cette année, des quantités plus considérables que l'on aurait pu prévoir l'an dernier. Nous avons aussi reçu de bons rapports sur la qualité de ce beurre. Il est regrettable, cependant, que des parchemins moisissés ont été trouvés dans quelques barattes de plusieurs lots de différentes fabriques. Nos inspecteurs ont été mis au courant de la chose et toutes les précautions nécessaires seront prises, en vue d'enrayer la moisissure.

Le conférencier parle ensuite de la concurrence déloyale entre les propriétaires de fabriques. S'il doit exister un système de fabrique dans nos campagnes, il me semble qu'il n'est pas logique que les patrons fassent fabriquer leur beurre dans les grands centres, s'ils ont une fabrique à proximité. Je crois qu'il serait aussi payant d'avoir une fabrique de campagne bien organisée, où tout peut être contrôlé par les patrons, que de faire l'expédition aux grands centres, là où ils ne peuvent rien contrôler.

M. Cayer parle ensuite des inspecteurs dont le travail en 1930 a consisté en 12,902 jours de travail; 7,391 réceptions de lait; 1821 jours de fabrication; 13,405 courtes visites; 17,829 visites aux fermes; la vérification de 4,314 lots d'échantillons, de différentes quinziaines. Les inspecteurs étant maintenant engagés à l'année les visites aux fermes rendront des services incalculables. En faisant l'éducation des patrons sur les lieux mêmes il sera plus facile de les convaincre de l'importance d'améliorer la condition des fermes, partant, celle de la qualité du lait. L'inspection des fermes fera aussi économiser aux cultivateurs, dans l'entretien des séparateurs, des sommes d'argent assez difficiles à établir. Les pertes du lait écrémé, inevitables quand le séparateur est en mauvais ordre, en seront aussi attribuées d'autant.

Généralement, les pertes qui se produisent sur la ferme, et dont on ne s'est pas rendu compte, sont souvent la cause de mécontentement du patron, qui la plupart du temps, rejette le blâme sur l'épreuve faite à la fabrique.

Le conférencier termine en espérant qu'à la célébration des noces de diamant de cette Société on aura réussi à surmonter les obstacles du moment et la joie de signaler de nouveaux progrès accomplis.

La deuxième séance du congrès eut lieu à deux heures de l'après-midi. Elle était présidée par M. J. H. Crépéau.

Le premier conférencier fut M. Adrien Morin, B. S. A., chef du service de l'industrie animale, qui traita de l'élevage de façon très pratique, en donnant des exemples au tableau noir.

Il déclara que trois grands moyens s'imposent au cultivateur qui désire améliorer son troupeau, l'usage d'un taureau de race pure, la sélection du troupeau basée sur le contrôle laitier et l'élevage rationnel des veaux.

M. L. P. Deslongchamps

M. L. P. Deslongchamps, propagandiste de la Coopérative Fédérée de Québec, parla des activités de la Coopérative. Cette société, dit-il, est exclusivement contrôlée par les cultivateurs producteurs de la province. D'abord, pour ce qui est du beurre et du fromage, nous n'avons pas cessé de prêcher la classification la plus sérieuse et nous avons développé à l'étranger des marchés les plus importants; nous avons éliminé le plus de courants possible et nous avons aboli le régime des encans que, dès 1920, M. Auguste Trudel qualifiait de défectueux.

Le conférencier ajouta, en parlant de la concentration des produits des beurrieres, que la Coopérative aurait bientôt à Montréal un entrepôt que le gouvernement provincial mettrait à notre disposition pour abriter tous les produits de la ferme. M. Perron avait bien compris cet avantage puis qu'il avait fait voter par les Chambres le montant de \$500,000. Nous sommes certains que M. Godbout l'entend de la même façon, car l'avantage le plus tangible qui démontre la nécessité d'un tel entrepôt central c'est de se dispenser de payer des sommes considérables pour l'entreposage de nos produits, sommes qui suffiraient à elles seules à payer plus que l'intérêt sur la bâtisse.

M. L. P. Lacoursière

M. L. P. Lacoursière, professeur à l'Ecole de Laiterie et sous-inspecteur général, prononça une conférence sur "Les progrès dans la fabrique du beurre depuis 50 ans". Voici un résumé de sa conférence: "Il y a 50 ans l'industrie beurrière était pratiquement à ses débuts et le beurre que l'on trouvait à cette époque était fabriqué chez les cultivateurs sans méthode bien déterminée et, inutile de le dire, sans principes directifs pour la bonne fabrication. Avant 1882 cependant il existait quelques beurrieres mais combien défectueuses et on n'avait pas de bons résultats sérieux. La cause en était au manque d'installation,

VENTE PAR LE SHERIFF

C. S. District de Montréal, No. E-82014.
DAME FANNIE M. MILLER, épouse de W.R. Cruikshank, Demanderesse; contre LES HERITIERS de feu SIMON KALMANOVITCH, Défendeurs. Un terrain situé en la paroisse de St-Hilaire, à Otterburn Park, au coin de la rue Oxford et du chemin de Richelieu, composé des lots Nos. 1-2-3-4 de la subdivision du lot originnaire No. 143 du cadastre officiel de la paroisse de St-Hilaire, avec les bâtisses y érigées. Pour être vendu à la porte de l'église Protestante du village de OTTERBURN PARK, en la paroisse de St-Hilaire, mardi, le DIX de NOVEMBRE prochain (1931), à 11 1/2 hrs. A. M.
Saint-Hyacinthe, ce 21 octobre, 1931.

JOS. L. CORMIER, Sheriff.

SHERIFF'S SALE

S. C. District of Montreal, No. E-82014.

Mrs FANNIE M. MILLER, wife of William R. Cruikshank, Plaintiff; against THE HEIRS of the late SIMON KALMANOVITCH, Defendants. A piece of ground situated in the parish of St. Hilaire, at the corner of Oxford street and the Richelieu road, at Otterburn Park, which is composed of the lots of land Nos. 1-2-3-4 of the original lot No. 143 on the official cadastre of the parish of St. Hilaire, with buildings thereon erected.

To be sold at the Protestant church door of the village of OTTERBURN PARK, in the parish of St. Hilaire, tuesday, on the 10th of NOVEMBER next (1931), at 11 1/2 o'clock in the forenoon.

JOS. L. CORMIER, Sheriff.

AVIS

Avis est, par le présent donné que la Cité de St-Hyacinthe s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir certains amendements à sa Charte, Loi 51-52 Victoria chapitre 83, telle qu'amendée, comme suit:

- Pour donner droit de vote aux veuves et filles majeures propriétaires sur les règlements d'emprunts;
- Pour accorder un escompte sur le paiement des taxes municipales dans un délai déterminé;
- Pour nommer un agent industriel;
- Pour changer la date de la nomination des auditeurs de la Cité;
- Pour modifier le mode de perception des arrérages de taxes;
- Pour faire ratifier le règlement municipal No. 405 accordant un escompte sur le paiement de la taxe de l'eau;
- Pour percevoir les taxes scolaires moyennant rémunération.

Saint-Hyacinthe ce 14 octobre 1931.

CHABOT & POTHIER,

Procureurs de la Requêteur

16-23-30—6n.

d'ustensibles, de lieux propres à la fabrication autant qu'au manque de science requise.

"Plusieurs causes entraînent en ligne de compte pour nuire à la fabrication de bon beurre; on ne s'occupait pas assez du lait, les seaux de bois étaient communs, les chaudières mal confectionnées et, surtout, on n'était pas assez scrupuleux au sujet de la propreté. Avec un lait de qualité si inférieure et un fabricant forcément peu expérimenté on ne pouvait avoir qu'un beurre de seconde et de troisième qualité.

Le conférencier parle ensuite des procédés et du matériel employés autrefois pour la fabrication du beurre. Il dit que ce n'est qu'avec l'apparition de l'écrémage mécanique que les beurrieres commencèrent à se développer moins rapidement cependant que les fromageries parce que les frais d'installation en étaient beaucoup plus élevés. Avec des crèmes défectueuses et un trop fort pourcentage de crème le bon barattage était devenu très difficile. Pour avoir un barattage normal il fallait surélever la température, on allait jusqu'à 56 degrés, 58 et même 60. Naturellement à cette haute température le barattage s'effectuait rapidement mais avec des pertes considérables dans le lait de beurre. Il en n'était pas ainsi en automne, si on ne conservait pas la crème à une température assez élevée.

Le travail du beurre se faisait à la main sur une table spéciale munie d'un long rouleau dont l'une des extrémités était fixée au bout incliné permettant l'écoulement du lait de beurre. Plus tard les tables rondes mobiles mises en mouvement pas un moteur firent leur apparition. Vers 1892 on 93 on fit l'essai d'une machine spéciale à travailler le beurre; elle n'eut pas de succès. A cette époque on s'occupait moins du rendement par cent livres de gras mais par contre on attachait plus d'importance au rendement par cent livres de lait. Un bon nombre de fabricants comprirent difficilement qu'un beurre plus travaillé incorpore plus d'eau et augmentait le rendement. Une autre difficulté du temps était d'obtenir une couleur uniforme. Les uns prétendaient que ce manque d'uniformité dans la couleur était dû à la mauvaise ma-

Suite à la page 8

Cartes d'Affaires

SERVICE DE VALET
Il vous en coûtera \$1.50 par mois et nous irons chercher vos habits une fois par semaine pour pressage et nettoyage.

Spécialité: Habits faits sur mesure à \$25.00

Nettoyage français \$1.25

WILF. POULIOT

Tailleur

56 1/2 Rue St-Casimir St-Hyacinthe

Téléphone 595w

BOUCHARD & FRERE

Peintre Décorateurs

Tous travaux en peinture

Intérieur et Extérieur

Lettrage et Décoration

40, rue Héloïse St-Hyacinthe.

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance, une entière satisfaction.

E. A. GENDRON, 244 Cascades

St-Hyacinthe, Qué.

Téléphone Bell 680

LOUIS BERNARD

Entrepreneur Général

MACON, PLATRIER ET

BRIQUETEUR

A l'entreprise ou à la journée.

Spécialité: Corniches et Ornaments d'Eglises. Travail au Stucco.

Ouvrage Garanti.

130, rue Laframboise St-Hyacinthe

Achetez vos bois

et charbon

chez

ST-PIERRE

& LAROSE</

COLONNES AGRICOLES

A NOTRE CHOIX

Pour que des milliers de familles de chômeurs ne meurent pas de faim, en ville, cet hiver, nous dépenserons des dizaines de millions.

Il en fut de même l'an dernier.

C'est ce que nous ferons sûrement encore l'hiver de l'an prochain.

Cet hiver, il nous faudra nourrir les chômeurs de l'an dernier, plus les nouveaux, parce qu'avec les millions dépensés pour les chômeurs l'an dernier nous n'avons établi personne.

Il faudra payer des loyers, acheter du charbon aussi bien que des vêtements et de la nourriture.

En moyenne, nous dépenserons de \$400 à \$500 par famille, pour qu'en ville, des familles ne meurent pas de froid et de faim.

A quelques uns de ces chômeurs on fera faire des travaux de luxe, des travaux que nos finances délabrées ne devraient pas nous permettre présentement. Des milliers d'autres seront logés et nourris à ne rien faire.

Et cela dans un pays où il reste des centaines de millions d'acres de bonne terre arable à mettre en culture.

Avec les millions que nous dépenserons pour nourrir ces familles, en ville, à ne rien faire, nous pourrions leur fournir l'occasion de s'établir pour n'avoir plus à compter sur les autres pour vivre, du moins celles qui le veulent.

Pourquoi n'essayerions-nous pas de cette politique ?

Dans la province de Québec, cette année, plus de trois mille familles se sont établies avec l'aide gouvernementale. Bientôt ces familles seront en état de se suffire. En attendant, elles n'ont pas de loyer à payer, pas de charbon à acheter. Cela économise des sommes qui peuvent être utilisées à organiser la mise en valeur d'une terre inculte, mais de bonne qualité.

Et nous avons des centaines de terres qui ont un commencement de défrichement, parfois des bâtisses, assez de défrichement, de labour, pour récolter le nécessaire pour la table d'une famille nombreuse.

Ce que la province de Québec a fait dans ce sens est un commencement.

Il faudrait établir encore des milliers d'autres familles, qui ne demandent pas mieux que de retourner à la terre.

Il nous faudra choisir entre l'établissement des Canadiens sur les terres de leur pays, ou l'établissement du "dole system" comme en Angleterre.

Que choisirons-nous ?

Le "dole" coûte des millions, annuellement, sans rapporter quoi que ce soit en retour.

Le développement du pays par la culture permet au moins aux familles de récolter pour manger.

Que choisirons-nous ?

Les uns sont pour le "dole system" comme en Angleterre. Pourtant, si une bonne fois, on voulait essayer d'aider les Canadiens à s'établir sur les terres de leur pays,...

J. E. Laforce

LE COCHET

ENREGISTRE

Un moyen d'abaisser le prix de revient.

Le prix de revient est aujourd'hui un détail de très haute importance dans toutes les branches de l'agriculture. Ce que les oeufs ou les sujets reproducteurs coûtent à produire détermine, dans une très large mesure, le succès ou l'insuccès de l'industrie avicole. Il ne faut pas cependant chercher à abaisser le prix de revient en employant des aliments bon marché ou de qualité inférieure ou en achetant de pauvres géniteurs.

Il faut, au contraire, se servir des aliments de la meilleure qualité possible et les distribuer judicieusement aux basses-cours, que l'on a débarrassées auparavant de tous les oiseaux indésirables, mâles et femelles. Il ne faut pas tolérer les pensionnaires, car ce sont elles qui augmentent le prix de revient.

Dans les efforts qu'il tente pour améliorer les sujets reproducteurs, l'aviculteur doit s'occuper tout d'abord du coq qu'il doit mettre à la tête du

parquet de reproduction. Qu'il évite avant tout d'acheter des mâles bon marché, d'une souche inconnue ou douteuse. On ne saurait apporter trop d'attention au choix du mâle, car la faculté de produire des oeufs est transmise directement par le mâle aux poultes. On voit sans peine que si l'on peut porter de 125 oeufs par an à 150 ou 160 oeufs par an la ponte de 100 poultes, ce surplus par oiseau apporterait un revenu considérable. Le prix de revient par douzaine diminue en proportion directe de l'augmentation de production.

Les cochet enregistre possèdent les qualités nécessaires pour relever la ponte chez les poultes. Ils sont issus de deux lignes directes de femelles qui ont pondu au moins 200 oeufs dans l'un des concours de ponte canadiens nationaux, conduits par le Gouvernement fédéral sur les fermes expérimentales canadiennes. Ces femelles ont donc une production officielle et la grosseur de leurs oeufs est connue. Aucune femelle n'est enregistrée si ces oeufs ne pèsent pas en moyenne 24 onces par douzaine pendant l'année de ponte. Chaque cochet enregistré est issu d'une poule adulte, car les poultes ne sont jamais enregistrées tant qu'elles n'ont pas complété leur première année de ponte.

Les cochet enregistre sont la crème des volailles élevées en vue de la ponte. Ils héritent de trois facultés très importantes : une forte capacité de ponte, la grosseur des oeufs, et une parenté bien développée du côté de la mère. Il n'y a pas d'aviculteur qui ne se rende parfaitement compte de la très grande différence qu'il y a entre les poussins issus de poules et ceux qui viennent de poultes. Ce n'est pas tout : les cochet enregistre sont toujours examinés par un inspecteur du gouvernement au point de vue des caractéristiques physiques, de la race, du type et de la couleur, avant d'être enregistrés. Cette inspection ne se fait que lorsque l'oiseau a six mois ; il n'y a donc que les oiseaux gros et bien développés qui obtiennent l'enregistrement.

Mettez un mâle enregistré à la tête du parquet de reproduction en 1932. On peut aujourd'hui se procurer ces mâles en nombre illimité. Ecrivez au Service de l'aviculture, Ferme expérimentale, Ottawa, pour demander des renseignements sur ces mâles enregistrés et savoir où l'on peut se les procurer.

A. G. Taylor,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa, Ontario.

CULTIVATEURS

Vous vous sauvez en vous instruisant, en vous disciplinant, en vous organisant.

L'Homme d'Etat qui a prononcé ces paroles n'est pas le premier venu : il s'agit de M. André Tardieu, ancien Premier Ministre de France, qui a accepté sous le gouvernement actuel du Sénateur Laval, le porte-feuille de l'Agriculture.

La France traversait alors une crise économique et l'agriculture souffrait. M. Tardieu s'est dévoué à la cause nationale et si, aujourd'hui l'agriculture est sortie du marasme, en France, elle le doit en grande partie à l'homme que son passé ne semblait pas désigner pour un semblable rôle.

C'est au cours d'un Congrès agricole, tenu dans le Sud-Ouest de la France que M. Tardieu a prononcé les paroles que nous citons plus haut.

Si elles sont vraies pour la France, le sont-elles moins pour le Canada, nous ne le croyons pas.

Un peuple a besoin d'être instruit pour être fort. L'instruction varie suivant les nécessités des diverses classes, les études ne sont pas les mêmes pour un avocat que pour un médecin, l'un peut ignorer ce que l'autre doit savoir, il en est de même du cultivateur, ses connaissances doivent porter sur des sujets qui sont particuliers à ses besoins, il a besoin de les posséder et mieux, il les posséder, plus il sera en mesure d'en tirer profit.

Cette instruction impose une discipline au cultivateur, c'est-à-dire qu'il doit marcher dans le rang sans prétendre tout diriger, il peut être à l'avant-garde, mais il ne doit pas quitter le gros de la troupe, et pour bien tenir sa place, il faut né-

PISCICULTURE

Des truites d'une livre et demie à deux livres ont été capturées cette été par des pêcheurs à la ligne dans le lac Alderson, une des nappes d'eau sises dans le parc national des lacs Waterton.

A cet égard, il convient de signaler ici qu'il y a quatre ans, il n'y avait pas de poisson dans le lac Alderson et qu'aujourd'hui cette nappe d'eau est devenue un lieu de prédilection pour les pêcheurs amateurs par suite des essais fructueux de peuplement tentés en 1928 par le ministère des Pêcheries qui, cette année-là, y introduisit des alevins de truite coupe-gorge.

Le cas du lac Alderson est un autre exemple frappant des possibilités qu'offre la pisciculture dans la reconstitution des réserves de pêche du pays.

Dix mille alevins de truite coupe-gorge de la station alevinale de Waterton furent déposés il y a trois ans dans le lac par les dirigeants du service de pisciculture à titre de première tentative pour le peuplement de cette nappe inhabitée. Une deuxième expédition d'alevins eut lieu en 1929. Il semble que les jeunes poissons n'aient éprouvé aucune difficulté à s'adapter à leur nouvel habitat et qu'ils n'y aient été en rien retardés dans leur croissance, puisque le surintendant de la pisciculture fit rapport au département, il y a une ou deux semaines, qu'on y avait capturé cette année des spécimens de truite coupe-gorge d'un poids d'une livre et demie, d'une mensuration de 10 à 14 pouces de longueur et doués de toutes les qualités sportives, caractéristiques de la race.

On s'était proposé de sauvegarder ce lac de toute pêche jusqu'en 1932, mais en en parcourant les berges à cheval, quelqu'un y vit des truites s'élançant hors de l'eau et naturellement on répandit sans retard la nouvelle. Aussi, cette nappe d'eau ne tarde-t-elle pas à devenir le lieu de pêche le plus recherché du parc.

Il n'est pas hors de propos de signaler, en passant, que le Canada a la distinction d'avoir été le premier pays du Nouveau Monde à faire de la pisciculture une entreprise d'Etat. Les premiers alevins, issus d'oeufs artificiellement inséminés au Canada, parvinrent à éclosion en 1858 et lorsque fut établie la Confédération en 1867, la pisciculture fut instituée comme service public.

Autrefois, le service d'aquiculture du ministère fédéral des Pêcheries s'occupait surtout de la multiplication des poissons marchands, mais en ces dernières années, par suite de l'expansion du tourisme, force lui fut de consacrer plus d'attention à la propagation des espèces sportives, au repeuplement des rivières ou des lacs déjà hâtés par ces espèces et même à l'empoisonnement de certaines eaux qui en étaient complètement dépourvues.

Dans ce domaine d'activité, presque toutes les entreprises du département ont été couronnées de succès.

(Communiqué)

cessairement qu'il fasse partie d'un groupement, d'une organisation.

Comme on le voit, la question est simple, il faut que le cultivateur soit instruit, discipliné et organisé.

L'instruction s'acquiert par la lecture, par la conversation, par l'assistance aux conférences en autant que l'ensemble touche les sujets agricoles.

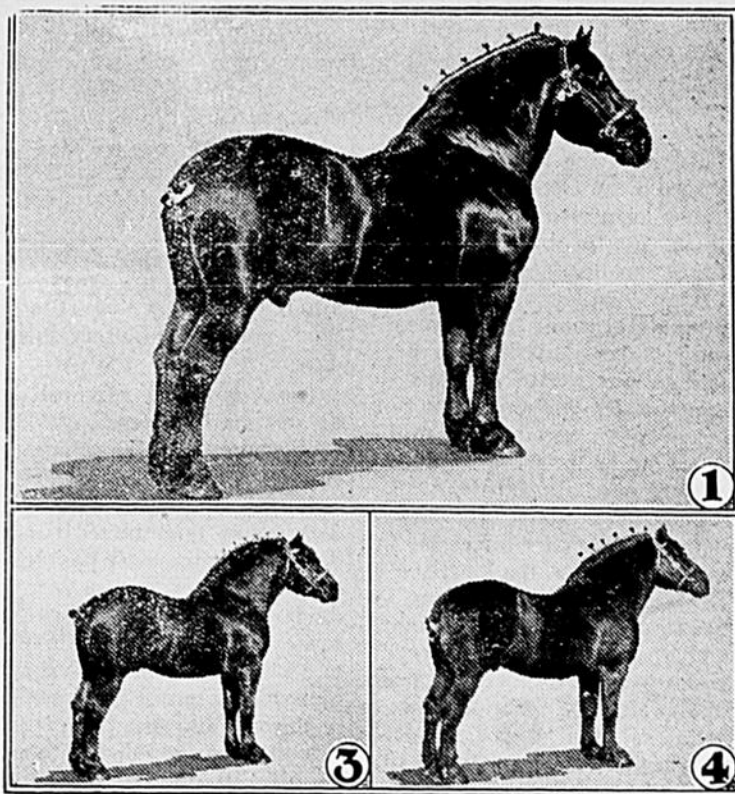
La discipline en découle naturellement, le cultivateur s'est rendu compte de sa nécessité en s'instruisant sur les questions professionnelles, il comprend l'utilité de l'union et il sait qu'il faut que chacun soit à sa place.

L'organisation est le complément direct des deux sujets précédents, elle débute dans la paroisse, elle se continue dans le Comté, dans le Diocèse, et elle se complète par une direction centrale qui veille aux intérêts de tous.

Quel est l'homme qui pourrait jouer son rôle parfaitement s'il n'est ni instruit, ni discipliné ? Soit qu'il comprenne mal, soit qu'il veuille s'imposer indûment, il arrivera fatalement qu'il fera des impairs ou rater la pièce.

Aussi, nous demandons à tous de méditer les paroles de M. Tardieu et nous disons avec lui : Cultivateurs, vous vous sauvez en vous instruisant, en vous disciplinant, en vous organisant.

Pour vous aider à l'étude de ces sujets, vous avez dans notre Province une Association



Les "Black Horses", les superbes étalons Percherons, propriété de la Brasserie Dawes, qui furent employés cette année pour l'amélioration de la race des chevaux de trait dans la province de Québec, ont remporté de nombreux prix aux diverses expositions de 1931. Voici les six gagnants principaux : (1) Leo Magnus II. (2) Rookwood Granite. (3) King. (4) Nelson. (5) Garant. (6) Don Pedro.

CHEVAUX DE QUEBEC PRIMES

Les "Black Horses", les onze étalons de prix de race percheronne qui, au cours de la saison dernière, ont été employés pour l'amélioration des chevaux de trait dans la province de Québec, avec la coopération du gouvernement provincial, sont maintenant tous revenus à leur propriétaire, la Brasserie Dawes, dans les écuries de laquelle ils sont réunis à Montréal.

Huit de ces superbes chevaux, qui ont récemment été exhibés dans diverses expositions des provinces de Québec et d'Ontario, y ont remporté de nombreux lauriers et fait l'admiration des connaisseurs.

Comme l'on s'y attendait, ceux de ces étalons qui commencent les plus grands succès furent "Rookwood Granite" et "Leo Magnus II". Le premier fut, en 1930, grand champion à l'Exposition Internationale de Chicago, le plus haut tribunal pour le jugement des chevaux sur ce continent. Cet animal devait nécessairement susciter un très vif intérêt au Canada et il ne faut pas s'étonner si, avec de tels antécédents, il soit difficile de lui trouver un égal. Le deuxième, lorsqu'il devint la propriété de la Brasserie Dawes, était pro-

Professionnelle bien connue, nous voulons nommer l'Union Catholique des Cultivateurs qui a rendu dans le passé, et qui rend chaque jour des services signalés à la classe agricole.

Nous estimons de notre devoir de le rappeler à tous les cultivateurs, amis du progrès et qui veulent profiter des avantages de la vraie coopération.

(Communiqué)

LA FIEVRE D'EXPEDITION

Un avertissement contre les dangers de cette maladie

Le Dr. J. H. Grisdale, Sous-Ministre de l'Agriculture, est d'avis que l'on peut éviter, en apportant de bons soins à l'élevage et à l'alimentation des bovins en cours de route, une bonne partie, sinon la totalité des pertes qui se produisent de temps à autre dans les expéditions de bœufs d'engrais et de bœufs maigres, et qui résultent généralement de la maladie appelée "fièvre d'expédition".

La "fièvre d'expédition" est causée par des germes qui existent sous forme d'organismes inoffensifs dans le corps des animaux sains, dans la terre et ailleurs, dans les endroits fréquentés par les animaux, et qui sont très répandus dans la nature. Ces germes ne produisent pas de maladie dans les conditions ordinaires, mais lorsque la vitalité des animaux est affaiblie par les fatigues du voyage ou par l'expedition aux intempéries, ces germes, d'inoffensifs qu'ils étaient, deviennent dangereux et produisent la maladie et la mort, et une fois que la maladie s'est déclarée, il n'y a pas de remède.

Voici quelques simples règles qui permettront, sinon de prévenir entièrement, au moins

blement le cheval le mieux connu dans l'Est du Canada, ayant déjà décroché de nombreux prix. Il ne faut que continuer sa triomphale carrière.

Les autres "Black Horses" qui ont porté les couleurs de la Brasserie Dawes dans les récentes expositions d'automne sont "Nelson", l'un des plus fameux étalons percherons talons Percherons et premier qu'il y ait actuellement au Canada ; "King", frère de père et de mère de "Leo Magnus II" et jeune cheval de grande promesse ; "Garant" et "Dissident", deux étalons importés de France pour le compte de la Brasserie Dawes ; "Don Pedro" et "Joliet II".

Voici les championnats et prix gagnés par les huit Percherons de la Brasserie Dawes :

"Rookwood Granite"
Exposition Nationale du Canada, Toronto : grand champion de réserve, champion senior, champion modèle des étalons Percherons et premier de classe sur 13 entrées ; Exposition Centrale du Canada, Ottawa : grand champion et premier de classe sur 10 entrées ; Valleyfield : premier de classe ; Lachute : le meilleur étalon et premier de classe ; Ormstown : premier de classe.

"Leo Magnus II"
Québec : premier de classe ; Sherbrooke : premier de classe et meilleur Percheron. Trois-

Rivières : premier de classe et meilleur cheval ; Ste-Théodose : coupe premier prix.

"King"
Exposition Nationale du Canada, Toronto : quatrième de classe sur 13 entrées ; Exposition Centrale du Canada, Ottawa : grand champion de réserve et deuxième de classe sur 10 entrées, surpassé seulement par "Rookwood Granite" ; Valleyfield : deuxième de classe, surpassé seulement par "Rookwood Granite".

"Nelson"
Québec : deuxième de classe, surpassé seulement par "Leo Magnus II".

"Garant"
Québec : première de classe ; Sherbrooke : premier de classe ; Trois-Rivières : premier de classe.

"Don Pedro"
Québec : quatrième de classe, surpassé par "Leo Magnus II", "Nelson" et un autre ; Sherbrooke : deuxième de classe, surpassé par "Leo Magnus II" ; Trois-Rivières : troisième de classe, surpassé par "Leo Magnus II" et un autre.

"Dissident"
Lachute : troisième de classe, surpassé par "Leo Magnus II" et un autre ; Sherbrooke : qua-

trième de classe, surpassé par "Leo Magnus II", "Don Pedro" et un autre ; Québec : Sixième de classe.

"Joliet II"
Quyon : champion ; Gatineau : premier de classe ; Aylmer : deuxième de classe ; Shawville : premier de classe ; Valleyfield : quatrième de classe, surpassé par "Rookwood Granite", "King" et un autre.

Meilleurs Groupes
Trois-Rivières : coupe premier prix pour meilleur groupe — "Leo Magnus II", "Garant" et "Don Pedro".

Québec : coupe et prix en argent pour meilleur groupe — "Leo Magnus II", "Nelson", "Garant", "Don Pedro" et "Dissident".

Quelques-uns des "Black Horses" sont actuellement préparés en vue des expositions d'hiver où ils seront exhibés, mais le groupe entier conservera ses quartiers-généraux à Montréal jusqu'au printemps prochain, alors que ces étalons seront de nouveau dirigés vers divers centres de la province de Québec pour servir aux fins de reproduction. Pendant qu'ils sont à Montréal on peut les voir à leurs écuries, durant le jour, coin des rues William et Colborne.

Le coeur de la femme est un livre dont les pages ne sont jamais coupées aux endroits les plus intéressants.

Adressez :
Mademoiselle JEANNE
Caisier Postal 1100
Beauce-Jonction, Qué.

Bourses d'études offertes par le C.P.R.

Deux bourses d'études, offertes par le Pacifique Canadien aux employés mineurs et fils mineurs d'employés de la Compagnie à l'Ecole Polytechnique et à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, ont été remportées respectivement par Claude DeGuise, fils de M. M. A. DeGuise, contre-maître à la gare Viger, et à Maurice Ladouceur, fils de M. J. H. Ladouceur, agent du Pacifique Canadien à Shawinigan.

Falls. C'est ce qu'a récemment annoncé M. F. J. Curtis, régistrateur du Personnel et Secrétaire du Département des Pensions du Pacifique Canadien à Montréal.

La bourse de l'Ecole Polytechnique comprend cinq années d'enseignement de génie civil et est offerte, sujette à examens, aux apprentis et autres employés du personnel permanent de la compagnie, âgés de moins de 21 ans, et aux fils mineurs d'employés permanents. M. DeGuise put satisfaire à toutes ces conditions et remporta la plus forte moyenne des points aux examens tenus récemment à cet effet.

La bourse de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales est aussi offerte aux employés et fils d'employés permanents et comprend trois années d'enseignement pour les candidats possédant le degré de bachelier ès-arts, n'ayant pas plus de 23 ans, ou quatre ans Maurice Ladouceur d'enseignement.

pour les concurrents possédant le degré de bachelier ès-sciences ou ès-lettres et n'ayant pas plus de 22 ans. M. Ladouceur remporta cette bourse.

Il est plus facile d'être aimé que d'être compris. Mais nous préférons être approuvés et admirés que d'être aimés et compris.

Suite à la page 8

NOUVELLE INDUSTRIE DOMESTIQUE

Les résultats des recherches conduites à la Station expérimentale de Summerland du Ministère fédéral de l'Agriculture, indiquent qu'avant peu la préparation des fruits confits se fera peut-être sur une échelle commerciale en Colombie britannique. Une maison fabrique actuellement ces fruits pour le commerce tandis que plusieurs petits opérateurs en font quelques centaines de livres par an à la maison. Les fruits employés sont les abricots, les pêches et les poires.

Le procédé est le suivant : on fait bouillir les fruits dans de l'eau ou dans un sirop faible, pour les amollir et pour qu'ils puissent recevoir le sirop. On continue l'ébullition jusqu'à ce que tout le blanc ait disparu des fruits. On met ensuite les

Mères, prenez bonne note du titre ci-dessus. Pensez-y, et vous saurez nous dire qu'il en est ainsi. Par tout le pays, septembre ramène les enfants à l'école, et les jours de classe ramènent à la maison des enfants affamés. Nous, adultes, nous rappelons combien nous nous sentions l'estomac creux en revenant de l'école. Le meilleur "Régale" au monde est un verre de lait.

La plupart des mères réalisent que les enfants sont affa-

malades et fatigués à quatre heures de l'après-midi au retour de l'école. Nous voulons que les mères se rendent compte par elles-mêmes que le lait est le mets le plus nourrissant et le plus facile à préparer qu'elles puissent donner à leurs enfants. Et voici le temps où ils ont besoin d'une ration supplémentaire de lait. Vous savez bien, vous mères, que c'est une fausse économie que celle qui consiste à essayer de faire durer la commande ordinaire de lait en mesquinant sur la quantité que demandent les enfants affamés à quatre heures et sur les besoins ordinaires de la famille. Mères de famille, le lait est l'aliment le plus économique que vous puissiez servir.

Les premières semaines à l'école sont particulièrement pénibles aux enfants, et c'est avec bon droit qu'ils réclament un surplus de nourriture. Les enfants ont dû perdre l'habitude qu'ils avaient acquise de manger à toute heure entre les repas, et c'est très long l'attente de midi à six heures pour des corps en état de croissance. Le verre de lait de quatre heures devrait faire partie du programme alimentaire de la journée. Mères, essayez donc ce régime, et vous verrez vos enfants se développer, perdre leur nervosité et y gagner en contentement.

MALADIE DE BANG

Sous traitement

Il n'y a peut-être pas d'ouvrage plus utile que l'on pourrait mettre dans les mains des cultivateurs et des laitiers à l'heure actuelle que le bulletin No. 150, Nouvelle Série, intitulée "L'avortement épidémiologique des bœufs ou la Maladie de Bang", qui vient d'être publié par le Service de pathologie du Ministère de l'Agriculture, Ot-

LE CLAIRON

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No. 173 rue Girouard, par

L'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis par année\$1.50
Ailleurs au Canada 1.00

5 Cts le Numéro

En vente chez MM. Edouard Dupont, 106 rue Mondor et H. Barré, 231, rue Cascades, marchands de journaux.



Donné gratis avec le THE ou CAFE

MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porcelaine :

1 tasse et une soucoupe, 1 assiette à soupe, 1 assiette à déjeuner, 8 tasses.

Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.

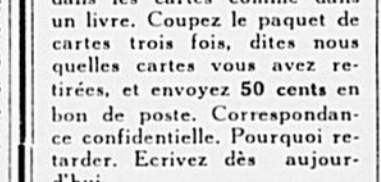
GLOBE TEA Co. et Café MONTREAL



Clairvoyante. Cartomancienne.

Le Présent... L'Avenir... vous seront dévoilés par Mademoiselle Jeanne, qui possède de plusieurs années d'études dans les sciences de la cartomancie. Ses révélations vous surprendront, et seront pour vous un guide précieux. Lit dans les cartes comme dans un livre. Coupez le paquet de cartes trois fois, dites nous quelles cartes vous avez retirées, et envoyez 50 cents en bon de poste. Correspondance confidentielle. Pourquoi retarder. Ecrivez dès aujourd'hui.

Adressez :
Mademoiselle JEANNE
Caisier Postal 1100
Beauce-Jonction, Qué.



Claude DeGuise

Falls. C'est ce qu'a récemment annoncé M. F. J. Curtis, régistrateur du Personnel et Secrétaire du Département des Pensions du Pacifique Canadien à Montréal.

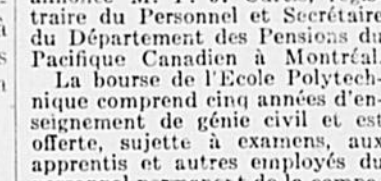
La bourse de l'Ecole Polytechnique comprend cinq années d'enseignement de génie civil et est offerte, sujette à examens, aux apprentis et autres employés du personnel permanent de la compagnie, âgés de moins de 21 ans, et aux fils mineurs d'employés permanents. M. DeGuise put satisfaire à toutes ces conditions et remporta la plus forte moyenne des points aux examens tenus récemment à cet effet.

La bourse de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales est aussi offerte aux employés et fils d'employés permanents et comprend trois années d'enseignement pour les candidats possédant le degré de bachelier ès-arts, n'ayant pas plus de 23 ans, ou quatre ans Maurice Ladouceur d'enseignement.

pour les concurrents possédant le degré de bachelier ès-sciences ou ès-lettres et n'ayant pas plus de 22 ans. M. Ladouceur remporta cette bourse.

Il est plus facile d'être aimé que d'être compris. Mais nous préférons être approuvés et admirés que d'être aimés et compris.

Suite à la page 8



Maurice Ladouceur

Il est plus facile d'être aimé que d'être compris. Mais nous préférons être approuvés et admirés que d'être aimés et compris.

Suite à la page 8



Maurice Ladouceur

Il est plus facile d'être aimé que d'être compris. Mais nous préférons être approuvés et admirés que d'être aimés et compris.

Suite à la page 8

INFORMATIONS GÉNÉRALES

UN TÉMOIGNAGE DÉSINTÉRESSÉ POUR LES FINANCES PROVINCIALES

On nous accuse d'exagérer quand nous vantons la solidité financière de la province. Les députés conservateurs s'efforcent de prouver, statistiques en main, avec des raisonnements censés empruntés à la science des finances, que notre gouvernement s'est rendu coupable d'innombrables excès et a surchargé la population de la province.

A ces critiques puisées à une science douteuse des finances, nous opposerons le témoignage d'une publication financière dont on ne peut récuser l'autorité et qui n'a pas de raisons politiques de ménager les libéraux plus que les conservateurs.

Voici ce qu'écrivait dernièrement le "Financial Service", à propos des finances de la province:

"On voit clairement, dans une étude économique et financière de la province de Québec, préparée dernièrement par James-R. Clarke, de la Dominion Securities Corporation, pourquoi les obligations de la province de Québec obtiennent une cote si élevée. Pendant les dix années qui viennent de s'écouler, la somme des revenus de la province a subi une plus-value de 174 pour cent, tandis que le service de la dette publique n'a progressé que de 82 pour cent. Pendant l'exercice financier clos le 30 juin 1930, le service de la dette publique ne s'est élevé qu'à 10.11 pour cent des revenus de la même période.

"On se rend encore mieux compte de ce que signifient ces chiffres en comparant le service de la dette avec chacune des sources de revenu du Trésor. Ces sources sont au nombre de quatre: impôts, licences et permis, la loi sur les boissons alcooliques, et les terres et forêts. Les fonds obtenus au titre des terres et forêts pendant l'exercice financier clos le 30 juin 1930 sont supérieurs à la somme exigée pour le service de la dette. La somme des recouvrements au titre des licences et permis et des boissons alcooliques est le quadruple, et les impôts le triple du service de la dette.

"Preuve de la solidité de ses finances, la province de Québec a soldé ses budgets annuels par un surplus depuis 33 ans. On n'a jamais été obligé de recourir à des emprunts à long terme pour combler les déficits du budget provincial. Mieux encore, la province a dépensé tous les ans des sommes considérables, prélevées sur ses revenus ordinaires, pour la construction des routes, pour des travaux et des édifices publics, sans recourir à l'émission d'obligations à long terme. Les dépenses faites sous ce chef s'élevaient à 28.85 pour cent du total des dépenses.

"Il est évident que ces dépenses fournissent une garantie pour le remboursement de la dette provinciale. D'abord ces améliorations accroissent la richesse de la province en favorisant le développement de l'industrie, du commerce et de l'agriculture. Puis, en réduisant ces dépenses, les fonds nécessaires au service de la dette pourraient être accrus de façon notable."

Nous faisons plus de cas de ce témoignage désintéressé que des critiques alambiquées de tel ou tel député qui croit avoir découvert, et cela périodiquement tous les ans, la clé du mystère de nos finances, qui ne constitueraient qu'un habile truquage masquant une dilapidation effroyable des deniers publics.

En définitive, s'il y a un truquage, c'est celui que produit un équilibre parfait entre les sources de revenus et les dépenses. C'est celui qui devait pratiquer tous les gouvernements et qui nous a valu la mise en marche d'importants travaux publics, en plus des diminutions d'impôts et des libéralités de l'administration actuelle. Les provinces voisines seraient fières, cette année-ci, de voir leur gouvernement pratiquer cet honnête et avantageux truquage.

La patience est l'art d'espérer dans les maux.

L'amitié consiste plutôt à aimer qu'à être aimé.

LE MYTHE DU PROTECTIONNISTE SOURCE DE TRAVAIL

Les journaux conservateurs, les plus zélés défenseurs du protectionnisme d'entre eux surtout, ont fait grand état dernièrement d'une longue liste d'établissements industriels qui auraient été ouverts au Canada depuis que nous sommes sous l'obédience du T. H. R. B. Bennett.

Ces établissements ont pu venir au Canada pour toute autre raison que celle invoquée par les journaux protectionnistes. Ils n'y sont certainement pas venus en tout cas pour accommoder les consommateurs canadiens, qui sont soumis actuellement à un mouvement très peu sensible, mais indéniable, de hausse, destiné à prendre sans cesse de l'extension devant le peu d'empressement du premier ministre à intervenir aussi vigoureusement qu'il l'a fait à l'égard des marchands de verre.

Rien ne nous dit (et les journaux conservateurs seraient bien incapables de nous en servir la démonstration) que le plus grand nombre de ces établissements ne se seraient pas établis dans notre pays sous une administration libérale. On a signalé, au début de l'année, que les établissements étrangers au Canada ont eu des proportions bien plus fortes sous l'administration précédente que pendant l'année qui vient de s'écouler.

Mais même en acceptant la thèse des protectionnistes, nous ne pouvons pas trouver que la situation soit aussi belle qu'ils essaient de nous la faire. Nous avons une centaine d'établissements nouveaux. Mais que sont devenus nos ouvriers, puisque l'indice de l'emploi n'était que 103 à la fin de juillet, tandis qu'il s'élevait à 118 en 1930, à la fin du même mois?

Comment peut-on se flatter des succès obtenus en régime protectionniste outrancier, quand le même indice de l'emploi était de 124 en 1929, de 117 en 1928, de 109 en 1927 et de 105 en 1926. En fait, il faut remonter à 1925 pour trouver l'indice de l'emploi inférieur au chiffre de cette année.

Nous voilà en face d'une prospérité bien curieuse, et d'un fait inexplicable. Le nombre de nos établissements va en s'accroissant, et celui de la main d'œuvre tend à diminuer. De sorte que le chiffre des chômeurs, qui devait s'abaisser graduellement (c'est le "Star" de Regina qui nous l'assurait l'hiver dernier, en nous apprenant que le chômage était à la veille de disparaître) est en progression constante. On a même dit au mois d'août que nous avions à la fin de l'été près de cinq cent mille sans-travail; pendant la campagne électorale de 1930 les conservateurs eux-mêmes en fixaient le chiffre à 300,000. Ainsi une année de régime protectionniste à la Bennett nous a donné 200,000 chômeurs.

Si c'est là le résultat des efforts surhumains que M. Bennett est censé avoir fait pour rétablir la prospérité dans notre pays, une seule conclusion s'impose. C'est un homme néfaste dont la disparition est une nécessité nationale.

UNE ECLIPSE

Le directeur de l'Observatoire du Dominion annonce une éclipse du soleil, visible le 31 août 1932, dans la province. —Durée de 100 secondes.

Une occasion rare pour les Canadiens de voir une éclipse totale du soleil, phénomène qui ne se répète que dans 22 ans, leur sera fournie le 31 août prochain. D'après M. R. Mel-drum, directeur de l'Observatoire du Dominion à Ottawa, cette éclipse se fera sentir de la région arctique, dans une direction sud-est, jusqu'au St-Laurent, près de Maskinongé et Pierreville située à quelques 50 milles à l'est de Montréal.

Les Montréalais pourront facilement la voir, mais l'endroit le plus sûr pour ne pas la manquer sera Parent, P. Q., situé le long de la ligne Québec-Cochran du Canadien National.

La durée de l'éclipse sera de 100 secondes. Elle sera visible au-dessus du Saint-Laurent à 3 heures 24 p. m.

COMMENT ON SALIT LA RÉPUTATION DE LA PROVINCE

L'aspect inusité de ces contestations en masse préparées dans les officines des candidats malheureux des dernières élections provinciales, laisse incrédules les journalistes des autres provinces.

Est-ce donc là ce qu'on appelle la vie politique dans la province de Québec? Le bon sens a-t-il abandonné la population canadienne-française?

On avait cru tout d'abord, au lendemain des élections, en prenant connaissance des propos du parti conservateur, qu'il s'agissait tout simplement d'une mystification. Contester l'élection de 79 députés: non, cela passait les bornes du vraisemblable.

M. Houde et ses amis auront prouvé au Canada que la crainte du ridicule n'existe pas chez les conservateurs de son acabit. Il en coûtera des milliers et des milliers de dollars, à une époque de difficultés pressantes. Mais qu'est-ce que cela pour M. Houde, qui a tout fait l'hiver dernier pour arrêter les travaux du Canadien National à Montréal, et avec quel succès, les dernières nouvelles viennent de nous l'apprendre.

Le "Globe" de Toronto écrit à ce propos:

"Le mystère entoure l'origine de cette manœuvre remarquable. Peut-être est-ce le dernier effort du chef de l'opposition conservatrice, défait le 24 août. Peut-être, comme il a été avancé par certains journaux franco-canadiens, l'organisation fédérale de M. Bennett prête-t-elle son concours, continuant la lutte politique engagée entre le Premier Ministre fédéral et M. Taschereau. Comme les conservateurs seront obligés de déposer \$79,000 pour commencer les procédures, cela illustre bien l'importance de la manœuvre.

Quelles que soient les raisons qui motivent ces contestations, on ne doit pas se méprendre sur leurs efforts. C'est une censure injustifiée de la moralité politique de toute la province."

Notre confrère du matin exprime la même idée: "Un complot contre l'ordre public a été ourdi par un groupe de politiciens mécontents du résultat des dernières élections en cette province: on veut, à la faveur de 'contestations' en bloc, donner à croire à un immense scandale électoral."

Transposée sur ce plan la lutte politique n'est plus que de la chicane. Pourquoi alors ne pas contester en bloc toutes les élections qui se produisent, fédérales ou provinciales? Pourquoi même se soumettre à des élections? Car il y aura toujours lieu de se montrer mécontent et d'instituer des procédures devant les tribunaux.

Si nous voulions une preuve de la déchéance dans laquelle est tombé le parti conservateur, ou mieux la faction conservatrice conduite par M. Houde, nous n'en saurions recevoir de plus concluante. Nous n'assistons plus à des querelles politiques, mais à des disputes empruntées aux mœurs municipales les plus dégénérées.

Et ce sont ces hommes que des hommes et des journaux que l'on croyait sérieux nous proposait sans rire de mettre à la place du gouvernement actuel.

Le ridicule ne tue donc pas dans la province de Québec?

ST-PIE

Samedi matin à 8 heures, dans l'église paroissiale a été célébré le mariage de M. Hervé Quintal, fils de M. Frédéric Quintal, avec Mlle Gabriel Lussier, fille de M. et Mme Clodomir Lussier, de cette paroisse.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Hector Quintal de St-Hyacinthe, frère du marié. Pendant la messe un beau programme de chant et de musique fut exécuté par Mme Alphonse Poirier, cousine de la mariée et de M. Désellier de Montréal, cousin de la mariée.

Après la cérémonie on se rendit chez M. Quintal où l'on passa le vin après quoi tous les invités se rendirent chez M. Lussier, parents de la mariée, pour une petite réception, puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces aux États-Unis.

L'on remarquait parmi les invités un grand nombre de parents et d'amis.

Nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

POURQUOI LA GAZOLINE SE VEND SI CHER?

Nous avons entendu cette question à tous les carrefours depuis quelques mois. N'importe quel automobiliste qui stoppe à une station de service pour faire le plein d'essence, ne peut s'empêcher de trouver les prix exorbitants. Surtout s'il a passé la frontière des États-Unis, il fait la comparaison et constate que la différence entre les deux pays est hors de toute proportion, soit de 10 à 12 cents le gallon. On paye 31 et 32 cents au Canada ce qu'on paye 18 et 20 cents aux États-Unis.

D'où vient le mal? Les droits exagérés imposés par le gouvernement fédéral sont sans aucun doute la cause d'une pareille anomalie et constituent l'une des plus déplorables exploitations dont le peuple puisse être victime dans ce domaine. Quand M. Bennett, en septembre dernier, déclara que l'industrie de l'essence, au Canada, était en péril, c'était surtout de la gazoline canadienne que consommait le public de ce pays. En 1926, cette consommation était de 74 pour cent du total; en 1928, de 71 pour cent; en 1929, de 72 pour cent; en 1930, de 74 pour cent. Le produit étranger n'entrait donc chez nous que dans la proportion de 25 à 30 pour cent, et le droit douanier ne s'élevait qu'à 1 pour cent par gallon.

Le gouvernement Bennett éleva le tarif contre la gazoline d'importation de 1 cent à 4 1/2 cents par gallon. C'était une augmentation de 300 pour cent. On protégeait ainsi une industrie prospère, sans aucun profit pour le peuple canadien. La meilleure preuve que les raffineries faisaient de bonnes affaires, c'est que de 1926 à 1930, leur production s'était accrue de 222,146,704 gallons à 445,599,417. Les salaires payés, dans cette industrie, en 1926, équivalaient à 26 cents par gallon, tandis que ces mêmes salaires, en 1930, n'étaient que de 1.8 cent par gallon. On avait accru tellement la production et la consommation que le prix de revient devenait de plus en plus insignifiant.

Quelle histoire ont conté les manufacturiers à M. Bennett pour celui-ci ait pris leurs plaintes au sérieux? Nous l'ignorons. Mais il est un fait certain: les milliers d'automobilistes et consommateurs canadiens de gazoline payent aujourd'hui 3 1/2 cents de plus par gallon qu'ils auraient payé si l'ancien tarif était resté en vigueur. La taxe payée ainsi par le public canadien aux manufacturiers équivaut à environ \$20,000,000 par année.

Les chefs des raffineries ont bénéficié directement du tarif en augmentant leurs prix de 3 1/2 cents par gallon. Ils ont reçu du gouvernement canadien un cadeau annuel d'à peu près \$20,000,000, cadeau fait à même les revenus d'un peuple déjà surchargé de taxes nouvelles.

Le gouvernement tory, comme toujours, est le jouet des grandes corporations. C'est ce qui explique que les produits manufacturés sont restés, en majeure partie, presque au même prix qu'avant la crise, au moment où toutes les autres marchandises baissaient suivant la loi de l'offre et de la demande, la seule loi qui compte et doit compter dans le commerce. C'est pourquoi aussi nous voyons les agriculteurs vendre leur denrées à perte et acheter à prix maximum tout ce dont ils ont besoin.

C'est la politique du haut coût de la vie que nous apportons le protectionnisme, politique qui, non satisfaite de détruire un commerce extérieur naguère florissant, diminue jusqu'à la limite le pouvoir d'achat du peuple et intensifie la crise du chômage que l'on tente de guérir par des procédés artificiels et dangereux.

ACTON-VALE

La belle température de dimanche dernier le 4 octobre nous a permis d'avoir la procession du Saint-Rosaire suivie par un grand nombre de personnes et accompagné par la fanfare d'Acton.

Les membres de la chorale ont eu le plaisir d'aller vendre, le soir à St-Hyacinthe, de la Manécanterie au Séminaire de St-Hyacinthe, cadeau généreux de Monsieur l'abbé Roy notre curé.

Rien n'est meilleur pour former un caractère que d'entendre des vérités difficiles.

OTTAWA SOUS LA PRESION DE WASHINGTON

Les États-Unis, manquant de force motrice à bon marché, prennent aujourd'hui le moyen de s'en créer au dépens du Canada.

L'unique fin de la canalisation du Saint-Laurent, à laquelle M. Bennett collabore avec un zèle étrange, est de détourner, à même les eaux laurentiennes, 1,150,000 chevaux pour l'industrie américaine.

L'électricité produite par les divers barrages de la section internationale s'élèvera à 2,300,000 c. v. à diviser également entre le Canada et les États-Unis.

Comment notre pays utilisera-t-il tout d'un coup un tel surcroît de houille blanche?

Il semble que nos industries et le public en général ne seront pas prêts à absorber une telle quantité de force motrice, tandis que l'Onclé Sam, de son côté, n'en aura pas encore suffisamment.

Il y a danger, si on ne prend pas de sérieuses précautions, que l'on vende ou loue une partie de la force canadienne aux Américains, et ceux-ci développent leurs entreprises à notre détriment.

A l'heure actuelle, grâce à nos réserves d'électricité, nous avons pu attirer chez nous des industries américaines importantes. Nous avons développé notre territoire avec les ressources que nous possédions en abondance et dont manquaient nos voisins. Et voici que nous donnons à ceux-ci une de ces ressources, la houille blanche.

Ce n'est pas là ce qu'on peut appeler une politique nationale. Si le principe de la haute protection vaut quelque chose, c'est bien dans ce domaine plutôt que dans le tarif.

L'honorable M. Taschereau l'a compris depuis longtemps, lui, puisqu'il a établi l'embargo sur l'exportation de l'électricité québécoise et forcé ainsi les capitalistes étrangers à venir chez nous.

M. Bennett le voit d'un tout autre oeil. On dirait que ses élections se sont faites secrètement sur cette question et que des appuis importants lui sont venus de la sorte.

Il serait intéressant de déchiffrer, ici, les relations qui existent entre l'affaire de la Beauharnois, la canalisation du Saint-Laurent et les dernières élections provinciales. On y verrait peut-être uniquement une bataille de l'électricité et une coalition nationale de toutes les forces tory pour juguler le gouvernement de Québec.

Ottawa a subi, dans toute cette affaire, la pression de Washington, et il a en même temps obéi à des motifs purement politiques attendu que de gros intérêts de l'Ontario et de l'Ouest sont derrière lui pour mousser la gigantesque aventure.

Fort de tels appuis, M. Bennett semble vouloir passer sur le dos de la province de Québec. Celle-ci, dans la personne de son chef, résistera jusqu'au bout. Ses droits seront sauvegardés, ou il y aura de la casse.

DANS LA MAISON DE VERRE

A la fin de l'enquête sur la Beauharnois, on demanda à M. Bennett d'instituer des recherches officielles sur la provenance des fonds électoraux des deux partis. Le premier ministre refusa net.

La raison de ce refus se comprend aisément: quand on habite une maison de verre, il faut faire attention à la casse.

A ce sujet, nous lisons, dans le "Devoir", de Montréal, édition du 8 octobre dernier:

A ce qui continue de se dire, si les libéraux ont dépensé l'an dernier un million et demi, les conservateurs y sont allés de deux millions de dollars. D'où venaient-ils? En partie de M. Bennett et de certains de ses amis; pour le reste, à ce que la "Free Press" de Winnipeg rapporte la rumeur la plus répandue et qui a cours encore, c'est que les grandes compagnies textiles canadiennes ont versé \$500,000 à la caisse électorale conservatrice, les conservateurs promettant de relever le tarif et l'industrie textile désirant vivement une hausse des tarifs contre les textiles importés de l'étranger. Ce qui est vrai, c'est que sitôt au pouvoir, Bennett a ramené le tarif à la hausse et que — pure coïncidence? — il commença par protéger si bien

SÉCURITÉ et SATISFACTION

La plupart des gens, à un moment ou l'autre, ont perdu de l'argent en cherchant à réaliser de gros profits.

L'argent déposé en compte d'épargne à la BANQUE DE MONTRÉAL est en sécurité; il rapporte un revenu raisonnable et, si l'on a un programme bien arrêté d'épargne systématique, il se trouvera être — d'un nombre surprenant de façons — l'un des placements les plus intéressants qui soient.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'actif dépasse \$750,000,000

Succursale de St-Hyacinthe: A. B. L'HOMME, Gérant

les textiles canadiens que le tarif douanier sur les importations de provenance étrangère fut du coup doublé. "La rumeur peut être vraie ou fautive, de cette conscription de \$500,000 par l'industrie textile à la caisse électorale conservatrice; mais l'industrie textile s'inquiète, depuis qu'on a parlé d'une enquête sur la provenance des fonds électoraux; et son organe, le "Canadian Textile Journal", s'emploie à défendre les contributions au fonds d'élections, disant que, s'il y en a eu, elles ont été faites de façon honnête." La conclusion s'impose, même s'il ne doit pas y avoir d'enquête.

Non, il n'y aura pas d'enquête, vous verrez. La politique fédérale actuelle est bien trop dominée par une poignée de mange-consommateurs et "emplisseurs" de caisse électorale pour que de telles recherches soient instituées, surtout sous un gouvernement bleu.

LES SINUS

Nous savons tous — trop souvent, malheureusement, par notre propre expérience ce que sont les troubles des sinus. Ces maux sont causés par des infections, et nous savons que les infections sont toujours dangereuses. Elles se développent à la suite de l'activité des germes vivants, et si elles ne sont soignées dès leur début, elles répandent leurs poisons partout dans le corps.

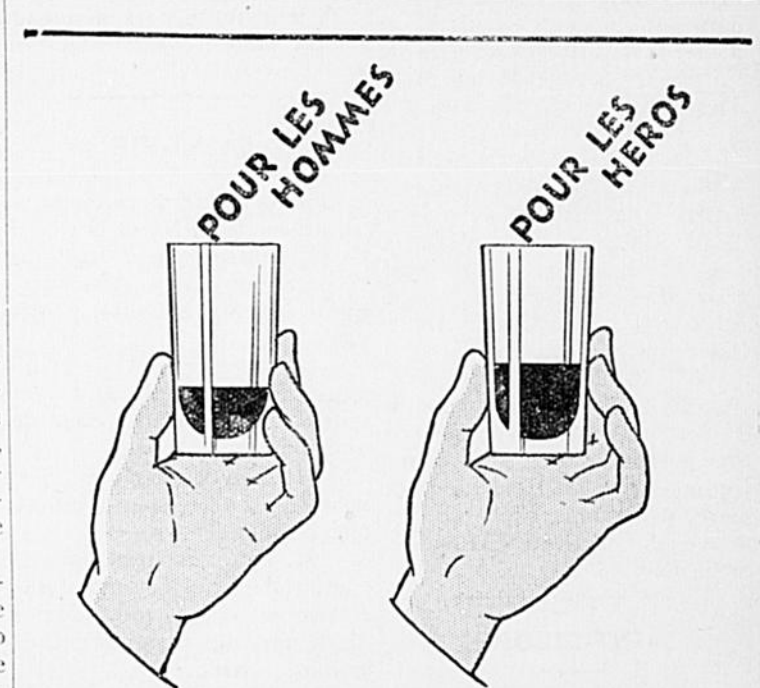
Les sinus sont les cavités osseuses qui sont adjacentes au nez, auquel ils sont joints par des orifices étroits, et la membrane muqueuse tapisse toute l'étendue des narines et des sinus. Les sinus se trouvent dans les joues, dans le front, et en arrière du nez, et s'ils sont de foyers d'infection, les poisons qui s'y produisent atteignent toute partie du corps.

Les maladies des sinus se produisent quand les infections qui siègent dans le nez atteignent les sinus. La partie devient enflée, ce qui bouche l'ouverture et renferme les poisons dans les sinus. C'est pourquoi le "rhume ordinaire" réclame des soins dès son début, sans attendre pour qu'il devienne un état plus grave.

Le rhume, qui semble n'être qu'un simple malaise, peut cependant nous causer beaucoup de souffrance si nous tardons de le faire soigner. Il faut d'abord éviter les occasions où nous sommes exposés à prendre le froid, et si malgré les précautions que nous prenons, nous en tombons malades, nous devons nous faire soigner immédiatement.

Si, tout en souffrant de rhume, nous ressentons des douleurs et une sensation de pesanteur dans les racines des dents supérieures, nous pouvons décider, avec justesse, que les sinus sont affectés. La douleur est parfois aiguë, mais tantôt elle se relâche, puis se reprend de nouveau.

Les infections des sinus peuvent se montrer à la suite de maladies telles que les rhumes, la grippe, la pneumonie et la rougeole. Il faut les faire soigner dès leur début, et non pas attendre jusqu'à ce qu'elles deviennent aiguës et, par conséquent, plus difficiles à guérir.



IL EN FAUT PEU POUR SATISFAIRE

De force maximum et cependant d'un moelleux vraiment incomparable. C'est pourquoi une petite quantité de Whisky Three Castles procure la même satisfaction qu'une forte quantité d'autres whiskies beaucoup plus dispendieux. Il dure plus longtemps, coûte la moitié moins cher et, cependant, satisfait.

THREE CASTLES

EXTRA SPECIAL Liqueur Whisky

MANGEZ PLUS de ce SIROP de MAÏS

plus nourrissant et meilleur marché



LA FEMME LA PLUS ENVIEE DE LA TERRE

Suite de la page 3

"Mem Sahib", la femme blanche, est à leurs yeux une véritable déesse. C'était chaque fois une joie nouvelle pour moi que de voir leurs visages s'éclairer et rire lorsque je leur parlais. Pas une fois je n'eus à les gronder. Je n'avais qu'à sourire et ils faisaient tout ce que je voulais.



STE-MADELEINE

—M. Léonard Jodoin, fils de M. Horace Jodoin a fait l'acquisition d'un nouveau Plymouth Coupé.

—M. Omer Dansereau est de retour d'un voyage de quelques jours aux Etats-Unis où il a visité des parents et amis.

—M. Gérard Jourdain, Marcel Plamondon, Gérard Bousquet tous élèves du Collège St-Laurent de Montréal ont passé quelques jours de vacances chez leurs parents.

—M. et Mme Joseph Girard sont allés à Montréal où ils ont visité plusieurs parents et amis.

—Mme Isaac Fréchette est parti pour quelques jours pour les Etats-Unis où elle visitera une sœur et plusieurs autres parents.

—M. et Mme Osias Hébert, M. et Mme Aimé Jourdain, M. et Mme Eus. Gaudette sont allés dimanche dernier rendre visite à M. Léopold Guay de Longueuil.

—Etaient les invités ces jours derniers chez M. Wilbrod Desgranges: M. et Mme Joseph Desgranges et leur fils Lionel, de La Présentation et M. et Mme Elphège Beaudry et leurs familles de Beloeil; M. et Mme Josephat Desgranges de La Présentation; M. et Mme Auguste Lapierre de Ste-Madeleine.

—M. et Mme Ovide Sénécal étaient de passage à Montréal mardi. à l'occasion du mariage de M. Maurice Tétrault.

—De passage également chez M. Ovide Sénécal, Mme Ed. Chagnon et Mme H. Blanchard, de St-Jean-Baptiste.

—M. et Mme Louis Tétrault, de Ste-Madeleine, sont de retour d'une promenade de quelques jours aux Etats-Unis. Ils ont visité M. Paul Laviolette, de Woonsocket et les villes de Boston, Holyoke, Springfield.

SAINT-LIBOIRE

—Le 10 octobre a été baptisé Marie, Donald, Denise, fille de M. Gosselin, marchand. Le parrain la marraine ont été M. et Mme Emile Chagnon et la porteur, Mme Rosalie Simard. Nos félicitations.

—Les Quarante Heures, commencées dimanche dernier, se sont terminées mardi. A cette occasion plusieurs prêtres de l'étranger sont venus prêter leurs concours à nos prières.

—Le 18 octobre a été baptisée, Marie, Claire, Cécile, fille de M. et de Mme Armand Deslandes. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Alphonse Dorais. Nos félicitations.

—Marie, Thérèse, fille de M. et de Mme Lacelle, baptisée le 13 octobre. Parrain et marraine: M. et Mme Jos. Lacelle. Porteur: Mme Robidoux.

—Mlle Yvonne Dion est revenue dans sa famille après un séjour à la Pointe au Chêne.

—La semaine dernière deux Soeurs de l'Immaculée Conception sont venues quêter dans notre village pour les petits chinois.

ST-DAMASE

—Mlle Liliane Messier est de retour parmi nous, après avoir passé une quinzaine à St-Lambert chez M. Déric Leblanc.

BELOEIL

Dimanche dernier, M. et Mme Ephrem Beaudry recevaient M. et Mme Joseph Desgranges; M. et Mme Josephat Desgranges ainsi que leur fillelette Jeannine de LaPrésentation, M. et Mme Emile Houle de Montréal; M. et Mme Ernest Bourassa de St-Hilaire; M. et Mme Ernest Gaudette, M. et Mme Augustin Lapierre ainsi que leur fils Yvon, de Ste-Madeleine, Mme Henri D'Allaire de St-Hubert de Témiscouata, M. Lionel Desgranges de LaPrésentation et Mlle Irène Manny, de Beloeil.

—La partie de cartes organisée au profit de l'église de Macmasterville et présidée par l'abbé Loiselet fut l'objet d'un grand succès.

—Annoncez dans "Le Clairon" le journal populaire.

ST-JEAN-BAPTISTE

M. l'abbé J. O. Gadbois a béni récemment le mariage de Mlle Bibiane Tétrault, fille de M. et Mme Henri Tétrault avec M. Honoré Roireau, de St-Césaire, fils de M. C. Roireau de Mme Roireau, décédée.

La mariée, au bras de son père, portait une robe de crêpe-satin, bleu Lucerne, un grand chapeau de velours noir et des manchettes de soie, cadeau du marié. Son bouquet se composait d'œillets rouges et de petites roses blanches.

Durant la messe nuptiale, les solistes furent: Mme Freddy Hamel, Mlle Yvonne Boutin et Lucille Morier de Saint-Damase et M. Lévi Tétrault.

A l'issue du mariage, il y eut grande réception chez M. H. Tétrault, M. T. A. Fontaine, M. P., avocat de Saint-Hyacinthe porta le "toast" en l'honneur des nouveaux mariés.

Vers 4 hrs p. m. M. et Mme Roireau partirent pour Saint-Hyacinthe, se dirigeant vers Québec.

Mme Roireau portait pour voyager un ensemble de tweed vert, un manteau noir et un petit feutre avec voilette.

A leur retour, les nouveaux époux habiteront Saint-Césaire.

SAINT-PIE

Dimanche dernier, deux religieuses de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe: Soeur Labossière et Soeur Bonin, faisaient la quête en notre église paroissiale.

—Mademoiselle Aline Guilbault de Montréal passe une quinzaine en vacances chez des amies Mlle Dorais.

—M. Léo Charron était en visite chez ses parents, dimanche dernier.

—M. et Madame Conrad Fleurant de Drummondville, étaient en visite chez M. et Madame Auguste Charron, dimanche dernier.

—M. Jean Dorais est allé passer la fin de semaine dernière chez ses parents à Montréal.

STE-ROSALIE

Le mariage de M. Vincent Labonté, fils de M. et Mme Polydore Labonté, avec Mlle Emma Guilmin, fille de M. et Mme Oza Guilmin, a été célébré mardi matin en l'église paroissiale. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Valmore Roy, curé de la paroisse. M. Polydore Labonté servait de témoin à son fils; M. Oza Guilmin accompagnait sa fille. Pendant la cérémonie religieuse un beau programme de chant et de musique a été exécuté.

—M. Alfred Marquette est revenu d'un voyage d'une quinzaine de jours passés dans l'ouest américain. Il a visité les états du Nebraska, d'Illinois et d'Iowa.

ST-DENIS

Ces jours derniers étaient les invités de M. Irénée Bélanger: M. et Mme Oscar Bélanger, de St-Hyacinthe, M. et Mme Joseph Bélanger, de St-Joseph d'Yamaska.

—Mme Emile Desgranges a passé quelques jours dans sa famille.

—Sont aussi venus à St-Denis, Mlle Simone Bergeron, L. Bélanger, M. et Mme Lucien Gauthier, de St-Hyacinthe, et M. Achille Millette, de Ste-Madeleine.

—M. Ernest Bonin vient de se porter acquéreur du restaurant de M. Hercule Lussier.

ACTON-VALE

Nos vicaires ont commencé la visite de la paroisse. Elle sera terminée dans quelques jours.

—Le marché est encore bien fourni. Les cultivateurs viennent nombreux pour y vendre leurs légumes et leurs animaux.

—Une belle femme qui a les honnêtes qualités d'un homme, est ce qu'il y a au monde de plus délicieux; l'on trouve en elle tout le mérite des deux sexes.

UNE ECLIPSE TOTALE DU SOLEIL

Une occasion rare pour les Canadiens de voir une éclipse totale du soleil leur sera fournie le 31 août prochain. Ce phénomène ne se répétera que dans 22 ans.

D'après M. R. Meldrum Stewart, directeur de l'Observatoire du Dominion à Ottawa cette éclipse sera visible dans le secteur s'étendant, sur une largeur de 100 milles, de la Baie James dans une direction sud-est, jusqu'au Saint-Laurent, entre Maskinongé et Pierreville. Cette éclipse sera visible à Montréal, mais le meilleur endroit sera Parent, P. Q., situé le long de la ligne Québec-Cochran du Canadian National.

La durée de l'éclipse sera 30 secondes et elle sera visible au dessus du Saint-Laurent à 3.24 p. m.

LA "PLANTANE"

La plantane, fruits des tropiques et surtout de la Guyane Anglaise, a fait son apparition pour la première fois à Montréal cette semaine. Ce fruit ressemble beaucoup à la banane et quelq'un non averti peut facilement s'y méprendre.

La première consignment de ce fruit tropical a été apportée ici à bord du "Lady Hawkins", de la Canadian National Steamships. Elle est en très petite quantité et a été faite surtout à titre d'expérience.

Contrairement à la "banane" la "Plantane" se mange cuite au four, comme les pommes de terre en robe des champs ou frite dans la graisse. Dans la Guyane Anglaise on s'en sert comme légume dans la soupe ou encore on la fait frire en tranches.

A sa maturité parfaite la plantane prend une couleur noirâtre.

LA SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE

Suite de la page 5

turation de la crème ou au barattage, d'autres attribuaient à la mauvaise incorporation du sel par manque de travail. Ces derniers étaient dans le vrai et c'est encore ce que l'on pense de nos jours.

Avant l'apparition de la Société d'Industrie Laitière on avait la matière première, beaucoup de bonnes volontés et l'ambition de réussir, mais il manquait les procédés scientifiques de fabrication et une bonne direction; ce fut le service que rendit à notre industrie nationale, la Société d'Industrie Laitière.

Avec cette société on vit l'introduction de l'acidimètre qui fut un véritable guide pour la réception du lait, la maturation de la crème, les opérations des ferments, etc. On a vu également le procédé de crème douce et la pasteurisation. Aujourd'hui il nous est permis d'affirmer que c'est là ce qui contribua le plus à l'amélioration de la qualité de nos beurres à ce point que l'on peut affirmer sans exagération que notre beurre tel que fabriqué selon les principes de l'École de l'Industrie Laitière de Québec peut soutenir avantageusement la concurrence avec n'importe quel compétiteur du monde entier.

Il fallut un travail long et persévérant pour faire accepter le procédé de la pasteurisation par les fabricants et par suite dans le commerce. C'est vers 1897 que M. Leclair s'étant rendu compte des avantages de la pasteurisation commença à faire du beurre avec de la crème pasteurisée à l'École de Laiterie de St-Hyacinthe. Pendant 15 ans il n'a cessé de l'enseigner, le conseiller et l'encourager de toutes manières et travailler à le faire accepter sur le marché. On ne voulait payer un dixième de sous de plus pour le beurre pasteurisé. Le gouvernement est venu à son aide en donnant une prime aux fabricants qui s'engageaient à faire du beurre avec

de la crème pasteurisée durant la saison entière. Aujourd'hui, sur le marché, on n'hésite pas à donner un cent de plus par livre. De nos jours toutes les fabriques font du beurre pasteurisé et le temps n'est pas éloigné où les beurres non pasteurisés ne trouveront plus preneurs sur le marché.

M. Ed. de Sales La Terrière, N. P., prononça une conférence sur le Prêt Agricole. Le Dr A. T. Charron, sous-ministre adjoint de l'Agriculture à Ottawa, termina cette séance par une courte allocution.

La troisième séance eut lieu à 8 heures du soir. Elle était sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr F. Z. Decelles, évêque de St-Hyacinthe, et sous la présidence active de M. J. H. Crépau, président de la Société.

Prouvant l'intérêt qu'il porte à la cause agricole de cette province l'hon. Adélard Godbout ministre provincial de l'Agriculture, avait bien voulu abandonner ses multiples occupations pour venir à St-Hyacinthe adresser la parole à cette réunion. L'on remarquait également sur l'estrade parmi les principaux invités: Mgr C. P. Choquette, du Séminaire, L'hon. T. D. Bouchard, M. P. P.; Mre T. A. Fontaine, C. R., M. P., M. S. Gobeille, député de Compton aux Communes; M. F. N. Savoie, chef du Service de l'Economie de Québec; Hon. Juge Ls Tellier, M. Elie Bourbeau, M. Alex. Dion, secrétaire, et un grand nombre des directeurs de la Société. L'assistance à cette séance était la plus considérable.

Le Dr J. L. H. Pagé, maire de Saint-Hyacinthe, fut le premier orateur de la soirée. Il souleva à tous la plus cordiale bienvenue dans la ville de St-Hyacinthe. L'allocution du maire Pagé fut suivie par le discours officiel du président de la Société d'Industrie Laitière, M. J. H. Crépau, dont nous donnons un résumé ci-après:

Le président Crépau salua tout d'abord les invités d'honneur du congrès, tout particulièrement le ministre actuel de l'Agriculture.

"C'est un des nôtres, dit-il. Il succède à un homme d'énergie, de vision et de réalisation que la mort a frappé au moment même où il commençait à réaliser le programme agricole presque radical qu'il venait d'élaborer.

"Sur la tombe de l'hon. M. Perron, que notre société comptait comme l'un de ses bienfaiteurs, nous déposons nos plus vifs regrets et l'hommage de notre admiration pour ses prodigieux talents.

"Notre société, dit-il ensuite, fut définitivement fondée en 1882. Dans le premier rapport, on trouve deux faits qu'il est bon de noter, en passant, parce qu'ils ont placé la province de Québec au premier rang en Amérique quant à deux innovations qui ont eu des résultats immenses pour le développement de l'industrie laitière sur tout le continent. Le premier de ces faits est l'établissement, en 1881, de l'école de fromagerie et de beurrierie de Saint-Denis, comté de Kamouraska, le second c'est l'ouverture en 1882, de l'école de beurrierie de Sainte-Marie de Beauce, dans laquelle on introduisit la première écrémeuse centrifuge qui ait été importée du Danemark en Amérique."

Puis, après avoir rapporté les progrès accomplis et cité des chiffres éloquentes, le président termina par un mot d'optimisme. Aidons nos cultivateurs, dit-il. Encourageons-les en achetant les produits de chez-nous. Collaborons à leurs sociétés. C'est là, je crois, le vrai patriotisme, celui qui nous mènera le plus tôt à la prospérité, à l'aisance et au bonheur.

S. E. Mgr F. Z. Decelles ajouta ensuite quelques mots et le président invita l'hon. M. Godbout à adresser la parole.

L'hon. M. Godbout.

Le ministre de l'Agriculture a dit d'abord qu'il était fort heureux d'assister au congrès de l'industrie laitière et de revoir la ville de Saint-Hyacinthe. Puis, entrant dans le vif de son sujet il ajouta:

"Je voudrais que le cultivateur n'exagère pas la part que le ministère de l'Agriculture doit jouer dans l'amélioration des produits de la ferme. La tâche incombe d'abord aux cultivateurs. Ce n'est pas un gouvernement qui peut solutionner le problème agricole; celui-ci est entre vos mains. Si vous ne saisissez pas le besoin qu'il y a pour vous de vous unir, je désespère de l'avenir. Mais, je sais trop bien que vous songez à améliorer vos

produits. Cette production est la plus importante. Je sais que l'ouverture de nouveaux marchés compte dans la prospérité d'un pays, mais nous avons beaucoup plus à faire dans la réduction du coût de revient que dans les prix qu'on peut toucher. Je le sais tellement que, pendant cette crise, il y a encore des cultivateurs qui réalisent des bénéfices intéressants, parce qu'ils appliquent la science agricole chez eux.

"Aujourd'hui, le cultivateur se rend compte que cette science réside dans la pratique de la bonne culture. Suivez les résultats des régisseurs sur les fermes de démonstration qui ont presque quadruplé leurs revenus, depuis qu'ils ont mis leurs fermes sous la surveillance des agronomes. Sur 6,000 concurrents dans nos concours de ferme, il n'y en a pas un qui est demeuré en-dessous de ses affaires.

"Il faut ensuite bien organiser la ferme dès le point de départ.

"Étudiez vous-mêmes vos problèmes, surtout dans la classification et l'amélioration de vos produits.

"Quelle est la conséquence de notre négligence. On se fait voler le marché des pommes par la Colombie Anglaise, alors que ces pommes ne sont pas meilleures que celles de Québec. Il en est de même des patates. Nous allons commettre la bêtise de payer dix sous de plus la poche pour acheter les patates de l'étranger.

"Cependant, n'oublions pas que le cultivateur est le meilleur consommateur de la province et que le commerçant ou le financier qui n'aide pas le cultivateur en refusant d'acheter ses produits s'aveugle sur son propre intérêt. Ils ne prennent pas le moyen de participer à la prospérité de cette province.

"Exigeons donc les produits de Québec et tâchons de ne pas payer plus cher pour les produits étrangers. Nos fruits, nos

JULES ROBIN
BRANDY COGNAC



Cette commodité coûte moins de 2c l'heure



... lorsque vous Blanchissez par l'ELECTRICITE

Votre laveuse électrique travaille non seulement pour une consommation minime... mais elle accomplit aussi un travail rapide, facile et soigneux, qui épargne les tissus, tout en les nettoyant. Laissez-nous vous faire voir le changement extraordinaire qu'elle apportera chez vous, chaque lundi. Mettez-y le linge, tournez le commutateur et la laveuse fera le reste, pendant que vous vous reposez ou que vous faites autre chose. Choisissez LA VOTRE pendant que nos termes spéciaux sont encore valables.

Payez seulement \$5.00
Comptant
La balance en paiements mensuels faciles

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



THEATRE CORONA

SAMEDI, 24 OCTOBRE 1931

Les Studios Pathé-Nathan Présentent

LES CHEVALIERS

DE LA MONTAGNE

Une nuit de liberté est accordée à un prisonnier pour prouver son innocence. Y parviendra-t-il? Vous le saurez en allant voir ce film.

Gazette Illustrée Française, Comédie, Série.

DIMANCHE-LUNDI, 25-26 OCTOBRE

Léon Mathot

dans

LA MAISON DE LA FLECHE

Production française

C'est un film qui vaut la peine d'être vu et personne ne devrait manquer d'aller assister aux représentations de cette production française

Gazette Illustrée, Cartoon, Comédie en 2 rouleaux

MARDI-MERCREDI, 27-28 OCTOBRE

Bella Lugosi, David Manners, Helen Chandler

dans

DRACULA

C'est l'histoire d'un vampire dont le cadavre quitte son cercueil et rôde et le pays, buvant le sang des gens à même leur corps et retourne dans son lieu de sépulture à l'aurore.

Gazette Illustrée, Cartoon, Comédie en 2 rouleaux de Slim Summerville

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, 29-30-31 OCTOBRE

Alice Cocca, Fernand Gravey, Pierre Etchepare, Marguerite Moreno et Robert Burnier

dans

MARIONS-NOUS

Production française

La trame évolue autour d'un couple sur l'identité duquel on se méprend. Il en résulte des complications fort amusantes

Gazette Illustrée, française, Cartoon, Série.

BIENTOT: — Maurice Chevalier dans

THE LOVE PARADE

(Voir page Quatre pour tirage de 25 billets de faveur)

A VENDRE

COMMERCE D'EPICERIE

87 rue Bourdages

S'adresser au propriétaire

C. A. GERVAIS

"Votre téléphone a la valeur que vous lui donnez."



Le téléphone épargne grandement le temps de notre existence moderne. Il ajoute nombre d'heures à nos jours. Il est aussi sûr et aussi simple que le tic tac d'une horloge et vaut ce que vaut le temps lui-même.



le fourrage le plus profitable. Soignez donc vos pâturages sans quoi il n'y a pas de bénéfice possible.

"Je le répète encore, pensez d'abord à la production de la ferme et aux marchés ensuite. Je sais que la Société d'industrie laitière a accompli une oeuvre immense pour la classification du beurre et du fromage, pour la vente de ces produits, pour l'ouverture des marchés à l'étranger. Mais, il ne faut pas oublier le bon marché de Québec, déjà si négligé. Prenez le marché de Montréal. C'est une grande cité qui est l'équivalente en production de toute la province. Mais, combien ce marché a été négligé. Le résultat fut l'envahissement étranger. Vous le voyez bien. Les gouvernements ont le devoir de vous aider, mais ils ne peuvent trouver la solution au problème agricole, si vous-même vous ne l'admettez pas.

Ont aussi dit quelques mots M. T. A. Fontaine, M. P., Mgr C. P. Choquette et l'hon. T.-D. Bouchard, M.P.P. La soirée se termina par des chants patriotiques chantés par le public avec accompagnement de la philharmonique de St-Hyacinthe.

On peut simplifier la préparation des fruits confits à la maison en mettant en conserve, de la façon habituelle, les fruits que l'on se propose de confire, et en complétant le procédé aux loirs que l'on peut avoir pendant l'hiver ou plus tard dans l'année.

NOUVELLE INDUSTRIE DOMESTIQUE

Suite de la page 6

fruits dans des casseroles d'émail et on les recouvre de sirop à 25 pour cent, c'est-à-dire une tasse de sucre pour quatre tasses d'eau. Le lendemain, on prend la force du sirop à l'hydromètre et on l'élève de 5 pour cent en y ajoutant du sucre. Pendant les quatre ou cinq premiers jours, on fait bouillir les fruits pendant trois minutes, puis on y ajoute le sirop. Ceci est afin de prévenir la fermentation. On renforce le sirop de 5 pour cent par jour, jusqu'à ce que l'hydromètre accuse une solution à 65 pour cent. Il faut pour cela environ 8 jours. On laisse ensuite les fruits dans le sirop pendant deux semaines, puis on les enlève, on les lave dans un sirop à 30 pour cent, et on les fait sécher sur des claies métalliques étamées.

On peut simplifier la préparation des fruits confits à la maison en mettant en conserve, de la façon habituelle, les fruits que l'on se propose de confire, et en complétant le procédé aux loirs que l'on peut avoir pendant l'hiver ou plus tard dans l'année.